

Master en fondements et pratiques de la durabilité

Vers une transition écologique inclusive et juste :

Justice socio-environnementale pour les populations afro-descendantes
dans la décroissance

Toffoletto Ananda

Sous la direction de Julia Steinberger



Août - 2024

Dernière version approuvée par la directrice / le directeur du mémoire :

“Lack of respect for growing, living things soon led to lack of respect for humans too. In viewing land as something to be cultivated and dominated instead of something that has inherent value, one begins to view a human as something to be used instead of someone that has inherent existential value. This ideology leads to the emergence of unjust power relations.”

Nguyen C., 2020, p.12

Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. A ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur.e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre générique. Le français n'étant pas ma langue maternelle, j'ai choisi un mode d'écriture qui m'était le plus accessible possible. Cela dit, je ne souhaite certainement pas minimiser l'importance du langage épïcène dans la langue française. Si la portée de cette recherche venait à s'étendre au-delà du contexte de la défense de mon mémoire, je veillerai à ce que mes propos soient adaptés en suivant les règles du langage épïcène.

Résumé

Ma recherche examine la relation complexe entre la décroissance et la justice socio-environnementale, en se concentrant sur les implications pour les populations afro-descendantes. Partant d'une analyse critique des théories de la décroissance, ce mémoire questionne la manière dont ces théories abordent ou négligent les dynamiques de pouvoir associées à la culture de la "whiteness" et au système capitaliste. L'objectif principal de ce travail est de déterminer si la décroissance peut être considérée comme une politique de transition juste, qui intègre les préoccupations des communautés les plus marginalisées dans les pays occidentaux. La recherche explore le lien entre le capitalisme et la whiteness, et comment ces forces interagissent pour créer et perpétuer des structures de pouvoir discriminantes. Il est essentiel de remettre en question ces systèmes pour reconnaître véritablement ces communautés et les inclure dans une transition écologique équitable.

En adoptant une approche social-écologique, ce travail analyse comment les politiques de décroissance peuvent être adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des populations historiquement marginalisées. La recherche met en évidence la nécessité de décoloniser l'imaginaire collectif et de repenser les paradigmes de développement afin de créer un mouvement de décroissance réellement capable de promouvoir une justice socio-environnementale globale. Ce travail vise à contribuer au débat sur la capacité de la décroissance non seulement à lutter contre le changement climatique, mais aussi à promouvoir une transition juste qui intègre pleinement les expériences et les voix de toutes les communautés.

Mots clés: décroissance, justice socio-environnementale, racialisation, whiteness, crescentisme, capitalisme racial, transition juste, approche social-écologique, inclusion, marginalisation, décolonisation, justice climatique

Abstract

My research examines the complex relationship between degrowth and socio-environmental justice, focusing on the implications for Afro-descendant populations. Starting from a critical analysis of degrowth theories, this dissertation questions how these theories address or neglect the power dynamics associated with the culture of whiteness and the capitalist system. The main objective of this work is to determine whether degrowth can be seen as a just transition policy that incorporates the concerns of the most marginalized communities in Western countries. The research explores the link between capitalism and whiteness, and how these forces interact to create and perpetuate discriminatory power structures. Challenging these systems is essential to truly recognize these communities and include them in an equitable ecological transition.

Taking a social-ecological approach, this work analyzes how degrowth policies can be adapted to meet the specific needs of historically marginalized populations. The research highlights the need to decolonize the collective imagination and rethink development paradigms in order to create a degrowth movement truly capable of promoting global socio-environmental justice. This work aims to contribute to the debate on the capacity of degrowth not only to combat climate change, but also to promote a just transition that fully integrates the experiences and voices of all communities.

Keywords: degrowth, socio-environmental justice, racialization, whiteness, growthism, racial capitalism, just transition, social-ecological approach, inclusion, marginalization, decolonization, climate justice

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui m'ont soutenue pendant la rédaction de ce mémoire. Je remercie tout d'abord ma directrice de mémoire, Julia Steinberger, ainsi que les autres professeurs pour leur encadrement et leurs précieux conseils.

Je suis particulièrement reconnaissante envers ma famille pour son soutien inconditionnel. Par leurs expériences de vie, ils ont été une source d'inspiration et d'encouragement pour ce travail.

Des remerciements spéciaux vont à mes amis, en particulier à tous ceux qui ont fait partie de mon parcours académique et personnel tout au long de ce master. Votre présence a rendu ces années plus légères, me faisant comprendre le vrai sens de la convivialité. Dans ce voyage intellectuel et émotionnel, vous avez été un pilier fondamental, une source de force et de motivation qui me permet de croire qu'un jour, cette transition juste sera réalisable.

Un tout grand merci à Fanny pour sa relecture, ainsi que son soutien constant et sa présence à mes côtés depuis le début de ce master. Tu as rendu cette expérience encore plus spéciale et je t'en suis profondément reconnaissante.

TABLES DE MATIÈRES

Partie I : Introduction.....	8
Objet d'étude :	10
Partie II : Problématisation	13
Chp.1 : Contexte	13
Les défis des populations afro-descendantes en Europe :.....	13
Racialisation environnementale	16
Chp.2 : L'urgente nécessité d' une transition écologique juste et solidaire.....	18
Politiques de la Transition écologique juste (Eloi Laurent).....	20
Partie III : Littérature	21
Chp.3 : La décroissance et son éthique environnementale :	22
Décroissance soutenable	25
Chp.4 : The Whiteness :	27
Culture de la Whiteness dans l'écologie (Whiteness of the green)	29
Chp.5 : Justice socio-environnementale :	31
Justice environnementale :	33
Justice climatique et inégalités environnementales :	34
Partie IV : Questions de recherche.....	40
Chp.6 : Questions de recherche	40
Hypothèses.....	42
Partie V : Méthodologie.....	43
Approche social-écologique	44
Chp.7 : Cadre méthodologique	48
Collecte des données et auteurs principaux :	50
Analyse des données :	51
Chp.8 : Cadre d'analyse comparative :	53
Décroissance, Whiteness et capitalisme :	53
Décroissance et justice socio-environnementale	54
Partie VI : Conceptualisation	55
Chp.9 : White supremacy, capitalisme et nature.....	56
Analyse I : Décroissance, whiteness et capitalisme.....	62
Chp.10 : Décroissance et Whiteness : influences et critiques.....	63

Compréhension de la culture de la whiteness dans la décroissance	64
La décroissance comme Whiteness of the green ?.....	70
Chp.11 : Décroissance et capitalisme	72
La décroissance remet-elle en question le capitalisme racial ?	73
Chp.12 : Décroissance et dynamiques de pouvoir	77
Dimensions de pouvoir et influences macro-écologiques dans la décroissance.....	79
Analyse II : Décroissance et justice socio-environnementale	85
Chp.13 : Intégration de la justice climatique	89
Justice distributive dans la décroissance.....	91
Justice de reconnaissance dans la décroissance	93
Justice procédurale dans la décroissance	94
Justice criminelle dans la décroissance :.....	96
Justice restaurative dans la décroissance :	97
Chp.14 : Prospectives afro-descendantes dans la décroissance	98
Décroissance décoloniale.....	99
Inclusion des afro-descendants en Europe dans la décroissance :	102
Partie IX : Discussion	105
Chp.15 : Résultats	105
Limites de la décroissance face à une culture occidentale de croissance et de supériorité	107
Chp.16 : Comment la décroissance pourrait être inclusive et juste	109
Partie X : Conclusion.....	113
Limites de ma recherche et perspectives pour des recherches futures	115
Bibliographie :	117
Annexes :	126
Annexe I : Expériences des personnes d'ascendance africaine (FRA, 2023)	126
Annexe II : Les principes des juges de l'environnement (EJ).....	135
Annexe III : Liste des auteurs et des thèmes principaux	136

PARTIE I : INTRODUCTION

Le changement climatique a un impact disproportionné sur les populations et les pays les plus pauvres, exacerbant des problèmes tels que la faim, la pénurie d'eau, les maladies et les catastrophes naturelles (Hartley, 1995, p.279). Les pays du Sud, souvent dotés de faibles infrastructures et d'un accès limité aux technologies de pointe, luttent pour atténuer les impacts environnementaux et s'y adapter (ONU, 2020). Les dynamiques internationales, régies par les politiques du Nord telles que les mécanismes du marché du carbone et les accords commerciaux inéquitables rendent ces communautés encore plus vulnérables, réduisant leur résilience et perpétuant les inégalités mondiales (Hickel, 2020, p.174). Dans ce contexte de triple crise (sociale, économique et environnementale), nos sociétés, et en particulier l'Occident, devraient réévaluer leur système politico-économique (Parrique, 2019, pp.1-2).

Les populations racisées dans les contextes occidentaux représentent une communauté marginalisée, demeurant parmi les plus affectées par le changement climatique et la pollution (Michelot, 2019, pp.7). En effet, en plus d'une plus grande exposition aux risques environnementaux en raison d'un système discriminatoire, elles subissent les impacts négatifs des politiques socio-environnementales et économiques, qui les marginalisent ou limitent leurs opportunités de développement (Schlosberg et al., 2014, p.361). En Occident, le manque d'accès aux ressources et aux services dont disposent les populations les plus aisées (Hartley, 1995, p.278), le manque de représentation politique et la vulnérabilité économique de ces communautés les rendent encore plus vulnérables aux impacts du changement climatique et aux crises socio-économiques (Keucheyan, 2018, pp.10-11).

Dans cette situation, il devient donc de plus en plus important de repenser les modèles socio-économiques dominants basés sur une croissance illimitée, qui sont centrés sur l'économie plutôt que sur le bien-être naturel et humain. Cependant, les injustices sociales et principalement les expériences des populations afro-descendantes ne sont souvent pas prises en compte dans les propositions de transition ainsi que dans les politiques écologiques (Gunn-Wright, 2023). Certaines d'entre elles, si elles ne sont pas pensées ou mises en œuvre de manière plus inclusive, risquent donc de reproduire, voire d'amplifier des injustices préexistantes, en marginalisant les communautés les plus vulnérables.

Bien que le concept de "durabilité" suggère que les questions sociales et économiques devraient être considérées comme aussi importantes que les questions environnementales, une grande partie du discours politique et écologique tend à se concentrer principalement sur les limites biophysiques de notre planète à supporter une pression socio-économique illimitée. Cette préférence est justifiée par le fait que la nature représente la condition minimale nécessaire à la vie humaine (Parrique, 2019, pp.83). Personnellement, je soutiens que cette pression socio-économique dysfonctionnelle exercée sur nos écosystèmes affecte des communautés spécifiques, caractérisées par une vulnérabilité socio-environnementale particulière. Cette charge de classe, couplée aux discriminations raciales, de genre et autres, a un impact irréversible sur ces communautés, mettant en péril leur résilience face au changement climatique et à d'autres crises sociopolitiques.

La recherche de modèles alternatifs favorisant une transition écologique juste devrait se concentrer sur la justice environnementale, un principe fondamental sur lequel s'appuient les différents mouvements environnementaux pour lutter contre toute forme de discrimination environnementale, telle que la pollution ou les impacts du changement climatique (Martinez.Alier, 2011, p.125). En effet, nous ne pouvons pas nous attaquer à la crise climatique sans lutter contre les inégalités sociales (Demaria et al., 2013, p.206). Il est donc crucial d'impliquer les communautés marginalisées dans la définition des stratégies de transition et de garantir leur accès équitable aux opportunités et aux bénéfices. Seule une approche intégrant la justice sociale et environnementale permettra de construire un avenir plus durable et plus juste pour tous.

La décroissance est proposée par certains chercheurs et activistes comme une alternative possible pour construire un avenir meilleur, plus solidaire et plus résilient (Parrique, 2019, p.17). Il s'agit à l'origine d'une critique des modèles dominants de développement économique, qui préconise une réduction du PIB pour tendre vers une société de la simplicité (Martinez Alier, 2011, p.137). Les objectifs de la décroissance sont notamment de créer une société moins consumériste et plus équitable, de réduire les inégalités sociales et économiques, de protéger l'environnement, de promouvoir le partage des ressources et d'adopter des modèles de développement durable (Kallis et al., 2018, p.303). Cette approche implique une redéfinition des modes de production et de consommation, favorisant un changement profond des valeurs et des priorités (Trainer, 2020, p.96).

Dans mon mémoire, j'aimerais démontrer que la justice socio-environnementale ne peut être atteinte sans un engagement spécifique pour contrer les discriminations et les injustices qui touchent les populations et les groupes marginalisés. J'analyserai spécifiquement la décroissance pour comprendre si elle peut réellement promouvoir une société plus équitable et durable en s'attaquant explicitement aux inégalités raciales et aux structures de pouvoir existantes. Bien que je me concentre particulièrement sur les populations noires, la même analyse et les mêmes conclusions peuvent s'appliquer à tous les groupes assujettis par l'imaginaire dominant. La transition écologique doit nécessairement inclure des mesures concrètes pour leur protection et leur autonomisation. Le développement de politiques et d'approches socio-écologiques devrait aller au-delà de la différence entre le Nord et le Sud, et prendre en considération les différences socio-économiques au sein d'un pays et construites autour d'un imaginaire dominant. Gunn-Wright (2022, p.3) soutient que pour faciliter une transition juste et équitable, les politiques environnementales et économiques devraient être fusionnées, en tenant compte des dynamiques de pouvoir. Ainsi, je soutiens les idées de Ksenija Hanaček selon lesquelles les futures recherches liées aux questions environnementales devraient être écrites par ceux qui sont marginalisés par l'économie de croissance (Hanaček K, 2020, p.1) ; les agendas politiques devraient aborder les différences coloniales et les dynamiques de pouvoir construites sur un mode hétéropatriarcal et capitaliste blanc (Hanaček K, 2020, p.6).

OBJET D'ETUDE :

Alors que les défis écologiques dominent le discours mondial, la question raciale est souvent reléguée à la marge. Bien que de nombreuses approches écologiques intègrent la justice sociale et les questions économiques, les personnes issues de l'immigration, en particulier les afro-descendants, restent souvent exclues (Gunn-Wright, 2023). Cette marginalisation est susceptible d'exacerber les inégalités et d'entraver un véritable changement socio-environnemental. Comme annoncé, au cours de mon travail, je concentrerai mon analyse sur les *implications socio-environnementales des populations afro-descendantes* et sur la *décroissance*. Je pense en effet que les injustices subies par les communautés marginalisées ne peuvent être ignorées dans le débat sur la justice climatique en Occident. La décroissance en tant qu'approche écologique pourrait offrir l'opportunité d'explorer un modèle alternatif de transition juste qui place les besoins de tous au centre.

J'ai décidé de centrer ma recherche sur le contexte européen, car la décroissance est née comme un slogan militant dans les années 2000 en France et s'est ensuite développée comme une approche social-écologique durable dans toute l'Europe pour lutter contre le néolibéralisme capitaliste (Demaria et al., 2013, p.192). En outre, comme je le soutiens, souvent beaucoup de recherches liées aux questions environnementales et à l'injustice se concentrent sur la différence Nord-Sud (Hanaček, 2020, p.9), plutôt que sur les dynamiques existant entre les différentes communautés dans le même pôle du globe.

Le besoin de croissance et le racisme systémique sont deux phénomènes intrinsèquement liés qui se sont nourris l'un l'autre, se renforçant mutuellement (Robinson, 2018, p.25). L'accélération radicale du capitalisme s'exprime par le biais de toutes sortes d'exploitations par lesquelles on augmente la productivité en réduisant la valeur de la production, comme le mécanisme d'instrumentalisation de la valeur des ressources humaines ou encore la justification de méthodes de productivité invasives (Moore et al., 2017, p.43). L'infériorisation des personnes afro-descendantes est donc associée à la justification de la croissance, et est ancrée dans l'imaginaire dominant de l'histoire de la mondialisation, permettant ainsi l'exploitation et la marginalisation (Smith, 2004, p.172). On pourrait parler de "*capitalisme racial*", dans le sens où le racisme devient une technique d'exploitation de la main-d'œuvre bon marché, limitant l'accès aux ressources des populations ethniquement "diverses" et facilitant la croissance économique d'une élite (Robinson, 2018, p.25). Au fil du temps, cette croissance a renforcé les inégalités et l'exploitation des humains et non-humains (Lemann, 2020).

Notre économie mondiale, à ce jour, est toujours basée sur la white supremacy (Robinson, 2018, p.49) et comme l'a exprimé Kehinde Andrews lors de sa conférence "Decolonising knowledge and teaching" à l'Université de Lausanne le 20 mars 2024, une "*révolution globale contre le capitalisme serait aussi une lutte contre la discrimination raciale*". Etant donné l'interconnexion inhérente entre le capitalisme et la white supremacy, il est crucial de comprendre si la décroissance, en œuvrant pour l'environnement et en remettant en cause la croissance, pourrait assurer un bien-être universel. Ma question de recherche est donc la suivante :

Dans quelle mesure la décroissance peut-elle être considérée comme une stratégie de transition juste également pour les populations afro-descendantes, en remettant en question les dynamiques de pouvoir de la "whiteness" au sein d'un système capitaliste ?

Cette question guide mon analyse du potentiel de la décroissance en tant qu'outil pour une transition juste et inclusive qui s'attaque aux inégalités raciales, et met en cause le lien hégémonique qui construit les structures de pouvoir oppressives.

Le concept de décroissance comporte de multiples perspectives, des dimensions économiques et politiques aux dimensions sociales et éthiques. Il se présente donc comme un paradigme complexe qui nécessite une analyse approfondie et une approche interdisciplinaire pour comprendre pleinement ses implications dans la transformation de nos systèmes socio-économiques, en accordant une attention particulière aux implications pour les populations noires. Pour ce mémoire, je m'appuierai sur différents chercheurs qui remettent en question notre mode de vie occidental - tels que Giorgos Kallis, Federico Demaria, Timothée Parrique, Joan Martinez Alier et bien d'autres -, qui me permettront d'explorer les multiples dimensions de la décroissance. Dans un premier temps, nous essaierons de la définir et de mettre en évidence les principaux points de cette approche. Par la suite, j'analyserai de manière critique son potentiel en tant que paradigme de transformation sociale et écologique, en essayant de comprendre si elle réussit à remettre en question la white supremacy et le système capitaliste. A travers le prisme de l'approche social-écologique (Laurent, 2015, 2018), nous établirons si la décroissance peut être comprise comme une politique de transition juste, contribuant à un changement systémique plus juste et durable.

Ma recherche s'articule autour d'une revue de la littérature (articles, recherches, livres, rapports et autres sources pertinentes) à partir de laquelle j'ai pu analyser et recueillir des informations au sujet de divers concepts et dynamiques sociopolitiques ou économiques et environnementales. Les données recueillies sur le statut socio-économique des afro-descendants en Europe proviennent principalement du rapport annuel de l'European Union Agency for Fundamental Rights (2023).

PARTIE II : PROBLEMATISATION

CHP.1 : CONTEXTE

LES DEFIS DES POPULATIONS AFRO-DESCENDANTES EN EUROPE :

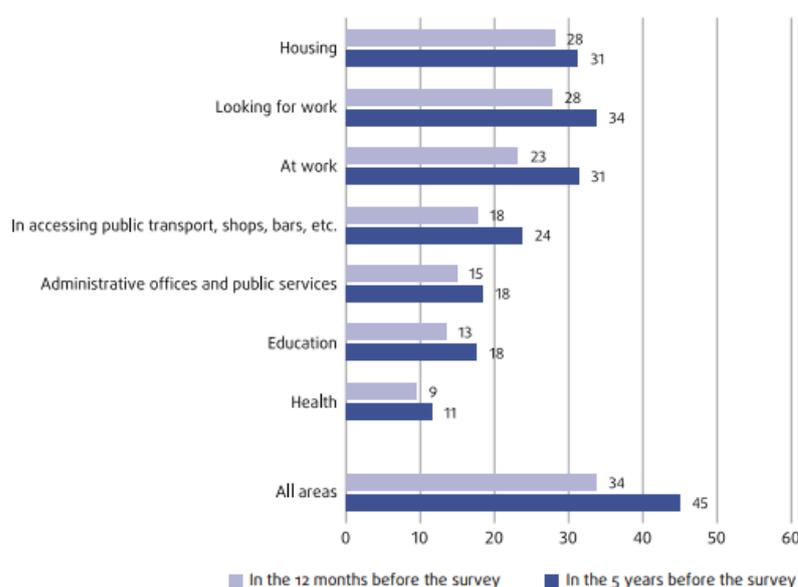
Au fil des siècles, les populations afro-descendantes ont été soumises à une discrimination structurelle et institutionnelle (Smith, 2004, p.172), qui s'est manifestée dans divers domaines de la vie, notamment l'éducation, l'emploi, l'accès à divers services (santé, logement,...) et le système judiciaire (Honneth, 2004, p.137). La discrimination désigne donc toutes les formes de traitement inégal d'une personne ou d'un groupe sur la base d'une caractéristique de cette personne ou de ce groupe ; elle a pour effet (intentionnel ou non) de limiter, voire d'empêcher, l'accès à des opportunités ou autres dont bénéficie le reste de la société (Amnesty.ch, 2020 ; Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014, p.95). Ces formes de discrimination sont toujours présentes aujourd'hui et contribuent à la persistance des inégalités socio-économiques et environnementales (Keucheyan, 2018, pp.36-40). Elles limitent fortement la jouissance par les personnes de leurs droits fondamentaux, notamment le droit à la dignité humaine, le respect de la vie privée et familiale et la liberté de pensée, de conscience et de religion (FRA, 2023, p.20). Il existe une forme d'"invisibilisation" des personnes discriminées, non pas tant au niveau physique, mais au niveau socio-institutionnel du pouvoir, ce qui conduit automatiquement à l'invisibilisation des actes discriminatoires et de l'humiliation (Honneth, 2004, p.139).

Selon la Critical Race Theory (explorée dans le chapitre 4), dans le contexte actuel, les formes de racisme ont évolué vers des formes plus subtiles, normalisées au sein de notre société (Delgado et al., 2001, p.). La *racialisation* aide à comprendre les processus qui soutiennent le racisme et la discrimination raciale, car elle définit comment, au cours de l'histoire, des discours et des pratiques racistes se sont enracinés et diffusés dans un pays (ECRI, 2021), créant des inégalités au fil du temps et légitimant l'exclusion et l'hostilité à l'égard de groupes spécifiques (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014, p.101). La racialisation représente donc le processus historique, politique, idéologique, social, économique, culturel et psychologique de construction et d'attribution de caractéristiques - présentées comme innées - à une population spécifique, qui crée des hiérarchies socio-économiques (Thésée et al., 2017, p.47). Les différentes formes de discrimination raciale ne sont pas intentionnelles de la part des autorités publiques ou d'autres acteurs, mais elles se sont ancrées dans notre

culture et nos institutions, ce qui les rend systémiques et leur permet ainsi d'exister indépendamment de la volonté des individus (Keucheyan, 2018, p.11). Dans une société fondée sur une image dominante de la culture, les personnes d'ethnie "différente" adoptent automatiquement une vision négative de leur être, ce qui contribue à maintenir des dynamiques de pouvoir discriminatoires (Cullen, 2014, p.39).

En utilisant les données fournies par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2023) dans l'étude "*Being Black in the EU - Experiences of people of African descent*", au cours de mon mémoire, je me concentrerai principalement sur la discrimination subie par les Afro-descendants en Europe. Selon cette étude, nous pouvons observer que les personnes noires sont de plus en plus confrontées à une discrimination systémique, qui s'est accrue depuis les années 2000 malgré diverses initiatives et législations anti-discrimination. (FRA, 2023, p.14). Entre 2018 et 2023, dans les États de l'UE, 45 % des personnes d'ascendance africaine ont déclaré avoir subi une discrimination raciale liée à la couleur de leur peau, à leur origine ou à leur religion, et plus de 70 % en Allemagne et en Autriche, qui enregistrent les taux de discrimination les plus élevés (FRA, 2023, pp.27-28). Les principaux domaines de discrimination sont l'accès au marché du travail, à l'éducation, aux services de santé, au logement et à la sécurité ou encore dans des institutions qui ne garantissent pas toujours l'équité, signalant un profilage racial grave de la part de la police (FRA, 2023, p.39). (voir Annexe I)

FIGURE 1 : PREVALENCE DE LA DISCRIMINATION RACIALE DANS DES DOMAINES CLES DE LA VIE AU COURS DES 12 MOIS ET DES ANNEES PRECEDANT L'ENQUETE (%)



Source : Enquête de la FRA sur les immigrés et les descendants d'immigrés dans l'UE, 2023

Ces discriminations physiques et mentales ne représentent pas l'ensemble des injustices et des défis quotidiens auxquels sont confrontés les Afro-descendants. Leurs récits parlent également d'une "*charge raciale*", de frustration, d'aliénation et d'un sentiment constant d'inadéquation dans une société qui les désavoue souvent (Honneth, 2004, p.137). Maboula Soumahoro (2020) forge le concept de "*charge raciale*" en définissant le fardeau invisible porté par les Noirs dans la déclaration/dénonciation des situations violentes ou discriminatoires qu'ils subissent ; ce concept indique ainsi la pression psychologique et la manière dont les populations racisées tentent de s'adapter ou d'adopter des pratiques/comportements dominants, en cachant leurs "origines" afin de supporter un système dans lequel ils ne seront jamais vraiment considérés comme égaux aux autres (Soumahoro, 2020, p.135). Douce Dibondo (2024), qui met l'accent sur la "*charge raciale*" et la santé publique, parle de *racisme vicariant*, indiquant comment cette pression sociale et mentale provoque aussi des charges allostatiques, c'est-à-dire une accumulation de comorbidités ; les conditions de vie, la difficulté d'accès aux soins et le stress causé par cette charge rendent les Afro-descendants en Occident plus exposés aux maladies chroniques ou aux maladies prématurées (Dibondo – Konbini, 2024). Le COVID-19 est un excellent exemple de cette exclusion institutionnelle et de l'exposition aux risques socio-environnementaux, soulignant les inégalités sociales existantes (Lakhani et al., 2020).

“The poor, the vulnerable and ethnic minorities were all shown to be far more likely both to catch the virus and to die from it [...]. Covid-19 targeted ethnic minorities, thanks in part to our heavy concentration in the inner cities; disproportionate rates of poverty; and over-representation in the ranks of key workers”

(Andrews, 2021, p.10)

Plus de 60% des personnes afro-descendantes affirment souffrir de problèmes psychologiques, tels que la dépression ou l'anxiété, liés à leur expérience en tant que personne racialisée (FRA, 2023, p.20). Smith (2004) définit ce phénomène comme une "*racial battle fatigue*", exprimant comment les acteurs marginalisés dans un environnement majoritairement blanc et exposés à un contexte de racialisation sont particulièrement susceptibles de développer différents symptômes physiologiques (problèmes intestinaux, insomnies, migraines, fatigue) ; des symptômes psychosociaux (frustration, anxiété, dépression, abandon d'objectifs personnels, colère, apathie, hyper-sensibilité,...) ; et des symptômes liés au stress environnemental (autocensure, remise en question de soi et de sa valeur, consommation accrue de substances nocives, difficulté dans les relations avec soi-

même et avec les autres, hypervisibilité ou hyperinvisibilité, déni du racisme, impuissance et autres) (Smith, 2007, p.617).

RACIALISATION ENVIRONNEMENTALE

Il existe un lien entre les dommages environnementaux et les dommages sociaux ; les effets du changement climatique ont un impact disproportionné sur nos sociétés, affectant de manière plus prononcée les individus de "race", de "classe" et de sexe différents (Lynch, 1990, p.1). White (2013, p.1) indique comment, dans notre société, les dommages environnementaux et les inégalités qui y sont liées sont perçus comme légitimes, car les pratiques et les valeurs liées à l'exploitation et aux opportunités sont ancrées dans les activités quotidiennes, ce qui permet la destruction et la dégradation de l'environnement. Dès les années 1990, M.J. Lynch souligne que cette manipulation de la législation et des normes sociopolitiques est principalement liée à des intérêts économiques, politiques et de classe en faisant du racisme, du sexisme, de la criminalité et de l'environnement, des facteurs d'exploitation pour le maintien d'une certaine hiérarchie (Lynch, 1990, p.1).

Les inégalités environnementales représentent une dimension cruciale des inégalités sociales et des injustices auxquelles sont confrontées les populations afro-descendantes en Occident. Ces communautés sont souvent confrontées à une intersection de désavantages socio-économiques et environnementaux, ce qui affecte considérablement leur santé et leur bien-être (Thésée et al., 2017, p.47). Le "*racisme environnemental*" nous permet de mieux comprendre les inégalités et discriminations subies par les personnes noires.

Le terme " racisme environnemental " a été créé par Benjamin Chavis (ancien directeur de la commission pour la justice raciale), qui a étudié le lien entre la race et les déchets toxiques en explicitant le lien entre droits civiques et justice environnementale (Keucheyan, 2018, p.23). Depuis les années 1990, la discrimination environnementale, et principalement l'impact de la crise environnementale sur les populations afro-descendantes, est devenue une question incisive sur les conditions socio-économiques de divers individus/groupes, si bien que lors du "*First National People of Colour Environmental Leadership*", certains mouvements ont dénoncé les préjudices causés à la fois aux humains et à la nature. Puisque les pauvres/communautés de couleur sont les plus touchés par les politiques environnementales, ces mouvements ont réclamé une justice à la fois distributive et

procédurale¹ (EJNET, 1991) afin de réduire et de compenser les dommages environnementaux, et surtout pour reconnaître le droit de ces personnes et communautés à participer en tant que "partenaires égaux" aux décisions qui les concernent (Deldrève et al., 2014, p.227).

Il existe différentes formes de racisme environnemental, qui sont liées au contexte historique et social des différents pays ; elles se produisent par l'exclusion des minorités ethno- raciales dans les compréhensions occidentales. La discrimination raciale a une dimension spatiale. En effet, elle se manifeste aussi dans l'espace, lequel est construit autour de barrières raciales qui sont sédimentées dans notre société en créant ces différences socio-spatiales (Keucheyan, 2018, p.32). Grâce à la théorie de la "whiteness" (explorée plus en détail au chapitre 4), nous pouvons comprendre comment il existe un ensemble de lieux qui sont construits socialement, historiquement, politiquement et culturellement autour d'une image dominante ; ces lieux sont également un moyen de reproduire les relations de pouvoir au sein d'une société (Frankenberg, 1993, p.6). On peut donc parler d'une sorte de géographie sociale et raciale selon laquelle certains espaces et quartiers sont associés à une catégorie spécifique de la population (Keucheyan, 2018, pp.36-40).

“The locations where these social groups live (particularly in urban areas) are often characterized by deplorable environmental conditions, and better sanitation, less exposure to pollution and cleaning living spaces are important parts of their aspirations.”

(Muradian, 2019, p.258)

Il est donc possible d'appréhender l'injustice environnementale dans sa dimension spatiale, par exemple avec les quartiers : souvent, les "bons " quartiers se situent où les ressources écologiques particulières se font rares, et qui se caractérisent par une absence d'industries, de décharges,... (Keucheyan, 2018, pp.36-40). Au contraire, dans les quartiers "injustes ", l'on trouve une forte densification des bâtiments, laquelle provoque une saturation de la population de classe moyenne-basse ainsi que du saturnisme ou des maladies (intoxication par plomb, air pollué,...) (Naudé, 2000, p.13). Les communautés afro-descendantes et

¹Les délégués au First National People of Color Environmental Leadership Summit, qui s'est tenu du 24 au 27 octobre 1991 à Washington DC, ont rédigé et adopté ces 17 principes de justice environnementale. Depuis lors, ces principes ont servi de document de référence pour le mouvement populaire en faveur de la justice environnementale, qui ne cesse de croître. (voir [Annexe II](#))

Cf. Prince 7 de l'EJRC : La justice environnementale exige le droit de participer en tant que partenaires égaux à tous les niveaux de la prise de décision, y compris l'évaluation des besoins, la planification, la mise en œuvre, l'application et l'évaluation.

d'autres communautés marginalisées sont confinées dans des quartiers urbains dans lesquels on constate une pénurie d'espaces verts publics et où les services environnementaux sont inadéquats. Ces zones sont sujettes à de mauvaises conditions environnementales, telles que la présence de décharges, d'installations industrielles polluantes et une mauvaise qualité de l'air et de l'eau (Keucheyan, 2018, pp.36-40). Ces facteurs contribuent à perpétuer les inégalités environnementales, avec des impacts négatifs sur la santé physique et mentale des personnes qui y vivent, contribuant ainsi à perpétuer les cycles de pauvreté et de marginalisation (Lakhani et al., 2020).

Les populations d'ascendance africaine, en raison de leur localisation dans des zones marginalisées, avec une incidence plus élevée d'événements météorologiques extrêmes (tels que les vagues de chaleur, les inondations et les tempêtes) et à cause du manque de ressources pour y faire face, sont également plus exposées aux effets du changement climatique (Rainey, 2005, p.271). En outre, les politiques de planification urbaine et environnementale favorisent souvent les communautés les plus aisées au détriment des plus vulnérables (Keucheyan, 2018, p.54). Le manque de représentation et de participation des populations afro-descendantes dans les processus décisionnels concernant l'environnement et le développement urbain peut également exacerber les inégalités existantes (Rainey, 2005, p.270). Ces aspects seront examinés plus en détail dans le chapitre 5 de mon document.

CHP.2 : L'URGENTE NECESSITE D' UNE TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE ET SOLIDAIRE

La lutte contre les inégalités socio-économiques et environnementales pour les populations afro-descendantes nécessite une approche intersectionnelle qui prenne en compte les liens entre la discrimination raciale, la pauvreté environnementale et l'injustice sociale. J'adopterai donc la position d'Ivan Illich, ainsi que celle de Rhiana Gunn-Wright², selon laquelle ce n'est que par des efforts sociaux, politiques et économiques concrets et coordonnés qu'il sera possible de construire un cadre convivial permettant de lutter efficacement contre les

²Gunn-Wright Rhiana est l'ancienne directrice de la politique climatique à l'Institut Roosevelt et une chercheuse qui s'intéresse à la politique climatique, à l'investissement public et à l'équité raciale. Elle a également été directrice politique du New Consensus, en charge du développement et de la promotion du Green New Deal (Roosevelt Institute, 2024).

inégalités environnementales et de promouvoir un avenir durable et équitable pour tous les peuples (Illich, 2004, p.483).

Les différents enjeux liés à l'exploitation et à la destruction de nos écosystèmes, ainsi que l'impact des décisions politiques et économiques d'une certaine élite sur les populations les plus pauvres, nous font prendre conscience qu'il faut aller au-delà du PIB, en essayant de prendre en considération toutes sortes de discriminations et d'injustices (Martinez Alier, 2011, p.139). Dans un contexte de triple crise socio-économique et environnementale de notre système, dans lequel les inégalités et les disparités sont aggravées, entravant la construction d'un avenir équitable et résilient, une transition écologique inclusive et participative joue un rôle fondamental. La participation sociale permettrait à chaque communauté et à chaque groupe d'être pris en compte, garantissant ainsi l'équité, l'efficacité, la responsabilisation et la durabilité environnementale (Agrawal, 2001, p.1624). L'inclusion prend la forme d'un processus de transformation sociale, économique et politique visant à décarboner l'économie et à régénérer les écosystèmes, tout en garantissant la justice sociale et l'équité intergénérationnelle. Il s'agit ainsi de créer un modèle de développement résilient et durable basé sur une autre façon de vivre ensemble (GreenActes). Une transition adoptant une perspective suffisamment large prendra en compte les contextes sociaux, culturels, institutionnels et économiques qui permettront de déterminer ou de contraindre les choix personnels ou collectifs (Rumpala, 2009, p.163).

Bien que prendre position contre un système de croissance soit fondamental pour faire face à des politiques qui seraient écologiquement et socialement insoutenables, la mise en œuvre d'une véritable transition doit être plus holistique, en prenant en compte un mode de fonctionnement démocratique (Laurent, 2023, p.97). L'inclusion et la démocratie sont des éléments essentiels de la transition écologique car ils permettraient d'assurer que tous les acteurs d'une société, quelle que soit leur situation économique, sociale, culturelle, géographique ou autre, aient accès aux avantages et opportunités offerts par la transition ; si ces projets étaient mis en œuvre de manière non-inclusive, ils nécessiteraient encore plus de restrictions à la démocratie, ce qui ralentirait également la transition (Gunn-Wright, 2023). L'inclusion, en outre, nécessiterait et encouragerait une démocratisation de l'économie et des politiques, favorisant la participation citoyenne, la justice sociale et l'équité (Agrawal, 2001, p.1637). Le véritable défi consiste donc à faire en sorte que cette transition soit inclusive et équitable pour toutes les communautés, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte dans le processus de transformation, car sans efforts spécifiques pour remédier à ces

inégalités socio-économiques et environnementales, tout effort en faveur de la durabilité risquerait d'être incomplet et inefficace (Demaria, 2013, p.207).

Une transition écologique inclusive vise à créer des opportunités pour tous, en garantissant un accès équitable aux ressources, aux avantages et aux décisions qui façonnent notre avenir collectif, grâce à une approche intersectionnelle qui reconnaît et traite les interactions d'oppression et de discrimination fondées sur l'appartenance ethnique, la classe sociale, le sexe et l'identité. Cela signifie qu'il faut impliquer activement les communautés marginalisées dans l'élaboration des politiques et des pratiques environnementales, en se montrant à l'écoute de leurs points de vue, leurs besoins et leurs préoccupations. (Chanez et Leburn-Paré, 2015, p.157). Hanaček (2020, p.7) affirme que la seule façon de promulguer une transition écologique juste passe par la promotion de la diversité culturelle, de la pensée décoloniale et de la collaboration, en éclairant principalement le *point de vue "des marges"*.

Il s'agirait d'un projet social transformateur impliquant la redistribution des dynamiques de pouvoir (Larochelle-Audet et al., 2020, p.6). De plus, ce changement, construit autour d'une réflexion critique sur les modèles de développement dominants (Rumpala, 2009, p.157) et de leur impact sur les communautés les plus vulnérables, irait au-delà de la transformation des politiques et des institutions: il permettrait un profond changement culturel qui remettrait en cause l'individualisme, le consumérisme et la suprématie de certaines cultures (Demaria, 2013, p.206). Par conséquent, l'exploration de la dynamique entre le concept de justice environnementale et l'éthique environnementale de la décroissance devient une étape cruciale pour assurer une transition écologique véritablement inclusive et équitable.

POLITIQUES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE (ELOI LAURENT)

L'approche social-écologique fournit un cadre conceptuel pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques visant à promouvoir une transition écologique juste et inclusive. Cette approche devient ainsi fondamentale pour la construction de politiques de transition écologique juste, car elle couvre les lacunes existantes dans la discipline économique actuelle et dans le concept de développement durable (Laurent, 2023, p.81). La transition écologique juste n'est pas simplement une politique de soutien social ou de compensation financière pour récompenser les politiques d'atténuation de la crise écologique. Elle représente plutôt une stratégie intégrée de transition socio-écologique

contre les défis environnementaux, impliquant à la fois des politiques écologiques et la gestion des impacts écologiques sur chaque individu (Bauler et al., 2021, p.8).

Eloi Laurent (2023, p.98) suggère que la transition juste nécessite une stratégie qui se base sur trois principes :

1. Analyser systématiquement les chocs écologiques et les politiques qui veulent les atténuer sous l'angle de la justice sociale dans ses 3 dimensions fondamentales (reconnaissance, distributive, procédurale).
2. Dans la conception des politiques de transition juste, donner la priorité au bien-être humain au moyen des enjeux de justice (dans le but de dépasser la croissance économique).
3. Construire et mettre en œuvre ces politiques de transition juste de manière démocratique, aux différents niveaux de gouvernement (local, national, européen).

Cette approche repose principalement sur la reconnaissance des injustices socio-environnementales, à partir de laquelle il sera possible de mettre en œuvre des politiques de transition fonctionnelles. La justice environnementale se trouve donc au cœur de l'approche social-écologique.

PARTIE III : LITTERATURE

Dans le cadre d'une recherche sur la décroissance et les inégalités socio-environnementales, et plus précisément pour la population afro-descendante, il est essentiel de comprendre certains concepts clés. Dans ce chapitre, nous allons donc définir les approches de la décroissance, approfondir les fondements conceptuels de la justice socio-environnementale et mettre l'accent sur le concept de whiteness afin de le comprendre et d'explicitier mon souhait de le mobiliser dans mon analyse.

Mon travail et surtout mon analyse seront basés sur les théories de la décroissance et les travaux de différents auteurs, tels que Giorgos Kallis, Joan Martinez Alier, Federico Demaria, Serge Latouche, Timothée Parrique, Jason Hickel et d'autres. Dans ce chapitre, nous commencerons donc à définir le concept de décroissance de manière assez large.

CHP.3 : LA DECROISSANCE ET SON ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE :

Les multiples crises qui affligent notre époque, qu'elles soient climatiques ou sociales, imposent de repenser radicalement notre modèle de développement. La décroissance apparaît comme une alternative critique aux modèles de développement économique dominants, qui ignorent souvent les limites planétaires et amplifient les inégalités sociales et environnementales. Ce premier chapitre vise à fournir une vue d'ensemble sur le concept de décroissance et de ses différentes interprétations, en soulignant les défis et les opportunités qu'il présente pour la construction d'une société plus équitable et plus durable.

Le terme décroissance est apparu dans les années 1970, utilisé pour la première fois par André Gorz, principalement dans une perspective écologique visant à limiter l'utilisation des ressources et l'impact de notre système sur l'environnement (D'Alisa et al, 2015, p.25). Gorz a mis l'accent sur le fait que la décroissance de la production est nécessaire et représente le seul moyen compatible avec la survie de notre système (Akbulut, 2021, pp.98). Comme le souligne Georgescu-Roegen (1995), elle repose sur une conception biophysique de l'économie, qui prend en compte l'interaction entre les activités humaines et les ressources naturelles. Cette approche implique une évaluation critique des politiques orientées vers une croissance économique illimitée et propose de réduire la consommation et la production de matériaux et d'énergie dans notre système économique afin de créer un système durable qui respecte les limites de notre planète (Bayon et al., 2012, p.21). Cette idéologie est née dans un contexte historique particulier dans lequel ont émergé divers mouvements socio-environnementaux, et surtout, le début du débat sur l'impact de la croissance économique sur nos ressources - *The Limits to Growth*, Club de Rome 1972. (Meadows et al.1972, p.).

Par la suite, inspiré par les travaux et idéologies de Ivan Illich, le débat sur la décroissance trouve également sa place sur le plan sociopolitique. Ivan Illich (1973 ; 1974) remet en cause le système capitaliste ou socialiste des pays occidentaux, avançant que ces derniers ont évolué vers une "société de consommation", marchandisant les humains et la nature afin de poursuivre leur expansion destructrice (Illich, 2005, pp.6-7). Dans cette société de consommation, la dignité des personnes est également conditionnée par leur pouvoir d'achat ; on pourrait parler d'une "existence digne" dans laquelle chaque personne doit continuer à consommer si elle ne veut pas être exclue (Châtel et al., 2003, p.73). Illich (2004, p.429) définit une société surindustrialisée comme étant une société dans laquelle la vie sociale est

déterminée par l'industrie, qui forme des privilèges de classe, accentue la rareté du temps et enchaîne les individus à des réseaux et des horaires. Illich (2004, 471) propose donc de réformer toutes les institutions pour sortir de cette crise

"C'est seulement si on inverse la logique de l'institution qu'il devient possible de renverser le mouvement. Par cette inversion radicale, la science et la technologie modernes ne seront pas annihilées, mais doteront l'activité humaine d'une efficacité sans précédent "
(Illich, 2004, p.471)

Faisant appel à la nécessité de décoloniser le débat public de mettre fin à l'idéalisation du capitalisme libéral (D'Alisa et al., 2015, p.29), la décroissance devient ainsi un slogan militant de démocratisation de l'économie (Demaria et al., 2013, p.192). Depuis les années 2000, le concept de décroissance est apparu comme une critique du paradigme dominant de la croissance et du "développement durable" (Parrique, 2019, p.179), qui alimenterait une exploitation constante des ressources et une aliénation de la vie et du travail, causant la dégradation de notre planète et exacerbant les inégalités (Rumpala, 2009). Bien qu'elle soit présentée comme une critique de l'idéologie économique de la croissance, la décroissance ne signifie pas une réduction du PIB ; elle vise à réduire l'utilisation de l'énergie et des ressources (Hickel, 2021, p.1106), cela en promouvant un mode de vie basé sur la suffisance et la solidarité ; cela implique une redéfinition des concepts de prospérité et de progrès, en se concentrant sur une production et une consommation de ressources plus faibles, mais de meilleure qualité (Kallis et al., 2018, p.303). Dans cette vision, la technologie serait réorientée vers l'efficacité (Latouche S., 1998, p.227) et pour le bien-être de la société ; elle encouragerait des technologies à faible impact énergétique et adaptées aux besoins locaux, et qui peuvent être produites à petite échelle (Lizarralde et al., 2017, p.2).

La décroissance et certaines de ses propositions sont souvent remises en question dans notre société orientée vers la croissance économique, mais la décroissance ne signifie pas nécessairement une diminution du bien-être et un arrêt du développement ; elle ne vise pas une croissance négative (Latouche, 2005, p.13) ni une réduction, mais plutôt un changement (D'Alisa et al., 2015, p.30). L'approche de la décroissance propose une orientation politique spécifique qui préconise la réduction de la consommation et de la production comme stratégie pour relever les défis de la durabilité (Latouche, 2009, p.38). Elle construit ainsi un modèle alternatif de développement qui cherche à se réappropriier les outils technologiques, en donnant la priorité aux loisirs, aux relations humaines, à la convivialité, au respect de

l'environnement et à d'autres aspects de la vie qui ne sont pas mesurés par le PIB (Kallis et al., 2018, p.299). Parrique affirme que notre structure économique repose sur cinq facteurs principaux : la nature, le travail, les outils, les connaissances et les institutions. Seule une transition vers une économie de décroissance nécessiterait une réorganisation fondamentale de ces éléments pour promouvoir la durabilité et l'équité (Parrique, 2019, pp.65-66). Il affirme que la décroissance ne correspond pas simplement à une réduction de la production économique, mais à une refonte radicale de la manière dont nous organisons notre économie et notre société (Parrique, 2019, p.3). L'objectif de la décroissance est d'améliorer la qualité de vie en réduisant la consommation et la production, tout en favorisant l'équité sociale et la durabilité écologique.

Latouche (2004) montre que la décroissance n'est pas une théorie écologique ou socio-économique, mais qu'elle doit être interprétée comme un moyen permettant de se libérer de l'économie (considérée comme la foi dominante de notre société) : la décroissance devient ainsi une *"proposition nécessaire pour rouvrir les espaces de l'inventivité et de la créativité bloqués par le totalitarisme économiciste, développementiste et progressiste"* (Latouche, 2004, p.1). Cette approche remet en cause l'idée selon laquelle le bien-être est directement proportionnel à la consommation de ressources matérielles ; il existe donc diverses propositions orientées vers la sobriété, des politiques publiques aux modes de vie. Des chercheurs comme Latouche, Engler et d'autres promeuvent une alternative qui donne la priorité à la qualité de vie et à la durabilité environnementale, en proposant la *simplicité volontaire* comme moyen de libérer l'individu du consumérisme moderne (Engler et al., 2024, p.3). Dans ce nouveau fonctionnement de la société, la coopération et la collaboration au niveau local sont mises en avant, tentant ainsi de réduire les distances entre les différents acteurs (scientifiques, activistes, politiques, investisseurs,...), qui connaissent leurs territoires et leurs besoins réels (Kallis et al., 2018, p.292). L'objectif n'est donc pas seulement de réduire la consommation et la production, mais il s'agit d'un changement social d'émancipation et de démocratisation (Cattaneo et al., 2012, p.517).

Schneider et al. (2010, pp.512-513) étudient comment l'idée et le concept même de décroissance peuvent avoir de multiples significations car ils proviennent de différents horizons philosophiques et mouvements socio-intellectuels. Ils énoncent cinq sources principales de signification :

- Culturaliste : représente la critique du système hégémonique occidental qui pousse également les pays du Sud à suivre le modèle de croissance.
- Démocratique : représente la recherche d'une forme de démocratie susceptible d'engendrer un autre système socio-économique.
- Écologique : représentant un mouvement de défense des écosystèmes, qui reconnaît la valeur intrinsèque de la nature.
- Spirituel (sens de la vie) : mode de vie lié à la simplicité volontaire
- Bioéconomie ou économie écologique : représentant la bioéconomie des ressources, pour comprendre les capacités d'absorption des écosystèmes, l'élimination des déchets, la quantité de ressources disponibles, ...

Après cette brève présentation du concept de la décroissance, nous pouvons soutenir l'argument de Timothée Parrique (2019, p.6) selon lequel les principales limites de cette approche sont que le terme "*décroissance*" n'est pas encore suffisamment bien défini, que ses prescriptions politiques sont encore trop fragiles et qu'il n'existe pas de sérieux scénario de transition.

DECROISSANCE SOUTENABLE

Martinez Alier (2010, p.1744) affirme que la décroissance a une tendance éco-socialiste claire, c'est-à-dire que ce mouvement considère les aspects économiques comme des questions nécessairement politiques, qui conduiront à l'abolition du capitalisme et à un système anti-économique. La décroissance s'étend donc au-delà d'une simple théorie académique, elle constitue un mouvement et une proposition concrète de transformation des structures politiques et économiques existantes (Engler et al., 2024, p.3) ; en réalité, elle ne se cantonne pas aux limites écologiques, mais pousse à l'autolimitation, à la sobriété, à l'égalité et à la justice sociale (Hanaček, 2020, p.2). Étant donné que la croissance économique est devenue un idéal ancré dans la structure psychologique et sociale de chaque individu (Parrique, 2019, p.73), ce type de transition socio-environnementale et économique pourrait représenter un processus long et complexe, nécessitant un changement radical de cap et un engagement collectif qui permettrait la mise en œuvre de politiques centrées sur l'environnement et le bien-être (Latouche, 2009, p.32).

Dans cette recherche, je mobiliserai la décroissance dans le sens qu'elle revête à notre époque, c'est-à-dire, comme un nouveau paradigme de critique de la croissance et comme une voie socio-économique et politique alternative à celle d'aujourd'hui, qui vise à créer une société de simplicité et de convivialité (Kallis et al., 2018, p.292). Cette approche est particulièrement axée sur le changement plutôt que sur la réduction ; c'est l'idée d'une nouvelle société dans laquelle tout serait différent, chaque relation entre humains et non-humains, chaque action, conception du temps, du travail, de la vie et de l'entité. (D'Alisa et al, 2015, p.30). Il s'agirait d'un renversement de tous les processus construits autour de la croissance, s'orientant vers la désaccumulation, la démercification et la décolonisation (Hickel, 2021, p.1107). Cette restructuration profonde de notre système peut favoriser la justice sociale et environnementale, permettant une coexistence plus harmonieuse entre les humains (de différentes ethnies ou classes) et surtout avec la nature (Gaganon, et al., 2008, p.79). En effet, selon Martinez Alier et al. (2011, p.137), la décroissance représenterait une opportunité de s'attaquer aux inégalités et injustices associées au modèle économique capitaliste : en proposant une redistribution des revenus, des richesses et des ressources, dans le but d'assurer une plus grande équité sociale et une meilleure qualité de vie pour tous.

Dans son ouvrage "The Political Economy of Degrowth" (2019), Parrique discute des divers impacts négatifs de la croissance économique, tels que ses limites (biophysiques, socio-économiques et culturelles) en soutenant que la poursuite de cette voie conduira inévitablement à des crises multiples et interconnectées (Parrique, 2019, p.77/121/139). La transition vers la décroissance nécessite donc des changements significatifs dans les politiques publiques, les institutions économiques et les pratiques culturelles ; il s'agit notamment de promouvoir des économies locales, de soutenir les pratiques de consommation durable et de réformer les systèmes de production et de distribution (Parrique, 2019, p.690). Parrique considère la décroissance non seulement comme une nécessité écologique, mais aussi comme une opportunité d'améliorer la justice sociale ; la décroissance pourrait donner lieu à des sociétés plus résilientes et durables (Timotheeparrique.com, 2024). Ses idées proposent ainsi une transition radicale vers une économie plus équitable et durable, remettant en cause les notions conventionnelles de progrès et de développement.

La décroissance dont je parlerai tout au long de mon travail sera donc la " décroissance soutenable " définie comme une réponse à notre triple crise environnementale, sociale et économique (Schneider et al., 2010, p.512); une décroissance décoloniale, fondamentalement construite autour de la déconstruction de l'imaginaire social dominant

(Latouche, 2009, p.32). La décroissance soutenable indique une réduction équitable de la production et de la consommation, améliorant le bien-être humain et les conditions climatiques, principalement par la diminution du PIB, le progrès technologique, la décentralisation et la démocratisation (Martinez Alier et al, 2010, 1742). Cette approche peut donc être comprise comme défendant une " transition démocratique " dans la mesure où elle vise une transformation à long terme, qui combine différents ajustements - de dimensions économiques, technologiques, culturelles et institutionnelles - des régimes autoritaires (Rumpala, 2009, p.157-158). Je me concentrerai donc sur la décroissance dont les objectifs incluent la création d'une société moins consumériste et plus équitable, la réduction des inégalités sociales et économiques, la protection de l'environnement, la promotion du partage des ressources et l'adoption de modèles de développement durable (Hickel, 2021, p.1108).

Je m'en tiendrai toutefois à un point de vue plutôt local et à petite échelle, car, bien que la décroissance avance que des mesures doivent être prises à tous les niveaux, dans certaines pratiques ou idéologies, cette approche ne peut pas encore être coordonnée à grande échelle (Demaria et al., 2013, p.205).

CHP.4 : THE WHITENESS :

Comme indiqué précédemment, j'estime qu'il est essentiel d'examiner le concept de whiteness pour comprendre son impact dans le contexte de l'environnementalisme et de la décroissance. Cullen (2014, p.45) souligne que la whiteness représente un phénomène structurel qui reste largement incontesté car il accorde des privilèges à ceux qui sont blancs. L'analyse critique de cette approche permettra donc de comprendre comment les dynamiques raciales influencent la perception et la pratique de la décroissance, en soulignant les implications possibles d'une perspective culturellement spécifique dans la promotion des pratiques de durabilité.

Ruth Frankenberg (1993, p.1) postule que la "whiteness" peut représenter trois dimensions du pouvoir ; elle peut être comprise comme la position d'avantage structurel (de privilège racial), elle peut représenter un "point de vue" dominant, et elle peut se référer à l'ensemble des pratiques culturelles. Cullen (2014), avec *the Critical Whiteness theory*, soutient que les comportements et pratiques discriminatoires sont structurellement construits par un type d'enseignement qui n'est pas inclusif. Ils sont ensuite maintenus et reproduits par des

comportements de pouvoir dominants liés au groupe spécifique (Cullen, 2014, p.38). Cette théorie démontre qu'il existe une normativité apparente, une invisibilisation structurelle des Blancs, de sorte que le groupe est représenté comme "normal" et "neutre" à partir duquel l'expérience et la conception de la "racialité" sont faites (Frankenberg, 1993, p.6). *The Critical Whiteness theory* souligne comment, malgré un contexte post-racial ou antiraciste, la discrimination et la "différence" passent du biologique au culturel ; une sorte d'ethnocentrisme occidental hégémonique est établi, soumettant ainsi d'autres "cultures" à un système de valeurs particulier (Tanghe, 2019, p.316). Cela est lié à un système d'éducation et de valeurs particulier dans lequel la whiteness est associée à une identité et à une pureté culturelle à protéger (Tanghe, 2019, p.317).

La whiteness ne construit et n'influence pas seulement les personnes blanches, mais aussi celles qui ne le sont pas ; elle assigne à chaque individu/groupe une position dans les relations de pouvoir (McIntosh, 1988, p.295). "*The whiteness privilege*" est souvent méconnu par les populations occidentales en raison d'une absence de prise de conscience, ce qui renforce la fausse culture de la méritocratie qui a une incidence particulière sur les individus en dehors de l'imaginaire dominant (Cullen, 2014, pp.40-41). La complicité intentionnelle et la non-remise en question de la discrimination, ou plutôt, du privilège, ne sont pas considérées dans diverses dimensions de notre société, ce qui conduit au développement de pratiques susceptibles de perpétuer des effets néfastes sur les populations plus marginalisées (Appelbaum, 2004, p.59). L'une des principales pratiques reproduites en Occident est le "*gaslighting racial*", c'est-à-dire, la croyance selon laquelle le racisme n'existe plus et qu'il existe une justice universelle dans laquelle tous sont considérés comme égaux (Dibondo - Konbini, 2024). Cette invisibilisation de la racialisation, même au niveau institutionnel - par exemple dans la brutalité policière - permet de maintenir des dynamiques de pouvoir liées à l'exploitation et à l'oppression de communautés entières (Appiah, 1989, p.47).

The Critical Race Theory, née dans les années 1980, est antérieure à la Critical White Theory; elle repose sur des prémisses qui soulignent la manière dont le racisme est reproduit et normalisé dans les sociétés occidentales, invisibilisant l'expérience des personnes noires et privilégiant le fait d'être "blanc" et les intérêts qui y sont associés (Delgado et al., 2001). La surreprésentation et l'hégémonie de l'imaginaire occidental-colonial dominant dans le monde conceptuel et intellectuel soulignent donc cet aveuglement face à la réalité de la dynamique du pouvoir racial (Appiah, 1989, p.41-42). Cette contestation donne ainsi naissance à ce que l'on appelle la "charge raciale", selon laquelle la seule façon de s'affranchir

est de devenir un homme-blanc (Dibondo, 2024, p.18). Solorzano (1997, p.6) définit cette théorie critique de la race comme : "*a framework or set of basic perspectives, methods, and pedagogy that seeks to identify, analyze, and transform those structural and cultural aspects of society that maintain the subordination and marginalization of people of color*".

La *Critical Race Theory* s'appuie également sur l'idée d'une " *identité noire collective* " que l'on retrouve principalement dans les pays occidentaux, selon laquelle tous les individus afro-descendants partagent la même oppression institutionnelle (Ayata, 2018).

"what blacks in the West [...] have mostly in common is the fact that they are perceived – both by themselves and by others – as belonging together in the same race, and this common race is used by others as the basis for discriminating against them"

(Appiah, 1989, p.47)

En même temps, paradoxalement, cette réalité collective, bien qu'elle crée une solidarité morale, n'implique pas nécessairement une uniformité culturelle. Elle demeure une caractéristique individuelle qui n'unit pas tous les individus dans une sorte de "nationalisme noir" ; la non-appartenance culturelle aux mêmes pays (occidentaux et "d'origine") crée un isolement des afro-descendants qui ne partagent pas les mêmes spécificités et ethnies entre eux (Appiah, 1989, p.47). Ainsi, malgré le fait que ces communautés soient perçues comme unies dans les causes de l'oppression, il existe, au sein des sociétés occidentales, une tension dans la réalité des personnes afro-descendantes : entre la solidarité morale et la diversité culturelle créée par la complexité de cette identité.

CULTURE DE LA WHITENESS DANS L'ÉCOLOGIE (WHITENESS OF THE GREEN)

L'éducation à l'environnement est essentielle pour sensibiliser les générations actuelles et futures à la destruction de l'environnement et à diverses actions problématiques ; cette éducation pourrait encourager un changement dans les pratiques et les comportements des consommateurs. Cependant, en Occident, les programmes d'éducation à l'environnement sont souvent caractérisés par un système de classes racialisées (McLean, 2013, p.356).

Bien que nous nous considérons aujourd'hui dans un contexte " post-racial ", dans l'éducation à l'environnement, le colonialisme n'est pas vraiment enseigné, les histoires des peuples indigènes sont effacées, et la violence de la discrimination encore présente est masquée,

construisant une image du Blanc comme étant doté de "bonté et d'innocence" (McLean, 2013, p.357). L'environnementalisme dominant qui est maintenu dans l'éducation à l'environnement ne prend pas en compte toutes les questions liées à la culture ou à la classe ; dans ce cas, toutes les injustices environnementales (installation de déchetteries,...) ne sont pas considérées comme des problèmes environnementaux (Keucheyan, 2018, pp.25-26).

“L'éducation à l'environnement peut devenir un lieu où les "bons" Blancs peuvent maintenir leur supériorité en sauvant à la fois l'environnement et les personnes de couleur, ce qui inclut les communautés indigènes dévastées par la destruction de l'environnement.”

(McLean, 2013, p.358)

L'écologie et l'éducation à l'environnement ont également été dominées par l'Occident et, au fil du temps, ont promu une vision dominante et unilatérale de l'environnement, détachée des questions sociales et politiques (Keucheyan, 2018, p.28). Dans ce cas, l'écologie profonde correspond à une approche environnementale d'une élite et d'un groupe aisé, pour qui la vraie nature est la nature sauvage qui n'est pas encore dominée par l'humain (blanc) (Stoll, 2001, p.412). La nature et les réalités environnementales représentent uniquement ce qui nous entoure et ce qui est lié au climat ; dans cette perspective, l'environnement est détaché de l'humain, et est sous-tendue une distinction entre la nature et la ville, où l'on parle de “wilderness” en excluant tout lien avec les questions urbaines (Keucheyan, 2018, p.28). À partir de la normativité de la whiteness, se construit une nature particulière et racisée, constituée de frontières "naturelles" et de spécificités des groupes qui les habitent (Tanghe, 2019, p.314). Les différences entre les divers groupes sont donc également ancrées dans l'espace, créant des dichotomies raciales et environnementales entre la nature colorée et la nature blanche (Keucheyan, 2018, pp.36-40). L'eurocentrisme de ce système-monde capitaliste, qui est également établi dans les politiques et la recherche écologiques, a créé et reproduit une écologie géopolitique hétéropatriarcale et coloniale basée sur des relations d'exploitation justifiées (Hanaček, 2020, p.6).

L'influence de l'imaginaire dominant d'une culture de la whiteness affecte également l'environnementalisme et notre relation à l'environnement. Le discours général sur le développement part du principe que la civilisation européenne éclairée et progressiste est confrontée à des peuples arriérés, incapables de s'améliorer (Torgerson, 2006, p.723). Cette dynamique fait que de nombreux mouvements environnementaux ne sont pas vraiment inclusifs : les minorités, et en particulier le lien entre la discrimination environnementale et

la justice sociale sont invisibilisés, ce qui laisse ces mouvements appartenir principalement aux Blancs de la classe moyenne supérieure (Lakhani et al., 2020). En outre, même autour des questions de justice environnementale, est adoptée une vision globale du changement climatique, issue des pays eurocentristes, ce qui " *renforce l'idée assez répandue que ceux-ci dramatisaient à l'excès les problèmes climatiques au détriment des besoins plus pressants des plus pauvres* " (Larrère, 2015, p.79).

Le maintien d'une éducation environnementale colonisée reproduit des discours de développement orientés vers le pouvoir (culturel, économique et intellectuel) occidental. Dans ce type de discours, la crise socio-environnementale du Sud et des quartiers marginalisés est due à l'"immaturité" éco-culturelle de ces populations (Torgerson, 2006, p.722). En outre, cet environnementalisme dominant dans l'éducation entraîne la reproduction de l'*élitisme environnemental* des mouvements écologistes occidentaux, comme dans la politique, et maintient l'imaginaire dominant (Keucheyan, 2018, p.27). Les agendas politiques et académiques devraient donc être décolonisés et orientés vers les communautés marginalisées afin de devenir réellement inclusifs et justes (Hanaček, 2020, p.6).

"La couleur de l'écologie n'est pas le vert, mais le blanc [...] Dans la mesure où l'environnement est construit par des politiques publiques, la forme État-nation influe sur ses contours. L'environnement est aussi un concept de classe qui, incluant certaines problématiques, en exclut par là même d'autres "

(Keucheyan, 2018, p.27)

CHP.5 : JUSTICE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE :

Pour traiter de mon sujet et dénoncer les injustices environnementales, politiques, économiques et sociales, il faut d'abord définir ce que j'entends par *justice socio-environnementale*. En soi, il n'existe pas de concept précis de "justice socio-environnementale", mais dans ce document, je mobiliserai cette notion pour souligner le lien intrinsèque entre les inégalités socio-économiques et les inégalités environnementales, qui créent un système d'injustices pénalisant particulièrement les communautés défavorisées et marginalisées. Cette notion pourrait être rapprochée de la justice climatique. Ce n'est que par une vision intégrée et solidaire de la complexité de notre société critique que nous pourrons

promouvoir des politiques publiques et des pratiques sociales plus équilibrées et plus inclusives ; car il devient de plus en plus clair que les obstacles à la réalisation de la justice sociale et de l'équité économique sont les mêmes qui ne nous permettent pas de faire face efficacement à la crise climatique (Gunn-Wright & Kahn, 2022).

“To the white people who care about maintaining a habitable planet, I need you to be actively anti-racist. I need you to understand that our inequality crisis is intertwined with the climate crisis. If we don't work on both, we will succeed at neither.” Ayana Johnson
(Lakhani et al., 2020)

La justice sociale fait référence au principe fondamental qui consiste à garantir l'égalité des chances, des droits, et de traitement pour tous les membres de la société. Elle implique la reconnaissance des inégalités socio-économiques ou matérielles découlant de facteurs tels que la classe sociale, la "race", le sexe, l'appartenance ethnique et l'orientation sexuelle (Fraser, 2004, p.152). Une société juste est une société dans laquelle chaque individu ou groupe, sans discrimination ou privilège basé sur des caractéristiques personnelles ou identitaires, a un accès égal aux ressources, services et opportunités, des droits civils égaux et une pleine participation, liberté ou responsabilité (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014, p.99).

Comme je l'expliquerai plus en détail dans la méthodologie, je souhaiterais mobiliser l'*approche social-écologique* d'Eloi Laurent (2015, 2023), qui permet de comprendre le lien intrinsèque et plurilatéral entre les dimensions sociales, économiques et écologiques dans le défi socio-environnemental actuel. Les conditions environnementales affectent de manière disproportionnée la santé et le bien-être des individus et des groupes, en particulier les plus vulnérables (Laurent, 2015, p.130). Appréhender la justice de manière plus holistique nous permettra donc de comprendre la condition des populations afro-descendantes dans un éventuel contexte de décroissance.

Dans un premier temps, je définirai le concept de justice environnementale qui, en plaçant les inégalités environnementales au centre, me permettra d'exposer d'autres " politiques " de justice qui pourraient être fondamentales dans la lutte contre la crise socio-climatique (Laurent, 2015, p.131).

JUSTICE ENVIRONNEMENTALE :

Martinez Alier et O'Connor (1996) ont forgé le terme de "*conflit distributif écologique*" pour identifier tous les conflits sociaux découlant de la distribution inégale des bénéfices environnementaux et de la répartition inégale et non-durable des charges environnementales (Scheidel et al., 2018, p.587). Ils peuvent être divisés en trois grandes catégories : les mouvements pour la justice environnementale, les conflits environnementaux et les mobilisations NIMBY - not in my backyard (pas dans mon jardin) (Akbulut, 2019, p.2). Le concept de justice environnementale est apparu dans les années 1970/80 aux États-Unis comme un langage et une " pratique " pour dénoncer la normativité intégrée dans le lien entre environnement et société (Walker, 2009, p.355). Le terme a d'abord été utilisé par des mouvements de revendications pour les droits civiques, et particulièrement ceux des catégories populaires et de minorité raciale pour empêcher l'enfouissement des déchets toxiques (Keucheyan, 2018, p.21).

Bien que la justice environnementale soit née d'un mouvement de lutte contre le racisme environnemental, elle est aujourd'hui utilisée dans le monde entier pour lutter contre toutes sortes de discriminations environnementales, telles que la pollution ou les impacts du changement climatique, subies par les communautés les plus fragiles (Martinez.Alier, 2011, p.125). Ce langage s'est donc étendu matériellement, politiquement et spatialement (Walker, 2009, p.356) pour défendre les injustices socio-environnementales qui peuvent se produire dans diverses sphères et services qui, au fil du temps, deviennent de plus en plus élitistes et inégaux (Illich, 2004, p.394). Il existe un lien profond entre le bien-être environnemental et socio-économique ; l'écologie politique est un mouvement qui pourrait permettre le développement humain (économique, sanitaire et éducatif) de manière durable pour tous (Laurent, 2009, p.33).

"Les inégalités de revenus ont de lourds effets négatifs sur la satisfaction. Les individus vivant dans des régions à fortes inégalités de revenus tendent à avoir de moins bons résultats en matière de santé et de bonheur "

(D'Alisa et al., 2015, p.140)

Ce mouvement s'intéresse aux injustices subies par les populations défavorisées, souvent contraintes par la folie économique à vivre et à rester dans des zones menacées ; les injustices environnementales sont principalement des suites d'injustices socio-économiques (Gagnon, et al., 2008, pp.86-87). En effet, celles-ci sont directement liées au système capitaliste, qui

produit des inégalités dans les différents rapports à l'environnement des individus et des groupes. La classe et l'appartenance ethnique sont les déterminants de la localisation des risques environnementaux et des effets sur la santé qui en résultent, ce qui représente les principales caractéristiques des inégalités environnementales (Rainey, 2005, p.270). On peut donc comprendre que la justice environnementale cherche à saisir, mesurer et corriger les inégalités environnementales qui résultent des injustices sociales (Laurent, 2023, p.102). Le concept de "*conflit distributif écologique*" devient donc extrêmement intéressant lorsqu'on parle de justice environnementale, car il nous permet de comprendre l'interconnexion socio-environnementale de certaines politiques et activités humaines (Scheidel et al., 2018, p.589).

"Les différents secteurs de la population ne sont pas égaux face aux conséquences néfastes du processus industriel. Plus on est pauvre, noir, femme, ou les trois à la fois, plus on subit les effets nocifs de ce processus, toutes choses égales par ailleurs."

(Keucheyan, 2018, p.49)

L'injustice environnementale s'inscrit dans une perspective locale propre aux discriminations subies dans un pays, souvent invisibles dans le temps et dans l'espace en raison de l'imaginaire dominant de la nature comme bien universel accessible à tous sans distinction de sexe, d'origine ou de classe - une idéologie fautive dans nos sociétés (Keucheyan, 2018, p.20). En effet, différentes politiques tendent " *à naturaliser les inégalités environnementales, à les présenter comme une conséquence inévitable du développement économique, dont il conviendrait seulement de répartir moins injustement l'impact* " (Keucheyan, 2018, p.24). Ainsi, le langage de la justice environnementale cherche également à donner une voix et une influence aux luttes qui précèdent son émergence et son application, devenant ainsi une lutte mondiale, puisque les sources et les causes de l'inégalité sont également mondiales dans leur portée et leur impact (Brulle et al., 2005, p.296).

JUSTICE CLIMATIQUE ET INEGALITES ENVIRONNEMENTALES :

La question du climat ne doit pas seulement être comprise et considérée d'un point de vue environnemental ou physique, mais elle joue également un rôle éthique et politique (UNDP, 2023). En effet, l'impact du changement climatique est extrêmement disproportionné ; les populations les plus vulnérables, en raison de leur accès limité aux instruments d'"adaptabilité" (économiques, infrastructurels, géographiques,..), sont particulièrement

touchées par la crise environnementale et ses répercussions socio-économiques. (Hartley, 1995, p.279).

“On average, those who have contributed least to climate change suffer the most, while those who have contributed most suffer the least. The latter usually have sufficient resources to protect themselves from the effects of climate change.[...] This central fact, which, by the way, applies to almost all so-called “environmental crises,” is perhaps best described as “climate injustice.” That is why the call for mere climate protection does not go far enough. What we need is climate justice.”

(Burkhart et al., 2016, p.115)

Les inégalités environnementales résultent de différentes lacunes dans notre société : elles peuvent être dues à l'action de l'Etat, dues au marché (système économique), ou aux deux (Keucheyan, 2018, p.14). Ce type d'inégalité n'est pas lié uniquement à l'environnement, mais cristallise le lien intrinsèque entre les dimensions socio-économiques et politiques de notre société et soulignent leurs impacts environnementaux. Ce sont des injustices socio-économiques, environnementales ou matérielles, qui sont produites et accentuées dans divers domaines qui peuvent être économiques, sociaux, sanitaires, éducatifs, de services, ou environnementaux (Fraser, 2004, p.155). Dans le sous-chapitre consacré à l'approche social-écologique d'Eloi Laurent, dans la méthodologie, je développerai ce lien profond entre les différents domaines, et également les implications dans les inégalités environnementales.

Les inégalités environnementales représentent les possibilités limitées des populations vulnérables face aux défis environnementaux ; il s'agit de l'accès limité aux ressources, de l'exposition aux phénomènes naturels, de l'exclusion des processus politiques, ... (Laurent, 2023, pp.102-104). Il existe principalement deux écoles de pensée pour remédier à ces discriminations : le paradigme de la redistribution, selon lequel la solution pourrait résider dans une restructuration économique, et le paradigme de la reconnaissance, selon lequel un changement symbolique et culturel devrait être opéré (Fraser, 2004, p.155). La justice climatique vise à prendre en compte ces différents types d'inégalités, qui peuvent être structurelles, socio-économiques ou intergénérationnelles. Cela en fait un aspect important de la transition juste, car il s'agit d'une approche holistique qui permettrait d'inclure tous les individus et toutes les communautés (UNDP, 2023).

La justice climatique définit donc le changement climatique comme une question politique et éthique, où la dégradation de l'environnement est considérée d'un point de vue spatial et

temporel dans notre complexité mondiale. Elle repose principalement sur le fait que les plus vulnérables et les plus pauvres, dans notre société, sont les plus affectés par les impacts négatifs du changement climatique, même s'ils n'en sont pas les premiers responsables (CESE, 2017, p.22). La justice climatique cherche donc à faire le lien entre la justice environnementale et la justice sociale, en plaçant l'équité et les droits de l'humain au centre (UNDP, 2023).

Les inégalités environnementales peuvent être analysées "horizontalement" et "verticalement" ; la première indique l'analyse spatiale des processus de diffusion, de reproduction et de contextualisation de diverses discriminations qui se sont produites dans les cultures politiques et institutionnelles des pays, tandis que la seconde indique une analyse temporelle des conditions socio-environnementales et politiques changeantes qui dépassent les frontières nationales, y compris les relations internationales des accords commerciaux, le climat,... (Walker, 2009, pp.356-374). Il existe plusieurs méthodologies pour catégoriser ces inégalités ; elles peuvent être différenciées par leur facteur générateur, par leur spécificité d'inégalité, ou par le critère d'inégalité (Laurent, 2023, pp.102-103).

Dans cette section, j'aimerais particulièrement me concentrer sur la manière dont les inégalités environnementales peuvent être catégorisées en termes de justice. L'existence d'inégalités et d'injustices environnementales dans notre système empêche un traitement égalitaire, il est donc crucial d'associer une typologie précise de la justice institutionnelle en fonction de l'impact d'une injustice donnée (Larrère, 2015, p.73). Les inégalités environnementales peuvent être analysées à travers trois types de justice, à savoir la justice distributive, procédurale et de reconnaissance.

Justice distributive pour les inégalités d'exposition, de sensibilité et d'accès :

Cette catégorie d'injustice environnementale désigne l'inégale répartition de la qualité de l'environnement entre les individus et les groupes. Elle englobe les inégalités dans l'exposition à des risques environnementaux néfastes, comme la pollution atmosphérique urbaine, ainsi que dans le manque d'accès aux ressources environnementales bénéfiques, comme les espaces verts et l'eau propre. Les groupes socialement vulnérables sont souvent plus exposés à ces risques, ce qui peut entraîner des inégalités de santé et de bien-être (Laurent, 2023, p.102).

La justice distributive découle de deux faits générateurs d'inégalité. Elle vise à corriger les inégalités liées à l'exposition aux impacts des changements climatiques. Elle se concentre sur la répartition équitable des avantages et des charges environnementales entre les individus et les groupes pour garantir que les ressources et les opportunités liées à l'environnement soient partagées de manière juste et équitable, cela en tenant compte des besoins et des capacités des différents acteurs. Ce type de justice vise également à corriger les inégalités environnementales existantes en demandant des comptes aux acteurs qui en sont responsables. Cela peut impliquer également des mesures de réparation pour les dommages subis par les communautés affectées, par la pollution ou d'autres formes de dégradation environnementale. Cet aspect de la justice distributive porte une attention particulière aux acteurs jugés responsables des dégâts environnementaux (Laurent, 2023, p.104).

Justice de reconnaissance pour les inégalités distributives des politiques environnementales :

Les inégalités distributives des politiques environnementales se réfèrent aux effets différenciés des politiques environnementales sur les différents acteurs, qui varient selon leur statut social. Par exemple, les politiques fiscales ou réglementaires peuvent avoir des effets disproportionnés sur les ménages à faible revenu ou sur les communautés marginalisées, aggravant ainsi les inégalités socio-économiques existantes (Laurent, 2023, p.102).

La justice de reconnaissance concerne la manière dont les politiques environnementales affectent la reconnaissance et le respect des identités, des valeurs culturelles et des besoins des différents groupes sociaux. Elle vise à éviter les effets négatifs sur la dignité et l'estime de soi des personnes et des communautés. (Laurent, 2023, p.104)

Justice procédurale pour les inégalités dans la participation aux politiques publiques environnementales :

Cette forme d'inégalité se réfère à l'accès inégal à la prise de décision concernant les politiques environnementales. Les groupes socialement et politiquement marginalisés peuvent être exclus des processus décisionnels, ce qui limite leur capacité à influencer les

politiques qui affectent directement leur environnement et leur qualité de vie (Laurent, 2023, p.103).

La justice procédurale se concentre sur l'accès équitable aux processus décisionnels en matière d'environnement. Il s'agit de garantir que tous les individus et groupes concernés aient la possibilité de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques environnementales (Laurent, 2023, p.103)

FIGURE 2 : UNE TYPOLOGIE DES INEGALITES ENVIRONNEMENTALES

Type d'inégalité climatique	Dimension de la justice	Fait générateur	Vecteurs d'inégalité	Critères d'inégalité	Exemples d'inégalité ²
Type 1	Justice procédurale	Impact des individus et des groupes sur les politiques climatiques	Exclusion des procédures de décision publique	Nationalité, localisation spatiale, âge, genre, niveau socioéconomique (revenu, santé, éducation, etc.), caractéristiques ethniques, etc.	Non-participation à l'élaboration des plans climat
Type 2	Justice de reconnaissance ¹	Impact des politiques climatiques sur les individus et les groupes	Fiscalité, politiques réglementaires, information/sensibilisation	Inégalités de revenu verticales et horizontales causées par les politiques d'atténuation	
Type 3	Justice distributive	Exposition/sensibilité (vulnérabilité) au changement climatique	CO ₂ , polluants locaux, déchets, etc.	Exposition et sensibilité inégales aux canicules en milieu urbain	
Type 4	Justice distributive	Impact des individus et des groupes sur le changement climatique	Émissions de GES par les déciles de revenu supérieurs		

Source : Eloi Laurent, *La social-écologie : une perspective théorique et empirique*, 2023

En addition à la terminologie d'Eloi Laurent, on peut mentionner deux autres types de justice institutionnelle : la justice criminelle ainsi que la justice restaurative.

Justice criminelle pour les inégalités de responsabilité des groupes/individus à l'impact du changement climatique :

Les inégalités de responsabilité, dans le contexte du changement climatique, sont liées aux différences dans la contribution des institutions ou des individus à la destruction de l'environnement et aux impacts socio-environnementaux négatifs qui en résultent, lesquels affectent la santé d'autres individus. Certains acteurs comme les pays occidentaux, des

entreprises ou des super-riches, sont responsables de la majorité des dommages environnementaux, tandis que d'autres, notamment les pays en développement et les populations vulnérables, subissent les conséquences les plus graves sans avoir contribué de manière significative à cette crise climatique (Michelot, 2019, p.7).

La justice criminelle se concentre sur la responsabilité pénale des groupes et des individus qui contribuent de manière significative au changement climatique et qui portent atteinte aux droits fondamentaux des humains. Cette forme de justice vise à prévenir et à punir ceux qui, par leurs actions ou omissions, aggravent les risques climatiques et provoquent des violations des droits humains tels que le droit à la vie, à la santé et à un environnement sain (South et al., 2018, p.1).

Justice restaurative pour les inégalités historiques de responsabilité des groupes/institutions envers le climat et autres populations :

La justice restaurative aborde les réparations et la réconciliation pour les dommages causés par les actions passées de différents acteurs, en particulier celles qui ont conduit à des inégalités environnementales et sociales néfastes pour les communautés locales. Elle vise à reconnaître les torts historiques et à réparer les préjudices subis par les populations affectées par la spoliation des terres, la destruction des écosystèmes et l'exploitation des ressources naturelles. Ce type de justice cherche à rétablir l'équité et la dignité des communautés affectées par le biais de mesures de réparation, qui peuvent inclure des compensations financières, la restitution des terres, la restauration des environnements endommagés, ainsi que des initiatives de dialogue et de réconciliation pour restaurer les relations et promouvoir la justice sociale (EFRJ, 2020).

Ce type de justice met l'accent sur les injustices et les inégalités causées par les actions passées, en particulier les impacts de la colonisation et de l'oppression systémique. Les inégalités historiques de responsabilité se réfèrent donc aux effets durables des actions passées, qui ont souvent conduit à une exploitation intense des ressources naturelles et à la marginalisation de certaines communautés. Ces actions ont créé des inégalités profondes et persistantes en termes de répartition des richesses, d'accès aux terres et de santé environnementale, affectant gravement aussi les générations actuelles appartenant aux communautés autrefois colonisées (Simmons et al., 2023, p.371).

PARTIE IV : QUESTIONS DE RECHERCHE

CHP.6 : QUESTIONS DE RECHERCHE

Face aux différentes crises existantes, j'estime personnellement que le paradigme de la décroissance pourrait être une bonne alternative, car il permettrait de répondre aux défis environnementaux, sociaux, politiques et économiques. Cependant, dans un tel contexte institutionnel, pour remettre en cause le système de croissance, la décroissance nécessiterait un profond changement de paradigme. Le défi sera de mettre en œuvre un changement qui soit collectif et qui s'applique du niveau local au niveau global (Rumpala, 2009, p.166). En outre, comme l'affirme Karen Bell (2014, p.217), dans une culture de la whiteness, même si le capitalisme pouvait être éliminé, l'influence qu'il a exercée sur notre "être" rend l'éloignement des discours hégémoniques néfastes extrêmement difficile. Par conséquent, l'élimination du capitalisme est une condition nécessaire à la justice environnementale, mais pas une condition suffisante.

En se concentrant sur les communautés les plus défavorisées, il est particulièrement difficile de s'attaquer à l'inégalité économique et aux défis écologiques sans s'assurer que l'inégalité sociopolitique soit également prise en compte. Les inégalités historiques et structurelles sont enracinées dans le système occidental dominant, et, sans la garantie que ces injustices soient traitées, les populations afro-descendantes et les autres communautés marginalisées pourraient être victimes des politiques socio-écologiques (Gilmore, 2013, p.1285). Je me demande donc comment la décroissance peut aussi réellement affecter et traiter un problème socioculturel qui s'est ancré dans l'humain au fil du temps, comme le racisme.

Souvent, dans de nombreuses approches écologiques, la question de la justice raciale n'est pas vraiment prise en compte, reportant les discours sur la racialisation à une crise post-climatique. Personnellement, en accord avec Rhiana Gunn-Wright (2023), j'estime que les politiques climatiques et les politiques de justice sociale doivent être fusionnées en un seul discours permettant aux populations afro-descendantes une meilleure résilience pendant les transitions écologiques. Certains chercheurs critiquent la décroissance, la décrivant comme une approche élitiste susceptible de pénaliser les populations les plus marginalisées, affirmant également qu'une économie en perte de vitesse peut entraver le développement.

Dans ce mémoire, je voudrais donc comprendre si la décroissance mobilise vraiment une approche social-écologique qui lui permettrait d'être considérée comme une politique de transition juste, principalement pour les populations afro-descendantes.

Ma question de recherche sera donc la suivante :

Dans quelle mesure la décroissance peut-elle être considérée comme une stratégie de transition juste également pour les populations afro-descendantes, en remettant en question les dynamiques de pouvoir de la "whiteness" au sein d'un système capitaliste ?

Pour analyser et répondre de manière adéquate à la question suivante, celle-ci sera accompagnée de deux sous-questions qui éclaireront les trois concepts principaux de ma recherche, à savoir la whiteness, le capitalisme et la justice socio-environnementale. Ces sous-questions seront toujours construites autour des perspectives des populations afro-descendantes.

Q1. Décroissance, whiteness et capitalisme : *de quelle manière les théories de la décroissance remettent-elles en question les dynamiques de pouvoir existantes sous la culture de la whiteness, d'un système capitaliste ?*

Q1. Décroissance et justice socio-environnementale : *dans quelle mesure les approches de la décroissance actuelles intègrent-elles les politiques de la transition juste, en prenant en considération les dynamiques raciales existantes ?*

Pour établir si la décroissance peut être considérée comme une politique de transition juste, apportant la justice aux peuples afro-descendants, il faut tout d'abord comprendre que la décroissance n'est pas une théorie finie en soi, mais plutôt un moyen par lequel, en rompant avec la rhétorique économique, un projet alternatif de politique de post-développement est créé (Latouche, 2004, p.1) ; pour répondre à ma question, nous pouvons alors essayer de comprendre comment la décroissance est construite et comment elle prend en compte les différents aspects de notre société.

L'analyse de mon mémoire sera structurée en deux parties. Dans la première partie (Analyse I), je tenterai de répondre à la question Q1 ; j'effectuerai une analyse afin de comprendre comment, au sein des théories de la décroissance, les dynamiques de pouvoir existantes et construites dans un système capitaliste de culture de la whiteness sont prises en compte.

Cette première partie me permettra par la suite de comprendre quelles sont les limites de la décroissance face à notre société et, de plus, comment elle peut devenir une approche de transition juste. L'analyse I sera divisée en trois chapitres, qui exploreront spécifiquement la "whiteness", le "capitalisme racial" et les "dimensions du pouvoir et influences macro-écologiques". Dans la deuxième partie de mon analyse (Analyse II), je répondrai à la question Q2. À partir des résultats obtenus dans la première partie, je pourrai étudier comment la décroissance inclut les questions de justice raciale en considérant l'expérience des Noirs, influencée par les dynamiques de pouvoir socio-économiques. Cette partie sera divisée en deux chapitres, qui mettront en évidence "les perspectives des peuples afro-descendants" et "la justice socio-environnementale". Ceux-ci me permettront de comprendre si la décroissance peut contribuer à une transition inclusive qui bénéficie même aux communautés les plus marginalisées de l'Occident.

HYPOTHESES

Pour chacune des sous-questions présentées, j'ai pu formuler mon hypothèse :

HQ1. Comme nous l'avons vu précédemment, le système capitaliste repose sur trois rapports de force fondamentaux d'exploitation : le néocolonialisme, le patriarcat et le salariat. La lutte pour la justice socio-environnementale aboutit à la remise en cause de ces trois rapports de force, auquel cas une société basée sur d'autres valeurs que la décroissance pourrait également signifier le début d'un système post-patriarcal. La décroissance pourrait ainsi représenter un moyen de parvenir à un système plus juste et plus cohérent (Abraham, 2021, p.40). Malheureusement, comme notre société est construite autour de la dynamique d'une culture de la whiteness, et que notre éducation est encore orientée vers une économie rationnelle et coloniale, différentes formes d'injustice socio-climatique ne sont pas questionnées, comme leur lien inhérent au capitalisme racial. La décroissance pourrait apporter un réel changement et être considérée comme une approche innovante uniquement dans le cas où elle serait capable de prendre du recul et de remettre véritablement en question les dynamiques de pouvoir ancrées dans une culture de la whiteness. Dans le cas contraire, elle pourrait reproduire, voire amplifier, les dynamiques de discrimination à l'égard des populations afro-descendantes.

HQ2. Afin de mettre en œuvre une décroissance efficace, qui puisse conduire à un véritable changement, il faudrait intégrer divers concepts liés aux politiques de transition juste, tirant parti de l'approche social-écologique d'Eloi Laurent, comme par exemple une véritable démocratisation, une intégration de la justice climatique et une priorité donnée au bien-être humain plutôt qu'au bien-être économique. Ce n'est que par une véritable démocratisation politique et économique, caractérisée par une participation collective juste et de qualité, que la décroissance pourra structurellement conduire au changement. Il sera donc crucial de prendre des décisions holistiques qui tiennent compte de la complexité de nos sociétés afin d'éviter de reproduire ou de renforcer certains problèmes existants (Demaria, 2013 ; Rumpala 2009). Malheureusement, la décroissance compte parmi ses limites le fait qu'elle ne propose pas encore un scénario de transition précis accompagné de politiques fortes (Parrique, 2019, p.6), aussi, elle n'est pas encore véritablement holistique et elle peut se limiter à une communauté précise, sans intégrer les expériences et les perspectives d'autres groupes confrontés à d'autres types de problèmes.

En conclusion, je pense que la décroissance a le potentiel de constituer une approche innovante et transformatrice, mais seulement si elle peut rompre avec les dynamiques de pouvoir et les structures discriminatoires qui caractérisent le système capitaliste actuel. Une mise en œuvre qui prend en compte les dimensions sociales, économiques et écologiques de manière intégrée peut conduire à une transition plus juste et équitable, contribuant à une plus grande justice socio-environnementale pour toutes les communautés, y compris les communautés afro-descendantes.

PARTIE V : METHODOLOGIE

Dans ce chapitre, je développerai mes réflexions autour de la méthode d'analyse que j'ai utilisée pour répondre adéquatement à ma question de recherche, et aux sous-questions qui y sont liées. J'essaierai de préciser quelle méthodologie j'ai utilisée, le long de quels processus et réflexions, quels thèmes j'ai soulignés et principalement apportés pour quels auteurs.

Mon objectif, à travers ce mémoire, est de comprendre si la décroissance peut être considérée comme une politique de transition juste qui, outre la lutte contre le changement climatique

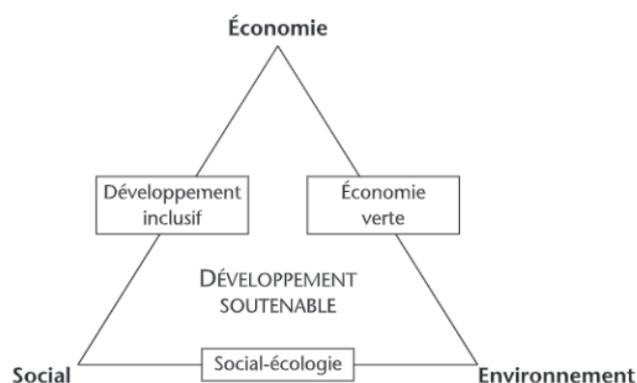
et le respect de notre environnement, serait également perçue comme une approche de démocratisation et d'inclusion pour toutes les populations marginalisées. Ce type de questionnement nécessite donc, dans un premier temps, une analyse critique de la décroissance qui examine comment elle remet en question les concepts fondamentaux du capitalisme (liés au maintien de la discrimination raciale) et si elle reproduit les pratiques et les cultures de la whiteness. Par la suite, afin de comprendre si la décroissance peut être considérée comme une transition écologique juste, il est important de compléter mon thème avec le concept de la justice environnementale, en analysant comment la décroissance intègre différents types de justice pour résoudre les injustices socio-environnementales.

Dans le cadre de mes recherches sur la décroissance et sur la justice socio-environnementale pour les populations afro-descendantes, l'approche social-écologique semble particulièrement utile. Elle me permettra d'analyser les interactions complexes entre décroissance, justice sociale et racialisation environnementale, en mettant en évidence les inégalités structurelles qui entravent une transition juste. De plus, à partir d'une approche social-écologique, nous pourrons structurer une formulation concrète de recommandations pour des politiques et des pratiques qui promeuvent une société plus juste et durable pour tous, avec une attention particulière pour les populations afro-descendantes. Il sera donc crucial de commencer à expliquer comment l'approche social-écologique est construite et sur quoi elle est basée.

APPROCHE SOCIAL-ÉCOLOGIQUE

L'approche social-écologique, proposée par Eloi Laurent (2015 ; 2023), est une contribution importante à la compréhension des interconnexions entre les dimensions sociales, économiques et écologiques du défi environnemental. Dans ce chapitre, nous allons explorer les concepts et principes clés de cette approche, et examiner son applicabilité dans le contexte de la décroissance et de la justice socio-environnementale.

FIGURE 3 : APPROCHE SOCIALE-ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE



Source : Eloi Laurent, *La social-écologie : une perspective théorique et empirique*, 2023

Le développement durable devrait s'articuler autour de la relation entre l'écologie, l'économie et la société. Bien que les relations "environnement-économie" et "économie-société" aient été mises en avant dans cette transition, la relation "environnement-société" a représenté une lacune importante dans la mise en œuvre d'une transition fonctionnelle pendant plusieurs années, créant ainsi un vide conceptuel dans le débat sur le développement durable (Laurent, 2015, p.127). L'approche social-écologique est née pour pallier ce manque, en montrant comment les dynamiques sociales et écologiques sont étroitement liées et interdépendantes, influençant les écosystèmes et les institutions. Elle met donc l'accent sur l'interdépendance entre la société et l'environnement et sur la nécessité de prendre en compte les implications sociales et économiques des politiques environnementales et vice-versa (Laurent, 2023, p.81).

L'approche social-écologique place la justice au centre de l'analyse, reconnaissant que les inégalités sociales et les injustices environnementales sont souvent interconnectées et se renforcent mutuellement (Laurent, 2015, p.130). Laurent (2023, pp.102-104) affirme que la justice environnementale ne se limite pas à la distribution équitable des ressources environnementales, mais qu'elle exige également de s'attaquer aux causes profondes des inégalités socio-économiques et des injustices structurelles. En effet, il est essentiel de saisir les inégalités environnementales, qui reflètent à la fois les inégalités dans l'exposition aux risques environnementaux et dans l'accès aux ressources naturelles. Ces inégalités peuvent être injustes et résultent souvent de politiques publiques qui favorisent certains groupes sociaux au détriment d'autres, comme dans le cas des politiques environnementales distributives (Boyce, 2002, p.8 ; Laurent, 2025, p.130).

Eloi Laurent précise que l'approche social-écologique fonctionne dans les deux sens : la crise écologique aggrave la situation des populations marginalisées et les inégalités sociales alimentent la crise climatique (Laurent, 2023, p.80). Ce lien souligne l'importance de l'action pour réduire les injustices sociales, ce qui pourrait réduire les crises environnementales et, en même temps, les politiques de transition pourraient améliorer les conditions socio-économiques des populations défavorisées (Laurent, 2023, p.100).

Laurent (2015, 2023) décrit ainsi ces deux liens de causalité de l'approche social-écologique : *social-écologie différentielle et intégrée*.

À travers le prisme de la "*social-écologie différentielle*", on peut comprendre qu'il existe également des inégalités sociales dans l'exposition aux impacts environnementaux. L'impact social des crises environnementales varie selon le statut socio-économique des individus ou des groupes. Ce point de vue met en évidence le fait que, malgré la globalité de la crise climatique, son impact est socialement différencié (Laurent, 2015, p.128).

Laurent, dans son ouvrage de 2023 (pp.102-103), nous fournit une description détaillée de la manière dont ces inégalités sociales peuvent être comprises dans l'exposition aux impacts environnementaux (politiques ou physiques). Les inégalités environnementales représentent une dimension critique de la justice socio-environnementale, car elles affectent de manière significative la qualité de vie et les opportunités de développement des individus et des communautés. Un type d'analyse particulièrement lié à l'approche différentielle est la distinction entre les différentes inégalités, cela en se basant sur le critère d'inégalité, tel que l'âge, le niveau socio-économique, la qualité du logement, etc. Les inégalités environnementales peuvent toutefois être appréhendées sous différents angles, notamment la répartition spatiale des impacts environnementaux, l'accès différencié aux ressources naturelles et aux espaces verts, et la participation inégale aux décisions politiques concernant l'environnement. Elles peuvent donc être distinguées en fonction de leur facteur générateur, mais il est également possible de créer une distinction en fonction de leur vecteur d'inégalité, comme la pollution de l'air, l'accès aux ressources naturelles, ou l'exposition aux catastrophes socio-écologiques. Ces typologies permettent de comprendre les mécanismes sociaux à l'œuvre et d'y apporter une réponse, notamment à travers des politiques de transition juste.

Dans la "*social-écologie intégrée*", est analysé l'impact écologique dû à l'aggravation des inégalités socio-économiques absolues. Les différences de salaires et les divers rapports de

force existants conduisent à une accélération de la dégradation de l'environnement, telle que la perte de biodiversité et la pollution (Laurent, 2023, p.80).

Boyce (2002, pp.8-9) analyse les cinq dimensions du pouvoir qui sont importantes pour comprendre le comportement écologique des différents acteurs, ou plutôt des différentes classes. Le *pouvoir d'achat* établit la souveraineté du consommateur et la valorisation des biens et services, qui déterminent ce qui est produit et comment. Le *pouvoir de décision* détermine les décisions en matière de politique environnementale. Le *pouvoir d'agenda*, conditionne les sujets qui retiendront l'attention des médias et des politiques. Le *pouvoir des valeurs* indique comment les individus sont façonnés dans une société spécifique, influençant ce qu'ils veulent ou ne veulent pas. Enfin, le *pouvoir de l'événement* détermine la capacité à influencer les événements, en exploitant les externalités présentes, au cours desquels les individus prennent des décisions.

L'approche social-écologique intégrée permet d'analyser les comportements et les interactions "macro-écologiques" entre les classes sociales, de comprendre l'impact écologique de ces dynamiques et d'identifier les perdants et les gagnants des activités et des politiques qui dégradent l'environnement. Cinq canaux de transmission macro-écologique d'interaction peuvent ainsi être identifiés :

1. Les inégalités augmentent le besoin de croissance économique, qui en réalité sera inutile pour lutter contre l'injustice sociale et sera préjudiciable à l'environnement (Laurent, 2023, p.86).
2. Les inégalités augmentent l'irresponsabilité écologique intra et internationale de ceux qui sont socio-économiquement plus aisés (Laurent, 2023, p.88).
3. Les inégalités diminuent la résilience socio-écologique des individus/groupes les plus marginalisés, réduisant leur capacité à s'adapter au changement climatique (Laurent, 2023, p.91).
4. Les inégalités entravent l'action collective pour la protection de l'environnement et la préservation des ressources (Laurent, 2023, p.92).
5. Les inégalités réduisent l'action politique dans la lutte contre le changement climatique et ont des effets socialement régressifs (Laurent, 2023, p.94).

L'approche social-écologique, qui met l'accent sur la justice, l'interconnexion et l'analyse holistique, offre un cadre idéal pour examiner la situation socio-environnementale et économique des populations d'ascendance africaine dans le contexte de la décroissance.

Grâce à cette approche, nous pouvons étudier comment les propositions de décroissance peuvent contribuer à réduire les inégalités socio-environnementales et à promouvoir une transition juste et inclusive pour tous.

CHP.7 : CADRE METHODOLOGIQUE

Le cadre méthodologique de cette recherche vise à explorer comment la décroissance peut contribuer à la justice socio-environnementale pour les populations afro-descendantes. Se basant sur une approche social-écologique, cette étude analysera les dynamiques complexes entre la décroissance, la justice sociale et la racialisation environnementale. Afin d'étudier au mieux mon sujet, je m'appuierai sur une analyse théorique et analytique, basée sur une revue de la littérature.

Étant donné le manque de sources qui traitent explicitement de la dynamique du pouvoir de la whiteness et du capitalisme racial dans la décroissance, je me suis principalement appuyée sur mon interprétation de la littérature existante. Je mènerai donc une recherche relationnelle, dans laquelle j'étudierai et mettrai en relation diverses recherches menées par différents auteurs, à travers le prisme de l'approche social-écologique. Cette méthode m'a permis d'examiner comment la décroissance englobe les inégalités raciales et si elle peut être considérée comme une politique de transition juste. J'ai donc établi une revue de littérature. L'analyse et la collecte d'informations auprès de différents auteurs m'ont permis de mieux comprendre les différentes dynamiques et concepts existants. Ma recherche sera principalement basée sur des données recueillies dans des articles de recherche, des livres, des rapports et d'autres sources pertinentes.

La décroissance et l'approche social-écologique sont des concepts liés mais pas identiques. En effet, la décroissance est plutôt une idée ou une proposition politique qui se concentre principalement sur la réduction de la consommation et de la production pour atteindre un état d'équilibre durable avec l'environnement. L'approche social-écologique, quant à elle, prend en compte l'interaction complexe entre les systèmes sociaux et écologiques, et cherche des solutions qui tiennent compte à la fois du bien-être humain et de la santé de l'environnement. Si toutes deux favorisent une réflexion critique sur le développement économique et social, l'approche social-écologique peut englober un éventail plus large de stratégies et de pratiques visant à relever les défis environnementaux et sociaux

contemporains. Comme cette approche ne correspond pas à une méthodologie spécifique, mais essentiellement à une "façon" d'aborder les phénomènes en considérant les interconnexions entre les aspects sociaux et environnementaux - un cadre conceptuel ou une perspective théorique qui informe l'analyse et la recherche - elle me permettra d'évaluer comment les politiques et les pratiques de décroissance peuvent favoriser la résilience sociale et écologique, en promouvant des modèles économiques plus solidaires et plus durables.

A travers ce prisme social-écologique, mon analyse pourra se concentrer, dans un premier temps, sur la manière dont l'approche de la décroissance remet en cause l'influence d'une culture de la whiteness qui fait de notre capitalisme un capitalisme racial, reproduisant et renforçant les discriminations en Occident également. Cette analyse me permettra de comprendre si l'approche de la décroissance peut être considérée comme une politique de transition juste selon Eloi Laurent. La deuxième partie de mon analyse portera donc sur les différents types de justice (distributive, procédurale, de reconnaissance, pénale et réparatrice) afin de mieux comprendre comment elle prend en compte la justice socio-environnementale et les discriminations vécues par les populations afro-descendantes.

J'ai souhaité me concentrer sur la décroissance car elle propose une critique profonde du paradigme dominant de la croissance économique, en soulignant ses impacts négatifs non seulement sur l'environnement, mais aussi sur la justice sociale et les inégalités mondiales. De plus, plusieurs auteurs adoptent une approche plurielle et interdisciplinaire qui intègre différents courants de pensée, de la théorie économique à l'écologie, de la sociologie à la philosophie. Cette approche holistique est fondamentale pour comprendre les implications complexes de la décroissance pour les populations d'origine africaine, en tenant compte des facteurs sociaux, économiques, culturels et environnementaux interconnectés. Une analyse méthodologique, à travers l'approche social-écologique, sera possible car plusieurs chercheurs sur la décroissance dénoncent le fait que la croissance économique soit destructrice des liens sociaux et environnementaux.

“Economic growth is both real and imaginary; a social-ecological and cultural phenomenon, or rather, a cultural event with social-ecological repercussions. It is social-ecological because a growing economy affects its social and ecological surroundings.”

(Parrique, 2019, pp.43).

Cette approche critique est essentielle pour comprendre comment la décroissance peut contribuer à réduire les inégalités et à promouvoir une société plus équitable, plus inclusive et plus juste pour les populations d'origine africaine, qui ont été historiquement marginalisées et qui demeurent victimes de discriminations systémiques.

Sur la base des sources que j'ai utilisées, il est toutefois nécessaire de souligner certaines faiblesses potentielles qui pourraient limiter ma recherche, la rendant plus théorique que concrète. Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que, dans diverses recherches liées à la décroissance, telles que la whiteness ou la justice environnementale, les discours sont parfois trop généralisés, simplifiant la complexité des dynamiques économiques et sociales, sans tenir compte de la multitude d'approches économiques plus durables et inclusives qui varient selon les régions, les politiques, etc. En outre, certaines solutions pratiques sont mal définies et le manque de détails concrets sur la manière de mettre en œuvre ces utopies peut rendre le discours moins applicable, principalement si la critique des alternatives existantes est limitée et n'explique pas pourquoi les alternatives déjà proposées et testées (tel que le Green New Deal, l'économie circulaire, ...) ne sont pas suffisantes pour le changement.

COLLECTE DES DONNEES ET AUTEURS PRINCIPAUX :

La collecte des données suivra une procédure systématique de recherche de sources pertinentes, qui sera divisée en deux étapes. Dans un premier temps, la recherche d'articles, d'études et autres textes se fera à l'aide de mots-clés spécifiques, tels que "décroissance", "justice environnementale/climatique", "racialisation environnementale", "whiteness", "capitalisme environnemental", "approche social-écologique". Cela me permettra de créer une base de textes qui sera ensuite divisée en thèmes.

Par la suite, en particulier avec toutes les sources qui traitent de la "décroissance", j'effectuerai une autre recherche systématique à l'aide d'autres mots-clés, tels que "race", "justice", "discrimination", "racisme", "whiteness", "inclusion", "capitalisme racial", "social-écologique". et "transition inclusive". Cela me permettra de créer une base de textes qui sera ensuite divisée en thèmes. Dans mes recherches sur la décroissance et la justice socio-environnementale, j'ai utilisé un large éventail de sources et d'auteurs pour explorer les différentes questions liées à ce sujet complexe. Dans l'annexe III j'ai mis une liste détaillée des principaux thèmes abordés et des auteurs utilisés.

Mon analyse portera principalement sur le concept de décroissance elle-même, abordée comme une alternative radicale à la croissance économique traditionnelle. La collecte des idées de ces différents chercheurs m'a permis d'avoir une vision large du paradigme de la décroissance. J'ai également exploré la "justice socio-environnementale", en mettant l'accent sur l'interconnexion entre l'équité sociale et la durabilité écologique. Un autre axe important est la "décolonisation de l'imaginaire", qui questionne les narratifs occidentaux dominants et propose des perspectives alternatives libérées du consumérisme et de l'impératif de croissance. En lien avec ces réflexions, j'ai aussi examiné la notion de "Whiteness" et les dynamiques de "racialisation", analysant les privilèges structurels et les inégalités raciales dans le contexte environnemental. Ces thématiques m'ont permis d'élaborer une analyse critique et multidimensionnelle du sujet, en me fournissant des indications précieuses sur la manière dont la décroissance peut être mise en œuvre de manière pratique et inclusive, avec l'implication active des populations marginalisées.

Plusieurs limites doivent être reconnues dans la conduite de cette recherche. Ayant effectué le travail manuellement et sans l'utilisation de programmes spécialisés, la collecte de données a été limitée. Par conséquent, étant donné l'impossibilité de collecter certaines informations et de consulter une variété d'auteurs différents, mon analyse sera extrêmement limitée par les connaissances acquises ces derniers mois à partir d'un nombre défini d'auteurs et de leurs idéologies. Malgré ces limites, j'estime que les ouvrages sélectionnés constituent une base solide pour l'examen des questions clés et offrent des perspectives précieuses sur le sujet. De futures études pourraient bénéficier de l'utilisation d'outils avancés de collecte de données afin d'inclure un plus large éventail de sources et de perspectives.

ANALYSE DES DONNEES :

L'analyse des données sera effectuée par le biais d'une comparaison thématique et conceptuelle. Les étapes suivantes seront suivies :

Codification thématique : dans un premier temps, j'effectuerai une codification de différents auteurs de la décroissance : différents passages seront codifiés en thèmes principaux qui m'aideront à répondre à mes questions.

Bien que tous les thèmes soient extrêmement liés et que cette codification thématique n'ait pas été facile à appliquer lors de la lecture des différents textes relatifs à la décroissance, elle me permettra de classer les informations sous différentes catégories en vue d'une analyse

plus structurée qui me permettra d'identifier les interactions et les influences mutuelles entre les concepts de décroissance et de justice socio-environnementale. Les familles de thèmes principaux seront :

- Whiteness : dans cette catégorie, je rechercherai tous les passages dans lesquels on peut identifier les dimension de pouvoir d'une culture de la whiteness
- Capitalisme et croissance : dans cette catégorie, j'essaierai d'identifier les critiques liées au capitalisme et à la croissance économique.
- Capitalisme racial : dans cette catégorie, j'essaierai d'identifier les passages dans lesquels est mentionné un lien entre capitalisme et discrimination raciale.
- Structures de pouvoir : dans cette catégorie, j'essaierai d'identifier si, dans certains passages, les cinq formes de pouvoir de Boyce (pouvoir d'achat, de décision, d'agenda, de valeur et d'événement) sont présentes et quel rôle elles jouent.
- Perspectives afro-descendantes : dans cette catégorie, j'essaierai d'identifier les passages dans lesquels l'expérience ou la condition des populations afro-descendantes est prise en compte. Comme ma recherche se concentre sur l'Occident, je ferai la différence entre les passages qui traitent de politiques internationales (Nord-Sud) et ceux où l'on parle des communautés noires dans le Nord.
- Justice climatique : dans cette catégorie, j'identifierai quand et comment la justice distributive, de reconnaissance, procédurale, criminelle et restaurative sont prises en compte.

Analyse comparative : une analyse comparative sera effectuée pour comparer les différents concepts et théories. Cela permettra d'identifier les similitudes et différences entre les perspectives des auteurs étudiés, et de développer une compréhension plus profonde des dynamiques en jeu. La recherche relationnelle consistera à mettre en relation les concepts et les théories de différents auteurs pour évaluer comment la décroissance peut s'attaquer aux inégalités socio-environnementales. Cette méthode permettra d'établir des liens entre les idées et d'identifier les schémas récurrents ou des contradictions dans la littérature existante.

Dans ce cas, avec toutes les sources qui traitent de la "décroissance", j'effectuerai une autre recherche croisée, à l'aide d'autres mots-clés, tels que "race", "justice", "discrimination", "racisme", "Whiteness", "inclusion", "capitalisme racial", "social-écologique", "décolonisation", "privilège", "démocratie", "participation", "Afrique/afro-descendantes", "sud", "marginalisées" et "pouvoir". Cette recherche sera construite, en introduisant certains

de ces mots-clés dans les textes de décroissance que j'ai utilisés pour mener mon étude, afin de comprendre de quelle manière ils introduisent la question de la justice ou s'ils prennent en compte les dynamiques de pouvoir existant dans un système de Whiteness capitaliste, et donc la discrimination subie par les populations les plus marginalisées.

Synthèse critique : une synthèse critique des résultats de l'analyse sera élaborée afin de relier les différentes perspectives et d'identifier les lacunes ou les contradictions dans la littérature existante. Cette synthèse servira de base à la formulation de recommandations politiques et pratiques visant à promouvoir une société plus juste et plus durable.

La dépendance à l'égard des sources est l'une des principales limites de ma recherche, car elles peuvent affecter l'exhaustivité et la précision des données. En outre, le manque de données pourrait limiter la capacité à fournir de nouvelles preuves empiriques. Une autre limite importante de ma recherche concerne le manque de sources sur la décroissance qui abordent directement les questions raciales et les dynamiques de pouvoir liées à la whiteness ou au capitalisme racial. Par conséquent, j'ai dû m'appuyer sur mon interprétation de la littérature existante, en identifiant les cas où elle impliquait indirectement ces questions. Cette approche interprétative était essentielle pour analyser la manière dont la décroissance pouvait interagir avec les structures de pouvoir et les inégalités raciales.

CHP.8 : CADRE D'ANALYSE COMPARATIVE :

Les données collectées seront analysées au moyen d'un codage thématique afin d'identifier les principaux thèmes et sous-thèmes. L'analyse critique nous permettra d'examiner les liens entre les différents thèmes et d'identifier les éventuelles lacunes dans la littérature existante.

DECROISSANCE, WHITENESS ET CAPITALISME :

Dans la première partie de l'analyse, je chercherai à comprendre si la décroissance s'attaque de manière adéquate aux inégalités raciales ancrées dans le système capitaliste occidental. L'analyse, à travers le prisme de l'approche social-écologique, me permettra d'examiner le lien entre la culture de la whiteness, le capitalisme racial et la décroissance, en explorant les dynamiques de pouvoir, les inégalités raciales dans l'accès aux ressources et aux opportunités, et les barrières structurelles qui peuvent entraver l'implication équitable des populations marginalisées dans la transition écologique.

Grâce aux réflexions de Boyce (2002) et de Laurent (2023) sur les interactions macro-écologiques entre différents groupes de classes socio-économiques, je serai donc en mesure d'approfondir les structures de pouvoir existantes. L'objectif principal reste de comprendre si la décroissance, en tant qu'approche de transformation socio-écologique, prend en compte les implications d'une culture de la whiteness et du capitalisme racial sur les relations de pouvoir qui constituent notre société. Par la suite, cette analyse me permettra de comprendre si ces influences structurelles sur les dynamiques du pouvoir peuvent avoir une influence sur l'application et la mise en œuvre de la décroissance en tant que politique de transition.

Mon analyse sera donc principalement divisée en trois parties :

- **Analyse de la dynamique de la culture de la whiteness** : examen de la manière dont la dynamique du pouvoir de la whiteness influence les structures capitalistes.
- **Critique du capitalisme rationnel dans le contexte de la décroissance** : évaluer comment la décroissance critique le paradigme dominant de la croissance économique, et en particulier, comment elle englobe le capitalisme rationnel.
- **Implications de la dynamique du pouvoir dans les théories de la décroissance** : Évaluer comment, dans le cadre de la décroissance, la dynamique du pouvoir construite dans une culture de whiteness et de capitalisme est analysée, ce qui pourrait influencer la prise en compte des populations afro-descendantes.

DECROISSANCE ET JUSTICE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

Dans cette partie de l'analyse, je tenterai de comprendre comment, sur la base de ce que nous avons analysé ci-dessus, la décroissance peut promouvoir l'équité socio-économique et raciale, y compris la redistribution des ressources et du pouvoir et la valorisation des pratiques culturelles non-dominantes dans le contexte de la whiteness et du capitalisme. Dans ce chapitre, nous allons étudier comment la décroissance peut promouvoir la redistribution des ressources et du pouvoir, en donnant une voix et un espace aux communautés marginalisées, en valorisant les pratiques culturelles non dominantes et en remettant en question l'hégémonie de la culture blanche dans le contexte du capitalisme. Mon objectif principal sera de comprendre comment la décroissance inclut des politiques de transition juste, en tenant compte des dynamiques raciales, telles que les politiques de justice, d'intégration et de participation.

Les principales étapes seront les suivantes :

- **Intégrer la justice climatique** : examiner dans quelle mesure les pratiques actuelles de la décroissance intègrent des politiques de justice distributive, de reconnaissance, procédurale, pénale et réparatrice
- **Perspectives afro-descendantes** : analyser la manière dont les populations afro-descendantes sont prises en compte dans les politiques de décroissance, en tenant compte du niveau (international ou local).

Les inégalités environnementales sont souvent exacerbées par des politiques et des pratiques discriminatoires qui privent certains groupes de l'accès à des environnements sains et aux ressources (Laurent, 2015, p.131). En ce qui concerne la relation entre la décroissance et la justice socio-environnementale, l'utilisation de l'approche social-écologique me permettra de comprendre si la décroissance vise à promulguer des politiques et des pratiques qui visent à réduire les inégalités sociales et économiques, à promouvoir l'équité dans l'accès aux ressources et aux opportunités, et à valoriser les connaissances et les perspectives des communautés marginalisées dans la prise de décision.

PARTIE VI : CONCEPTUALISATION

Avant d'explorer les interactions entre la décroissance et la discrimination raciale socio-environnementale, je pense qu'il est essentiel d'explorer quelques questions supplémentaires. Ce chapitre vise à donner un aperçu approfondi des fondements conceptuels qui constituent notre étude, cela en examinant le lien intrinsèque entre notre système économique, la question de la culture de la whiteness et la discrimination raciale, et en éclairant certains aspects de l'approche de la décroissance. Je commencerai par préciser les enjeux liés aux dynamiques de pouvoir inscrites dans notre système de capitalisme racial. Cela permettra d'explicitier la nécessité d'une transition écologique juste qui prenne en compte tous les individus, y compris les populations afro-descendantes, afin d'éviter de reproduire les dégâts environnementaux et socio-économiques, principalement sur ces groupes ou individus marginalisés.

CHP.9 : WHITE SUPREMACY, CAPITALISME ET NATURE

Le système capitaliste s'articule autour d'une dynamique de marché étendue dans différentes dimensions ; la marchandisation s'étend au-delà des biens et services produits par le travail, elle s'étend à la monnaie, à l'environnement, au temps et aux personnes en dehors de la production. Ce phénomène, analysé par Karl Polanyi, génère un conflit entre l'expansion du capitalisme et la protection de la société et de la nature (Polanyi, 2007, p.138). Parrique (2019, p.79) suggère que la croissance et le système capitaliste ont également influencé notre langage en reproduisant certaines dynamiques de domination sur tout ce qui peut être considéré comme une ressource (humaine et non-humaine) ; notre relation avec l'environnement, comme avec d'autres cultures ou classes sociales, est économiquement déterminée par l'utilisation du " capital ", qui représente *“anything being used to produce something else that is valuable for humans”*.

Un modèle de croissance est considéré comme écologiquement et socialement insoutenable (Laurent, 2023, p.97), reproduisant des crises matérielles et accentuant les inégalités ou entretenant des processus de racialisation (Robinson, 2018, p.29). Le système capitaliste, comme les autres systèmes de croissance, est construit autour de trois rapports d'exploitation fondamentaux : le néocolonialisme, le salariat et le patriarcat (Abraham, 2021, p.40). Trois rapports de force qui garantissent que ce système continue à reproduire une pression croissante sur la biodiversité, la résilience des populations (Martinez Alier, 2011, p.137), et les injustices intra et intergénérationnelles (Harribey, 2007, p.20). Par ailleurs, Marx a soutenu que la formation des classes était le résultat de l'appropriation illicite du travail non-rémunéré effectué par "les femmes, la nature et les colonies" (Moore et al., 2017, p.27).

La logique du profit à court terme pousse à l'utilisation incontrôlée des ressources naturelles, ce qui conduit à leur épuisement, à la déforestation à grande échelle et à la pollution. (Parrique, 2019, p.83). Au-delà de l'impact direct du capitalisme sur la société, il provoque également des conséquences indirectes en détruisant de manière irréversible les écosystèmes ; or les écosystèmes sont la principale source de services - d'approvisionnement, de régulation, d'entretien et culturels - pour la vie humaine (Parrique, 2019, p.95). L'impact matériel de la croissance joue un rôle central dans la destruction et l'instabilité des écosystèmes, cela à travers l'épuisement des ressources non renouvelables, la production d'émissions et de déchets, et la pollution de l'eau, de l'atmosphère et des sols. Les services écosystémiques et le bien-être humain sont intrinsèquement liés, la destruction de

l'environnement aurait donc un impact direct sur tous les aspects de la vie humaine (MEA, 2005).

Hickel (2021, p.1109) suggère que la justice environnementale et socio-économique est conditionnée par un système capitaliste colonial. La relation entre l'exploitation économique et la white supremacy, ainsi que les dynamiques de pouvoir existantes sont essentielles pour comprendre le tissu même des sociétés occidentales, et seront importantes pour comprendre et suivre le raisonnement qui sous-tend cette recherche.

L'histoire des communautés afro-descendantes est caractérisée par des siècles d'exploitation, d'esclavage, de ségrégation et de violence systémique ; ces attitudes raciales des populations blanches ont laissé une empreinte indélébile sur la dynamique socio-économique et politique des sociétés occidentales (Smith, 2004, p.172-174). Même après la fin officielle de l'esclavage et de la ségrégation, les inégalités économiques et sociales fondées sur la race persistent, alimentées par des structures et des mentalités enracinées dans l'histoire coloniale et capitaliste (Dibondo, 2024, p.18). En effet, la racialisation de ces populations n'a pas seulement affecté les pratiques et les manières "d'être" Noir, mais elle a aussi renforcé une forme de white supremacy et de colonialisme interne, qui a maintenu dans le temps une sorte de stratification sociale basée sur la domination coloniale, influençant les institutions politiques, économiques et sociales (Faegis, 1980, pp.8-9).

La croyance et l'idée de la supériorité naturelle de la "race" blanche ont, au fil du temps, servi de justification morale à un impérialisme "bienfaisant" - ou plutôt à l'oppression et à l'exploitation d'autres minorités ethniques (McLean, 2013, p.357). Dans le contexte du capitalisme émergent, cette idéologie a alimenté le développement du pouvoir économique et politique des élites (Britannica, 2024). C.J. Robinson (2018, p.49) définit notre système actuel comme un capitalisme racial, car la bourgeoisie qui a conduit le développement du capitalisme était issue de groupes ethnoculturels spécifiques. Robinson introduit le terme de "*capitalisme racial*" pour indiquer comment notre système économique et social a été construit à travers une géographie occidentale, ou plutôt, autour des conflits et tensions existants au sein d'une société européenne féodale animée "*par les forces particularistes du racisme et du nationalisme*" (Robinson, 2018, p.25). Robinson (1983, p.2) utilise ce terme principalement pour se référer au développement et à la structuration historique de notre système. "*The development, organization, and expansion of capitalist society pursued essentially racial directions, so too did social ideology. As a material force, then, it could be*

expected that racialism would inevitably permeate the social structures emergent from capitalism”.

Hickel (2020) parle “d’enclosure ” pour définir un enfermement idéologique et culturel ; il suggère que le capitalisme est né de la dynamique coloniale (Hickel, 2020, p.55), essentiellement en raison du dualisme existant entre la nature et l'humain, qui était également établi dans la relation avec les populations colonisées perçues comme plus proches du "naturel/sauvage" que de l'"humain". Ce dualisme "“*was recruited in order to justify the appropriation not only of land in the colonies, but of the bodies of the colonised themselves*” (Hickel, 2020, p.75), permettant ainsi l'appropriation des terres et des ressources, et la création d'une main-d'œuvre bon marché. Le capitalisme a été produit à partir des origines sociales, psychologiques et culturelles du racisme et du nationalisme, dans lesquelles la bourgeoisie, pour permettre le développement de " sa " société, a exploité une autre partie de la population considérée comme différente et inférieure (Robinson, 2018, p.37). La mise en œuvre de ce système économique n'a donc pas homogénéisé les différentes populations et classes, mais a plutôt accentué les différences régionales, culturelles et ethniques, la race devenant la principale justification de la domination, de l'exploitation et de l'extermination des non-"Européens" (Robinson, 2018, p.49). Le capitalisme est donc un capitalisme racial, car il ne peut être produit que par des relations d'inégalité flagrante entre les groupes humains et la nécessité de cette aliénation et de cette différenciation de la valeur humaine est inscrite dans le racisme (Melamed, 2015, p.77).

Dans notre système, les lois de production et de distribution du système capitaliste sont considérées comme un processus humain naturel, qui repose sur un long débat entre des facteurs humanistes et naturalistes, conduisant à un marché compétitif, libre, individuel et hiérarchisé (Polanyi, 2007, p.143). Le capitalisme est étroitement lié au néolibéralisme, il est donc basé sur l'autorégulation et la méritocratie ; dans un système social comme celui que nous connaissons aujourd'hui, donc avec des contrastes culturels et raciaux, le marché autorise et encourage ces contrastes, en favorisant l'élite (Nguyen, 2020, p.9). Dans nos sociétés, les inégalités existantes ont pour effet qu'en cas d'inflation, les noirs seront plus exposés à la pauvreté que la population générale (voir Annexe I) (FRA, 2023, p.94). L'Afrique du Sud est une illustration du lien inhérent entre le racisme et le libéralisme (colonial), où l'oppression systémique et l'exploitation économique des Afro-descendants a conduit à des différences frappantes entre le mode de vie et l'espérance de vie des citoyens blancs et non blancs, ces différences ayant augmenté avec l'inflation (Appiah, 1989, p.47).

D'autres valeurs du libéralisme, telles que la liberté individuelle, l'impersonnalité des agents économiques et l'égalité des chances, dans un système comme le nôtre, où l'économie n'est pas séparée des institutions sociopolitiques, ne peuvent donc pas être réalistes ou "naturelles" (Polanyi, 2007, p.48, pp.144-145). La richesse et le pouvoir d'achat étant des caractéristiques fondamentales du statut social et politique, le fossé entre riches et pauvres influence la possibilité pour les groupes à faibles revenus de participer démocratiquement aux décisions sur le développement de la société (Xue et al., 2012, p.89). Le capitalisme racial est un concept qui englobe le développement capitaliste suprématisant blanc, y compris l'esclavage, le colonialisme, le génocide, les régimes d'incarcération, l'exploitation des migrants et la guerre raciale contemporaine ; dans notre système actuel, il suppose lui aussi des termes à connotation libérale pour maintenir ces différenciations entre les groupes (Melamed, 2015, p.77).

La croissance économique est généralement considérée comme génératrice d'emplois et de prospérité, ainsi que de recettes publiques accrues pouvant être utilisées pour résoudre les problèmes sociaux (World Bank, 2001, p.45-59). Ce discours dominant considère qu'une croissance toujours plus forte est "bonne", "normale" et surtout "bonne" pour les pauvres, ou du moins "nécessaire" pour mettre fin à la pauvreté (Townsend et al., 2000, p.42).

Bien que dans l'idéologie de la croissance, cette dernière représente un moyen de réduire les inégalités et la dette publique grâce à l'augmentation de la production et du travail (World Bank, 2001, p.47), dans le contexte capitaliste, chaque type de ressource, qu'elle soit humaine ou non-humaine, devient l'objet d'une stratégie d'accumulation (Keucheyan, 2018, p.16). Dans le système capitalo-occidental, les différentes valeurs de chaque type de ressource ont été monétarisées afin d'homogénéiser les jugements. La monétarisation des "ressources", dans ce système utilitaire et colonial, permet de normaliser l'exploitation et l'abus de la matière (l'environnement) et des personnes appartenant à une minorité (Martinez Alier, 1998, p.278). Cette pensée, consciente ou non, est ancrée dans nos structures de marché, ce qui implique que l'exploitation et la discrimination continueront à faire partie intégrante de notre système tant que nous demeurons dans un système capitaliste (Andrews, 2021).

Dans le modèle capitaliste, chaque ressource (humaine ou non-humaine), en fonction de ses caractéristiques et de ce qu'elle peut offrir au marché, aura donc une valeur économique différente. L'influence des dynamiques sociopolitiques et de l'imaginaire dominant de la

monétarisation et de la whiteness fait que, dans notre système, les personnes sont racialisées et valorisées de manière précise (Nguyen, 2020, p.11). Nous trouverons donc un lien intrinsèque entre la classe économique et la " race " qui influencent la " valeur " d'un individu ou d'un groupe ; *" la race est susceptible de produire de la différenciation à l'intérieur d'une position de classe et, inversement, la classe de produire de la différenciation à l'intérieur d'une même appartenance ethnoraciale "* (Keucheyan, 2018, p.35).

La lutte contre la crise climatique, les politiques environnementales et les propositions de développement durable est également soumise à ces dynamiques de pouvoir. Karen Bell (2014, p.216), nous présente comment de nombreux facteurs contribuant à la dégradation de l'environnement sont induits et exacerbés par des processus de capitalisme de connivence, tels que la discrimination, la dynamique du marché, le manque de pouvoir et de démocratisation. L'influence de ce système capitaliste et la question de la culture de la whiteness ont permis la reproduction de discours hégémoniques nuisibles à l'environnement et à la société, qui se sont enracinés au fil du temps, encourageant les citoyens à ne faire que des choix individuels qui ne menacent pas ce système de consommation. (Bell, 2014, p.217). La chute d'un système capitaliste ne suffirait donc pas à mettre fin aux injustices environnementales.

Rhiana Gunn-Wright (2023) - s'exprimant au nom des États-Unis - soutient que diverses politiques climatiques sont des réformes entreprises de manière discriminatoire, rendant les communautés les plus marginalisées et discriminées encore plus vulnérables aux impacts climatiques et à l'exploitation par les industries des combustibles fossiles. Le débat sur le climat reste lié à un imaginaire dominant, traditionnel et conservateur qui exclut les communautés de couleur du discours et de la participation (Lew & Chi, 2022, p.1). Les agendas politiques et sociaux sont donc structurellement construits en reproduisant les discours coloniaux, hétéro-patriarcaux et d'exploitation moderne du monde capitaliste (Hanaček, 2020, p.6). En effet, de nombreuses politiques écologiques, qui suivent encore un modèle de croissance, semblent conçues pour satisfaire les intérêts de communautés d'élites spécifiques et pour ouvrir la voie à différents systèmes énergétiques, qui continuent de marginaliser les populations afro-descendantes (Gunn-Wright, 2023).

"[...] the racist compromises and the marginalization of Black people and their demands that facilitated the bill's passage have seeped into the climate movement, sowing division and narrowing discourse in ways that not only threaten to keep Black people at the bottom

of a new green economy but also undermine efforts to address thornier issues, such as who owns energy resources or how to navigate conflicts about resource distribution and land use, questions that money alone cannot answer.”

(Gunn-Wright, 2023)

Comme l'a souligné l'économiste et anthropologue Karl Polanyi, notre système économique est fondé sur des motifs non-économiques et, individuellement, l'humain *“does not act so as to safeguard his individual interest in the possession of material goods; he acts so as to safeguard his social standing, his social claims, his social assets”* (Polanyi, 2007, p.48). Notre système de monétarisation est lui-même construit sur des facteurs sociopolitiques ; l'environnement et les ressources naturelles ont une valeur non pas en raison de leur rareté, mais en raison de leur utilité et de leur rôle supposé au sein d'une société (Parrique, 2019, p.87). Comme anticipé, la valeur de tout être, qui pourrait être considéré comme une ressource, est soumise à des dynamiques de pouvoir construites au fil du temps et, dans ce cas, nous pouvons comprendre que le maintien d'un système capitaliste et libéral repose sur le maintien d'un certain privilège. La tendance au laisser-faire se présente donc comme une illusion de développement socio-écologique qui, en réalité, laisse inchangés le mode de vie traditionnel et les statuts des humains et des non-humains (Latouche, 1961, p.139). La présence d'un imaginaire dominant auquel des groupes spécifiques peuvent s'identifier pour rester dans ce système conduit à une nécessité de non-changement (Urhammer, 2016, p.257).

La transition écologique, demeurant dans ce type de système de monétarisation, exclut en principe les populations marginalisées qui, étant principalement caractérisées par une situation socio-économique inférieure, ne peuvent accéder aux produits et services écologiques (Gunn-Wright, 2023).

ANALYSE I : DECROISSANCE, WHITENESS ET CAPITALISME

Dans le paysage mondial actuel, caractérisé par de profondes inégalités socio-économiques et raciales, la recherche d'alternatives au paradigme dominant de la croissance économique revêt une importance cruciale. La décroissance, un mouvement qui propose une réduction volontaire de la consommation et de la production pour atteindre un état d'équilibre durable avec l'environnement, se présente comme un moyen potentiel de sortir de ce système inéquitable. Cependant, pour être réellement efficace et juste, la décroissance doit se confronter aux interactions complexes entre la whiteness, le capitalisme et les dynamiques de pouvoir. Grâce à une analyse approfondie des dynamiques de pouvoir existantes et des critiques du capitalisme, cette première partie de l'analyse tentera de comprendre si la décroissance peut représenter une rupture radicale avec les logiques traditionnelles du capitalisme et si ses politiques peuvent être conçues pour être inclusives et non discriminatoires.

L'analyse de la décroissance à travers l'approche social-écologique nous permet d'examiner les interactions complexes entre les dynamiques de pouvoir, les inégalités raciales et les structures capitalistes. Cette approche est essentielle pour comprendre comment la culture de la whiteness et le capitalisme racial influencent la mise en œuvre des politiques de décroissance, en particulier en ce qui concerne les populations d'origine africaine.

Dans la première partie de l'analyse, j'essaierai donc de comprendre comment les différences socio-économiques et les différents rapports de force existants sont perçus dans les théories de la décroissance, qui ont un impact décisif sur l'environnement. Un système construit sur la whiteness et le capitalisme conduit à des dynamiques de pouvoir orientées vers un imaginaire dominant eurocentrique qui intensifie les inégalités produites par les interactions macro-écologiques. Dans cette première partie de l'analyse, je me concentrerai donc sur la première sous-question :

Q2. Décroissance, whiteness et capitalisme : de quelle manière les théories de la décroissance remettent-elles en question les dynamiques de pouvoir existantes sous la culture de la whiteness, d'un système capitaliste ?

Notre analyse sera divisée en trois sous-catégories principales : la dynamique de la whiteness, la critique du capitalisme dans le contexte de la décroissance et la perception des dimensions existantes du pouvoir.

CHP.10 : DECROISSANCE ET WHITENESS : INFLUENCES ET CRITIQUES

La dynamique de pouvoir de la whiteness, comprise comme la domination culturelle et sociale des normes et valeurs blanches, influence profondément les structures capitalistes. La whiteness perpétue les inégalités systémiques à travers la souveraineté du consommateur, l'accès aux ressources et la représentation politique. Cullen (2014, p.45) souligne que la whiteness est souvent un phénomène structurel qui reste largement incontesté car il accorde des privilèges à ceux qui sont blancs. Comme d'autres approches écologiques, systèmes sociaux et politiques, la décroissance a été construite au sein d'une culture de la whiteness dans le capitalisme ; la recherche sur la décroissance est et demeure occidentale, avec une vision normative conservatrice et coloniale de la justice, de la démocratie, du bien-être et de l'anti-utilitarisme (Hanaček, 2020, p.7). Cette approche reste encore si liée à l'Europe, que de nombreuses contributions sur la décroissance dans les pays du Sud ne sont pas toutes identifiées comme des théories de la décroissance (Hanaček, 2020, p.8).

Il est donc crucial de comprendre si la décroissance peut se remettre en question, en déconstruisant l'imaginaire social dominant (Latouche, 2009, p.32) et en intégrant des visions et des approches qui donnent la parole aux communautés marginalisées. Il est essentiel de s'éloigner de cette "invisibilisation" des besoins et des expériences des communautés afro-descendantes (Honneth, 2004, p.139), qui normalise une ignorance "blanche". Agir sur les injustices sociopolitiques vécues par ces communautés permettrait de reconnaître les écarts au sein de notre société, rendant la transition égalitaire (Gilmore, 2013, p.1285).

“Those scolded [...] were critical that this negative attitude was an expression of white ignorance with respect to a racist special regulation, which represented a permeating experience of humiliation, isolation and intimidation throughout the daily lives of refugees, and is therefore largely responsible for the fact that many refugees would hardly appreciate their right to political action or organization” (Burkhart et al., 2016, pp.280).

Nous pouvons donc comprendre que les dynamiques de pouvoir macro-écologiques existantes sont structurellement construites autour d'une culture de la whiteness. Ruth Frankenberg (1993) définit la whiteness uniquement à travers trois dimensions du pouvoir : l'avantage structurel ou le privilège racial, le point de vue dominant et l'ensemble des pratiques culturelles (Frankenberg, 1993, p.1). Afin de pouvoir analyser les dimensions du pouvoir et de l'influence macro-écologique de Boyce (2002) dans le cadre de l'approche de la décroissance, nous devrions d'abord tenter d'établir si cette approche écologique parvient à identifier les avantages structurels qui existent au sein d'une culture de la whiteness.

COMPREHENSION DE LA CULTURE DE LA WHITENESS DANS LA DECROISSANCE

Les trois dimensions du pouvoir définies par Ruth Frankenberg (1993) sont clairement pertinentes dans le contexte de la décroissance ; l'avantage structurel, le point de vue dominant et les pratiques culturelles de la whiteness influencent profondément la dynamique du pouvoir et les politiques économiques et environnementales actuelles. L'approche de la décroissance, pour être juste et inclusive, même pour les populations les plus marginalisées, doit reconnaître la pertinence et l'influence de certaines dynamiques socioculturelles dominantes dans le système mondial.

L'analyse des différents textes traitant de la décroissance m'a permis de constater qu'il n'émerge aucune référence directe aux dimensions du pouvoir liées à la whiteness telles que définies par Ruth Frankenberg. Cependant, il est possible de faire quelques observations sur la présence implicite de ces dynamiques de pouvoir en analysant la façon dont les différents auteurs traitent, à leur manière, des structures sociales et économiques dominantes.

Avantage structurel :

Dès les premières pages de l'ouvrage de Parrique, on saisit que sa position vis-à-vis des causes actuelles des crises socio-environnementales est claire : les coupables de cette tragédie sont peu nombreux et l'effondrement des écosystèmes “*is the collateral damage of the grotesque lifestyle of a handful of Western, Educated, Industrialised, Rich, and Democratic weirdos*” (Parrique, 2019, p.2). Parrique discute longuement des privilèges structurels associés aux sociétés capitalistes, où l'avantage économique et social est souvent détenu par les populations blanches. Cela se reflète dans la distribution des ressources, les

opportunités d'emploi, l'accès aux services, ainsi que la vulnérabilité environnementale (Parrique, 2019, p.145). L'avantage structurel de certaines élites justifie une exploitation et un appauvrissement d'autres communautés (McLean, 2013, p.357)

“If we are all potentially vulnerable, some of us are better shielded against risks. This has to do with the context these persons or groups find themselves in, for example, a community after a natural disaster, dependent elders, or precarious workers during a recession.[..]. A being is vulnerable if in a position of disadvantage within a group, or one could also say at the bottom of a power relation.” (Parrique, 2019, pp.265)

Le privilège racial permet à certaines communautés de disposer d'un meilleur accès aux avantages économiques, alors que les communautés marginalisées, y compris les communautés d'origine africaine, sont souvent confrontées à des obstacles systémiques.

Plusieurs chercheurs de la décroissance critiquent l'idée de "développement" et de "croissance" en tant que paradigmes imposés par les pays occidentaux, qui représentent une forme de néocolonialisme économique. Ce concept s'aligne sur la dimension du privilège racial de Frankenberg, où la structure économique mondiale est construite pour maintenir le pouvoir et l'avantage des pays "blancs" et développés.

“La décroissance est simplement un slogan, lancé par ceux qui procèdent à une critique radicale du développement afin de casser la langue de bois économiciste et de dessiner un projet de rechange pour une politique de l'après-développement” (Latouche, 2004, p.1).

Parmi les différentes critiques, nous relevons en particulier la façon dont elles remettent en question l'avantage structurel des nations occidentales historiquement construit par un système de croissance économique. Hickel (2020) questionne les avantages structurels maintenus par les pays à hauts revenus, en révélant comment ces pays sont, de manière disproportionnée, à l'origine de la dégradation de l'environnement en raison de leurs modes de consommation. Dans le même temps, les pays du Sud sont plus sensibles aux impacts du changement climatique.

“Together with the rest of Europe, plus Canada, Japan and Australia, the nations of the global North (which represent only 19% of the global population) have

contributed 92% of overshoot emissions. That means they are responsible for 92% of the damage caused by climate breakdown. [...] Ironically, despite having contributed virtually nothing to the climate crisis, the South bears the vast majority of the impact of climate breakdown.” (Hickel, 2020, pp.105-106)

L'avantage structurel, même analysé au niveau macroéconomique, réside dans le bénéfice socio-économique et environnemental des pays à hauts revenus qui, en maintenant un système économique basé sur la consommation, exercent une sorte de domination sur leurs terres et leurs ressources, perpétuant une forme moderne d'exploitation coloniale et reproduisant l'injustice sociale. Plusieurs auteurs soutiennent ce point de vue en soulignant que la décroissance remet en cause le privilège racial ancré dans les structures économiques dominantes. Dans ce cas, ils soulignent l'importance d'inclure les voix du Sud et des communautés marginalisées pour construire une vision plus équitable et durable de l'avenir, ainsi que leurs pratiques et leurs connaissances. Le concept de whiteness en tant qu'avantage structurel peut être remis en question par la décroissance en encourageant des perspectives diverses et inclusives.

“[...] degrowth in the Global North can promote global intragenerational justice without reproducing colonial continuities [...]. In order to avoid this, the authors argue that degrowth activists have to seek alliances with social movements from around the world on equal footing.” (Akbulut et al., 2019, p.3)

Point de vue dominant :

La whiteness est également maintenue par un point de vue dominant qui normalise et universalise les expériences et les valeurs des populations blanches. Dans diverses lectures liées à la décroissance, nous pouvons constater comment l'idéologie du " *growthism*"³ est analysée et comment elle est devenue le point de vue dominant, considéré comme naturel et approprié dans de nombreux contextes culturels. Parrique (2019, p.74-75) expose comment, dans le modèle occidental, le "*croissantisme*" a colonisé la psychologie des sociétés

³ Idéologie de la croissance économique que Parrique (2019, p.4) définit comme " un système économique particulier avec des caractéristiques spécifiques telles que la propriété privée des moyens de production, l'entrepreneuriat à but lucratif, la monnaie à usage général, le travail salarié, le culte de la productivité, un rapport extractiviste à la nature et une aspiration généralisée à la marchandise ". La nature de cette économie est problématique et son échelle (en constante augmentation) transforme un petit problème en une catastrophe mondiale.

modernes, les poussant non seulement à avoir plus, mais aussi à être plus, mieux que les "autres". Ce point de vue dominant a normalisé et justifié les pratiques d'exploitation coloniales et néocoloniales, perpétuant les inégalités raciales et économiques à l'échelle mondiale.

Karen Bell (2014, p.217) nous rappelle que de nombreux phénomènes d'injustice sociale et environnementale sont induits par ces processus capitalistes, qui se sont ancrés dans notre mode de pensée, maintenant et reproduisant des discours hégémoniques néfastes même dans les systèmes socialistes. La vision dominante voit le progrès à travers l'expansion économique et technologique, une idée profondément enracinée dans l'histoire coloniale et industrielle de l'Occident ; la décroissance remet en question cette vision, souvent imprégnée de whiteness, en proposant des alternatives au paradigme de la croissance économique perpétuelle (Bell, 2014, p.267).

“There is a need however for viable development alternatives developed by the South and for the South (rather than by northern elite academics for the South), and for policy reforms which will seek disentanglement, i.e. removal of the obstacles that prevent Southern countries from post-development” (Schneider et al., 2010, pp.516)

Nous pouvons donc comprendre que cet avantage structurel du Nord global est également maintenu par un point de vue dominant sur les politiques de développement et d'environnement. Plusieurs auteurs, tels que Schneider et al (2010), soutiennent qu'il est nécessaire de créer des alternatives de développement qui émergent du Sud plutôt que d'être imposées par les élites des pays les plus riches, remettant ainsi en question le point de vue dominant du Nord.

Martinez Alier (2012) a identifié un lien clair entre les organisations de justice environnementale et le mouvement de décroissance, qui représente une alternative radicale au régime économique actuel.

"Les OJE sont des alliées potentielles des groupes environnementaux qui, dans les pays riches, critiquent l'obsession d'une croissance du produit intérieur brut. Ces groupes forment le mouvement de la décroissance dont l'une des origines se trouve dans le champ de l'économie écologique " (Martinez Alier, 2011, p.126)

La décroissance offre une alternative à ce récit dominant, en promouvant un paradigme qui n'est pas centré sur le progrès économique et technologique occidental, mais qui considère la durabilité écologique et l'équité sociale comme fondamentales. Ce changement de perspective est un moyen de déconstruire la domination culturelle et idéologique de la whiteness, en proposant des alternatives qui valorisent les économies locales, durables et souvent indigènes.

"[...] degrowth, not only "challenges the hegemony of growth, but also calls for a democratically led redistributive downscaling of production and consumption in industrialised countries as a means to achieve environmental sustainability, social justice and well-being" (Akbulut et al., 2019, pp.3)

Plusieurs auteurs soulignent que le mouvement de la décroissance remet en question le récit dominant d'une croissance économique infinie, qui est souvent promu par les nations les plus riches et les plus puissantes, historiquement blanches.

Ensemble de pratiques culturelles :

Les pratiques culturelles liées à la whiteness comprennent les comportements et les habitudes qui renforcent et perpétuent le privilège blanc. Ces pratiques influencent la manière dont les différentes politiques sont formulées et mises en œuvre. Parrique (2019, p.4) critique l'approche occidentale traditionnelle de la croissance, construite par une "minorité sélectionnée de l'humanité soutenant un "mode de vie impérial" aux dépens de tous les autres". Dans cette approche, les pratiques culturelles et les modes de vie alternatifs, en particulier ceux des communautés non-occidentales et indigènes, sont ignorés et marginalisés.

Les pratiques culturelles liées à la consommation et à la production incessante, promues dans ce système capitaliste rationnel eurocentrique, sont présentées comme universelles et souhaitables. Plusieurs auteurs de la décroissance soulignent l'importance de reconnaître l'impact des pratiques occidentales, liées au crescentisme, sur les communautés du Sud, mettant en avant la nécessité de retrouver leurs pratiques et techniques traditionnelles.

"Réintroduire les produits spécifiques oubliés ou abandonnés et les valeurs " antiéconomiques " liées à leur histoire. Récupérer les techniques et les savoir-faire traditionnels. [...] maintenir ou, pire encore, introduire la logique de la croissance

au Sud sous prétexte de le sortir de la misère créée par cette même croissance ne peut que l'occidentaliser un peu plus. " (Latouche, 2004, p.3)

La difficulté de ce changement structurel des pratiques, toujours sans solution, est reconnue ; les populations marginalisées, face aux pratiques et visions dominantes de la nature et de l'économie, sont contraintes de s'opposer physiquement (manifestations, obstruction, ...).

“the direct action resistance campaigns of First Nations communities in British Columbia (Canada) are placing traditional practices and ways of life in opposition to extractivism, simultaneously rebuilding community and physically stopping unwanted extraction” (Akbulut et al., 2019, pp.8).

Dans ce contexte, l'éducation environnementale en Occident (considérée comme une pratique dominante) perpétue non seulement une vision eurocentrique et racialisée de l'environnement, mais contribue également à la propagation d'une mentalité de croissance continue qui soutient et justifie l'intervention coloniale. L'imposition du modèle occidental de développement à d'autres pays, perçus comme arriérés, est considérée comme nécessaire à leur "progrès" (Torgerson, 2006, p.723). Cette dynamique perpétue une éducation environnementale colonisée et orientée vers le maintien de la suprématie économique et intellectuelle de l'Occident (Lynch, 1990, p.1). Afin de remédier aux éventuelles injustices reproduites dans un contexte de whiteness, la décroissance propose un changement pragmatique vers une société fondée sur d'autres valeurs et qui inclut l'adoption d'un modèle de décroissance valorisant différentes perspectives culturelles et promouvant la justice sociale et écologique

“Any alternative perspective in Europe, and this includes degrowth, should recognize the emancipatory struggles and alternatives in other parts of the world and seek to understand the relationship between them and its own approach. Ultimately, the goal all over the world is to picture and realize alternative forms of prosperity and good living – against the impositions of the capitalist growth imperative, the associated humiliation and exploitation, its racist, patriarchal and imperialist structures and the ubiquitous exploitation of nature. To create ways of producing and living that are based on solidarity and ecological sustainability, that is the goal that unites the myriad struggles around the world of which degrowth is an important part.” (Burkhart et al., 2016, pp.255-256)

La décroissance, qui propose un changement culturel profond, en rupture avec les pratiques économiques et les croyances occidentales, peut être considérée comme une transition cruciale vers l'abandon des pratiques culturelles liées à la whiteness.

“The degrowth project does not aim for another growth, nor for another kind of development (sustainable, social, fair, etc.), but for the construction of another society.” (Demaria, 2019)

Demaria explique que la décroissance implique un changement des pratiques culturelles et sociales, en rupture avec les pratiques culturelles hégémoniques. L'analyse des pratiques culturelles de la whiteness est abordée en critiquant les modèles de consommation et de production typiques des pays occidentaux et en proposant des alternatives plus durables et plus justes. Les pratiques culturelles associées à la croissance économique perpétuelle comprennent le consumérisme et l'appropriation des ressources naturelles, souvent aux dépens des communautés indigènes et non-blanches. Plusieurs auteurs proposent une transition vers des pratiques culturelles de suffisance et de simplicité volontaires, réduisant l'impact sur l'environnement et promouvant des relations plus équilibrées avec les ressources naturelles.

“The first sphere of change describes what happens within the household, and for degrowth, it corresponds to the behaviours associated with voluntary simplicity. This strategy for change relies on the emergence of new subjects who would embody the values of degrowth (e.g. leisure over work, empathy over greed, cooperation over competition, sharing over possessing, enough over more, slow over convenient). This is a bottom-up strategy where the simple living of individuals is expected to trickle-up and create a social and physical infrastructure conducive to degrowth” (Parrique, 2019, pp.480).

LA DÉCROISSANCE COMME WHITENESS OF THE GREEN ?

La whiteness of the green fait référence à la domination des perspectives blanches dans les questions environnementales et les politiques de durabilité, négligeant souvent les voix et les expériences des communautés noires et d'autres minorités. Comme nous l'avons présenté au [chapitre 3](#), la décroissance est un mouvement qui a vu le jour en Europe et qui s'est ensuite répandu dans tout l'Occident, ce n'est que ces dernières années qu'il en est venu à inclure et

à prendre en considération également les pays du Sud (Hanaček, 2020, p.9). Aujourd'hui encore, la communauté universitaire et militante de la décroissance demeure dans un contexte principalement européen ou de pays à hauts revenus (Muradian, 2019, 257). Par conséquent, cette approche reste majoritairement eurocentrique, ce qui l'a exposée à diverses critiques : on a notamment dénoncé sa capacité à mettre en œuvre des politiques conservatrices et xénophobes, l'incitant à être plus progressiste afin de promouvoir l'équité entre les personnes et les nations (Reichel, 2015).

“The degrowth summer schools which took place in German mining areas in the summers from 2015 to 2018 were real highlights from a social and atmospheric point of view. [...] At the same time, the social composition was somewhat unsettling: predominantly white, young and academically qualified.” (Burkhart et al., 2016, p.282)

“the degrowth movement represents the values, concerns and interests of a particular social class, namely the “green” European middle class. The particular profile and vision of this social group (in terms of income and size), despite its well intentioned aspiration for global sustainability and justice, creates communication and emotional barriers for connecting with disadvantaged populations in other part of the world.” (Muradian, 2019, p.257)

Le mouvement de la décroissance, même s'il tente de dépasser l'imaginaire occidental dominant, reste un domaine de rencontre élitiste. Plusieurs auteurs soulignent que les discussions sur la décroissance ont souvent lieu dans des cercles académiques privilégiés, qui ne sont pas forcément accessibles aux personnes issues de milieux moins privilégiés. La décroissance actuelle peut donc être critiquée pour son manque d'engagement auprès des groupes marginalisés (Gilmore, 2013, p.1285).

Les discours sur la décroissance ne prennent guère en considération les difficultés et les inégalités subies par les communautés discriminées sur la base de la " race ", de la classe ou du genre (Hanaček, 2020, p.9). Sans une réelle prise en compte des expériences et des opinions des populations marginalisées et racialisées, elle peut difficilement s'éloigner de l'étiquette de " whiteness of the green ".

Divers défenseurs de la décroissance ont combattu certaines de ces accusations, en affirmant et en rappelant que toutes les formes de marginalisation et d'exclusion sont incompatibles

avec les valeurs de la décroissance ; le dialogue politique et la prise de décision devraient être construits non seulement autour de questions matérielles, mais aussi de dynamiques liées au genre, à la race et à la religion, et avant tout à tous les niveaux de notre société (Parrique, 2019, p.365).

“The issue of debt is only one of the vestiges of colonialism, and for degrowth to be an emancipatory framework for all and not only for rich whites in the global North, it must take into account discrimination such as racial bias and historical economic inequality” (Parrique, 2019, p.458).

Parrique avance que le mouvement de la décroissance doit aborder la question des privilèges raciaux pour être véritablement émancipateur et inclusif. Il affirme que la décroissance ne doit pas être considérée comme un concept réservé aux riches blancs du Nord, mais qu'elle doit prendre en compte les discriminations telles que les préjugés raciaux et les inégalités économiques historiques.

Il semblerait que cette approche soit consciente de certaines dynamiques de pouvoir issues d'une culture de la whiteness qui influencent notre rapport à l'environnement, et en particulier, l'expérience de nombreuses personnes, et propose donc une sorte de "déprivatisation" (Burkhart et al., 2016, p.12).

“Conservative, racist-nationalist and sexist currents of thought that also criticise growth go against the essence of degrowth and its fundamental orientation towards a good life and equal rights and freedoms for all human beings worldwide; there is no place for them in degrowth” (Burkhart et al., 2016, pp.147-148)

CHP.11 : DECROISSANCE ET CAPITALISME

Comme nous l'avons vu précédemment, il existe une corrélation entre le capitalisme, la crise écologique et la racialisation. Différents acteurs s'accordent à avancer que, pour lutter contre la pollution et l'exploitation des ressources, il faut lutter contre la croissance économique (Georgescu-Roegen, 1995, 19). Mais la croissance a aussi des implications sur la structure socioculturelle de notre société, produisant des inégalités et des injustices.

Bien que la croissance économique soit traditionnellement associée à des avantages sociaux, tels que la liberté, l'équité, la réduction de l'injustice, du chômage ou de la pauvreté, diverses études ont montré qu'à partir d'un certain point, il n'y a plus de lien entre la croissance du PIB et la satisfaction de la vie, la santé et la démocratie (Xue et al., 2012, p.89). Le capitalisme donne la priorité à la maximisation des profits, souvent au détriment du bien-être environnemental et social. Comme l'affirme également Parrique (2019, p.452), un système socio-économique ne sera pas fonctionnel si la plupart des membres d'une société se trouvent dans un état de pauvreté. La décroissance remet en question la croissance économique, notamment en raison des échecs sociaux associés à un système capitaliste et libéral.

Une société ne peut jamais prospérer sans une répartition équitable au sein du peuple ou sans une base de justice sociale. Le système capitaliste s'avère donc inefficace car les intérêts des capitalistes et des travailleurs s'opposent : les capitalistes seraient les propriétaires et reproduiraient un système d'exploitation afin d'engranger toujours plus de profits. Tandis que les travailleurs, dans un système où le travail est marchandisé, travailleraient dans des conditions de plus en plus inhumaines sans jamais pouvoir gagner un salaire suffisant pour leur subsistance (Polanyi, 2007, p.129). Le développement économique, ou plutôt la croissance économique, risque de rendre plus vulnérables des populations et des groupes déjà fragiles (Robinson, 2018, p.37). Une étude de l'OCDE (2008), montre comment notre système, au lieu de favoriser les populations les plus marginalisées, favorise de plus en plus les riches, créant des inégalités et des injustices.

D'après ce que nous avons abordé précédemment (chapitre 2), ce système, construit autour d'une culture de la whiteness, laisse les personnes afro-descendantes en bas de la liste. Lutter contre le système de croissance pourrait donc également représenter une lutte contre l'injustice raciale. Dans ce chapitre, nous tenterons d'analyser si la décroissance peut et doit réellement résoudre les problèmes liés à un système capitaliste racial.

LA DECROISSANCE REMET-ELLE EN QUESTION LE CAPITALISME RACIAL ?

La dynamique capitaliste, basée sur la maximisation des profits et l'exploitation des ressources, contribue à perpétuer les inégalités raciales et socio-économiques. Hickel (2020, p.55), dans son ouvrage "Less is More", formule comment le capitalisme ainsi que le besoin

constant de croissance économique établi dans nos sociétés occidentales, depuis ses origines, sont intrinsèquement liés à la colonisation, et en particulier à la dynamique de pouvoir élitiste liée à la privatisation. Au cours de la période de colonisation européenne, *“scarcity was created, purposefully, for the sake of capitalist expansion”* (Hickel, 2020, p.60) : la "création" d'une nécessité et d'une dépendance du capital a ainsi permis à des groupes spécifiques (les propriétaires terriens européens) de créer une main-d'œuvre bon marché et de s'approprier les terres et les ressources.

“Enclosure and colonisation were necessary preconditions for the rise of European capitalism. It destroyed subsistence economies, created a mass of cheap labour, and by generating artificial scarcity set the engines of competitive productivity in motion.” (Hickel, 2020, p.62)

À l'aide de mes recherches antérieures, nous pouvons comprendre comment la relation à l'environnement a été conditionnée par une vision eurocentrique et dominée par le privilège blanc. Cette vision eurocentrique et blanche de l'environnement ne se contente pas d'ignorer les questions sociales et politiques, elle renforce également le récit colonial selon lequel le modèle occidental de développement est la seule voie valable (Torgerson, 2006, p.723).

“Early capitalists not only had to find ways to compel people to work for them, they also had to change people’s beliefs. They had to change how people regarded the living world. Ultimately, capitalism required a new story about nature.” (Hickel, 2020, p.62)

Hickel souligne que la nécessité de transformer la perception de la nature a été fondamentale pour le succès du capitalisme. Cette transformation n'est pas seulement économique, mais aussi culturelle et idéologique, conduisant à une réification de la croissance comme but ultime. La whiteness et la discrimination raciale jouent un rôle crucial dans ce contexte, car le capitalisme a historiquement bénéficié aux nations blanches par l'exploitation des ressources et du travail des populations non-blanches. L'idéologie du "croissantisme" a contribué à maintenir et à renforcer ces déséquilibres de pouvoir, en créant un récit dans lequel la réussite économique et le progrès sont mesurés uniquement en termes de croissance du PIB et d'accumulation de capital (Smith, 2004, p.172).

“In terms of both emissions and resource use, then, excess consumption in the North relies on patterns of colonization: the appropriation of the South’s fair share of

atmospheric commons, and the plunder of Southern ecosystems. From this perspective, degrowth in the North represents a process of decolonization in the South, to the extent that it releases communities in the South from the pressures of atmospheric colonization and material extractivism” (Hickel, 2021, p.1110).

Hickel souligne que la croissance économique perpétue un modèle de développement non durable et néfaste, tant pour l'environnement que pour les populations les moins favorisées. La décroissance, entendue comme la réduction planifiée de l'utilisation de l'énergie et des ressources, pourrait réduire les inégalités et améliorer le bien-être humain. Hickel (2021, p.1109) suggère que la justice environnementale et la justice socio-économique sont intrinsèquement liées et limitées par un système capitaliste colonial. Dans son ouvrage, il définit la décroissance comme un processus de transformation vers une économie distributive et équitable, dans une société libérée du travail inutile et investissant dans les biens publics (Hickel, 2020, p.184).

Nous pouvons donc comprendre que le capitalisme ne dépend pas seulement de la croissance économique à tout prix, mais aussi d'un système d'oppression et d'exploitation raciales qui perpétue les inégalités mondiales, où la pénurie et la pauvreté deviennent des facteurs nécessaires au maintien du pouvoir. Cela correspond à la définition du "capitalisme racial", où la croissance et l'accumulation de capital sont obtenues par la subordination systémique des groupes raciaux marginalisés. Nous constatons donc un lien intrinsèque entre ce système économique et un avantage structurel, où les hiérarchies (souvent sous-tendues par la dynamique capitaliste) créent de la vulnérabilité et de l'exploitation.

“One could say these agents are relatively defenceless, meaning that their ability to protect their interest against the ones of others is low. A being is vulnerable if in a position of disadvantage within a group, or one could also say at the bottom of a power relation. Put another way, hierarchy necessarily involves vulnerability on the part of those who are dominated, and so it is hierarchies that create the possibility for exploitation” (Parrique, 2019, p.265).

La croissance économique s'est ancrée dans notre société comme quelque chose de naturel et d'inévitable, et son influence sur l'ensemble de notre structure semble invisible (Uhrhammer, 2016, p.255). La décroissance remet en question les concepts fondamentaux du capitalisme, en promouvant une réduction contrôlée de la production et de la consommation

pour parvenir à la durabilité écologique et à l'équité sociale. Parmi les différents objectifs de la décroissance, figure la démocratisation et la politisation de la croissance économique. En effet, cette dernière, bien qu'elle influence et soit influencée par la dynamique du pouvoir, la société et l'environnement, n'est pas discutée politiquement. Cette démocratisation devrait se faire en commençant par dépasser notre conception du PIB.

"Aller au-delà du calcul du PIB signifie autre chose que rendre le PIB " plus vert " ou, à l'autre extrémité, faire allégeance à un seul indicateur environnemental comme, par exemple, celui de l'EE. Cela devrait signifier entrer dans une évaluation multicritères, participative et délibérative de l'économie, en travaillant avec dix ou douze indicateurs de performance socioculturelle, environnementale et économique" (Martinez Alier, 2011, p.138)

Parrique examine les limites de la croissance économique et la manière dont elle perpétue les hiérarchies raciales et socio-économiques. Dès le début de sa thèse, il explicite sa position concernant les coupables de cette crise socio-environnementale, en soulignant comment quelques privilégiés (du Nord) mènent un mode de vie à fort impact, affectant négativement l'environnement et d'autres populations marginalisées.

"Under certain circumstances, economic growth can increase inequality, depreciate individuals' knowledge and skills, or erode community; and overusing natural resources can generate an array of environmental risks. And it is also cultural because, as an ideology, growth shapes both institutions and identities." (Parrique, 2019, p.43)

Parrique avance l'argument selon lequel ce besoin d'immutabilité et d'invisibilisation de l'impact de la croissance est un choix de société maintenu au profit de groupes spécifiques (Parrique, 2019, p.43) ; on peut donc souligner le rôle de la croissance économique dans l'imaginaire culturel général. Parrique soutient l'idée selon laquelle le PIB perpétue également ces différences socio-économiques, car celui-ci ne représente pas une valeur neutre, mais prend la forme d'une institution à part entière, résultat de *"historically specific choices influenced by specific worldviews and shaped by specific power struggles"* (Parrique, 2019, p.53). L'accent mis sur ce concept a fait de l'économisme une philosophie politique qui traduit toutes les questions sociales et environnementales en problèmes

économiques, transférant la responsabilité de toutes les injustices à cette entité abstraite - l'économie (Parrique, 2019, p.48).

Dans une société caractérisée par le colonialisme, la destruction de l'environnement et un néolibéralisme croissant, pour faire face aux questions raciales, il semble crucial d'intégrer la question de la justice sociale et écologique dans les pratiques pédagogiques en promouvant des programmes de décolonisation et d'éducation à l'environnement (McLean, 2013, p.355). La décroissance représente une *“radical break from the traditional growth-based models of society”* (Abraham, 2011) ; c'est donc aussi un appel à la décolonisation du débat public et de l'idée hégémonique d'économie (D'Alisa et al., 2015, p.29). La décroissance pourrait promouvoir un nouveau type d'éducation qui mettrait l'accent sur le respect de l'environnement et de toutes les communautés.

“degrowth challenges the hegemony of economic growth and calls for a democratically led, redistributive downscaling of production and consumption in industrialized countries as a means to achieve environmental sustainability, social justice, and well-being” (Demaria, 2019)

“Gaining more 'free' time is an essential precondition for the decolonization of the economy. It concerns workers and wage-earners, but also stressed middle managers, bosses who are harassed by the competition and members of the liberal professions who are caught in the vice of compulsive growth. Far from being our adversaries, they can become our allies as we build a de-growth society.” (Latouche, 2009, p.88)

CHP.12 : DECROISSANCE ET DYNAMIQUES DE POUVOIR

Pour comprendre pleinement les défis et les opportunités de la décroissance dans le contexte de la whiteness et du capitalisme, il est nécessaire de se plonger dans la dynamique du pouvoir qui sous-tend ces systèmes. Ces dynamiques se manifestent sous différentes formes, telles que le pouvoir d'achat, le pouvoir de décision, le pouvoir d'agenda, le pouvoir de valeur et le pouvoir d'événement. Elles influencent la perception, la promotion et la mise en œuvre de la décroissance, souvent au détriment des communautés d'origine africaine.

L'approche social-écologique m'a guidée dans l'examen des dynamiques de pouvoir de la culture de la whiteness et du système capitaliste ainsi que dans l'évaluation de leur influence sur la mise en œuvre de la décroissance et de ses implications pour la justice socio-environnementale. Rhiana Gunn-Wright explique comment la white supremacy influence, à tous les niveaux, les différentes formes de pouvoir qui existent et principalement dans les processus de prise de décision, qu'il s'agisse de décider à qui une politique doit s'adresser, comment elle est conçue et à qui la commercialiser (Gunn-Wright, 2023). Bien que, dans la littérature sur la décroissance, ces questions ne soient pas vraiment prises en compte, dans ce chapitre, je souhaiterais analyser comment certains chercheurs en décroissance abordent les dimensions existantes du pouvoir (achat, prise de décision, événement, agenda et valeur). Je souhaite également comprendre comment la décroissance observe l'impact de ces pouvoirs sur l'aspect socio-écologique de notre système et donc si elle prend en compte les 5 canaux de transmission macro-écologiques d'interaction suivants :

1. Les inégalités augmentent le besoin de croissance économique (Laurent, 2023, p.86).
2. Les inégalités augmentent l'irresponsabilité écologique (Laurent, 2023, p.88).
3. Les inégalités diminuent la résilience socio-écologique des personnes marginalisées (Laurent, 2023, p.91).
4. Les inégalités freinent l'action collective pour la protection de l'environnement (Laurent, 2023, p.92).
5. Les inégalités réduisent l'action politique dans la lutte contre le changement climatique (Laurent, 2023, p.94).

En effet, l'intégration des dimensions du pouvoir et des canaux de transmission macro-écologiques dans les théories de la décroissance permet de mieux comprendre les défis et les opportunités d'une transition équitable et durable. Il est essentiel de s'attaquer aux inégalités socio-économiques et raciales pour mettre en œuvre des stratégies de décroissance qui, non seulement, réduisent les impacts environnementaux, mais promeuvent également une plus grande justice sociale. Ce n'est qu'en reconnaissant et en traitant ces structures de pouvoir que nous pouvons espérer voir émerger un avenir plus juste et écologiquement durable.

DIMENSIONS DE POUVOIR ET INFLUENCES MACRO-ÉCOLOGIQUES DANS LA DÉCROISSANCE

Les structures de pouvoir du capitalisme, y compris celles liées à la whiteness, influencent la perception, la promotion et la mise en œuvre de la décroissance en mettant l'accent sur les inégalités raciales et socio-économiques. Nous analyserons donc comment les cinq dimensions du pouvoir de Boyce (2002) et les canaux de transmission macro-écologiques de Laurent (2023) sont pris en compte dans les théories de la décroissance, afin de comprendre ses implications.

Dans mes lectures sur la décroissance, je n'ai pas relevé précisément les cinq dimensions de Boyce (2002), mais j'ai noté nombre de références à ces dynamiques de pouvoir et surtout aux problèmes qui y sont associés. Parrique, dans sa thèse, tente à plusieurs reprises de souligner les dynamiques de pouvoir existantes et l'importance de ne pas se référer à l'humanité de manière uniforme car cela serait invraisemblable et inutile si l'on voulait mettre en œuvre une transition juste, il faudrait plutôt comprendre ces relations de pouvoir (Parrique, 2019, p.416).

“This question matters because economic inequality is associated with a variety of social maladies. For example, Wilkinson and Pickett (2009) find that people in less equal societies have relatively worse physical health and lower life expectancy (see also Kawachi and Kennedy, 2002), more drug problems, higher rates of teenage births and mental illnesses, lower levels of children well-being and educational performance, less opportunities for social mobility, and are more prone to violence and imprisonment. Although a fair share of those illths concentrate on the lower side of the distribution, inequality is also bad for the rich” (Parrique, 2019, pp.145-146).

Parrique (2019, p.145), avance que la croissance économique et les inégalités de classe sont également à l'origine de nombreuses injustices et inégalités. Cela suggère que, pour une transition juste et équitable, il est crucial de s'attaquer aux structures de pouvoir existantes qui perpétuent ces inégalités.

Pouvoir d'achat :

Le pouvoir d'achat détermine ce qui est produit et comment. Dans le cadre de la décroissance, la souveraineté des consommateurs influencée par la whiteness pourrait privilégier les

produits et les services qui répondent aux besoins des populations dominantes, en marginalisant les besoins des communautés d'ascendance africaine.

Dans la thèse de Parrique, on constate que le pouvoir d'achat est remis en question dès le début, le lien entre cet avantage structurel et le pouvoir d'"atomisation" devient réel une fois que le premier existe. Parrique (2019, p.3) souligne comment, à travers la richesse (quelle que soit sa forme), on accède à ce pouvoir d'achat qui nous confère une grande liberté d'action et qui nous fait perdre une certaine responsabilité éco-sociale, puisqu'on entre dans une sorte de système d'exploitation.

“The tragedy of economy is that with great purchasing power comes no great responsibility. This is when the economy becomes an excuse [...]. Behind all social and ecological injustices, there is someone that is “just doing their job” or something whose impact is “just a drop in the sea.” [...]. This is not to say that all workers and consumers are apologists for injustice but rather that exploitation is a structural property of the current economic system.” (Parrique, 2019, p.3)

Cet extrait nous permet de saisir comment le pouvoir d'achat est lié à trois conséquences et interactions macro-écologiques. Tout d'abord, nous voyons comment ces dynamiques de pouvoir augmentent le besoin d'une croissance économique constante, à laquelle il est difficile d'échapper, et qui est également normalisée. Nous voyons également comment la richesse et le pouvoir d'achat incitent à des comportements socialement et écologiquement irresponsables, cette exploitation du système économique conduisant ainsi à l'injustice.

Le pouvoir d'achat influence grandement la demande de biens et de services. Les inégalités économiques entraînent une concentration des richesses qui a un impact négatif sur la durabilité environnementale. Comme le souligne également Martinez Alier (2011), la surconsommation des classes riches menace non seulement les autres espèces et les générations futures, mais prive également les groupes plus pauvres d'une répartition équitable des ressources.

“La consommation excessive des gens des classes riche et moyenne n'est pas seulement une menace pour les autres espèces et les générations futures d'êtres humains. Elle prive déjà maintenant les peuples pauvres d'un juste partage des ressources et de l'espace environnemental ” (Martinez Alier, 2011, p.157)

Les théories de la décroissance suggèrent que la réduction de la surconsommation et la redistribution équitable des ressources pourraient atténuer ces inégalités et promouvoir une durabilité écologique plus équitable. Toutefois, la concentration du pouvoir d'achat entre les mains de quelques-uns peut entraver ces changements.

Pouvoir de décision :

Le pouvoir de décision détermine qui dispose d'une voix dans les décisions de politique environnementale. Les structures décisionnelles dominées par ce système économique racial peuvent exclure les communautés les plus marginalisées des politiques de décroissance, perpétuant ainsi les inégalités existantes. Dans les sociétés capitalistes, le pouvoir de décision est souvent concentré entre les mains de quelques individus ou institutions qui déterminent les politiques économiques mondiales.

Plusieurs auteurs évoquent la nécessité de redistribuer les pouvoirs existants de manière juste et équitable, afin que les politiques mises en œuvre ne soient pas uniquement orientées vers des intérêts économiques et puissent également prendre en compte les besoins d'autres communautés.

"L'histoire suggère qu'il est hautement improbable que les nations dotées d'une économie capitaliste puissent choisir volontairement de ne pas croître [...] Toutefois, pour que cela se produise, il faudrait une redistribution radicale du pouvoir politique." (D'Alisa et al., 2015, pp.41-42)

Hickel (2020, p.174) reconnaît qu'au niveau international, les institutions et les multinationales du Nord détiennent le pouvoir de décision sur l'économie mondiale, influençant le destin des États du Sud et perpétuant l'injustice. Il voit comme solution une démocratisation de ces institutions qui *"would ensure that global South countries have greater control over the decisions that affect them, and greater control over their own economic policy"* (Hickel, 2020, p.174).

Plusieurs auteurs soutiennent que les pays du Sud devraient pouvoir s'exprimer et être inclus dans toutes les dynamiques décisionnelles liées aux questions environnementales, surtout après avoir été exclus et avoir subi la plupart des dégâts environnementaux.

"[...] those nations historically denied opportunity and some input into the affairs of their nations should be franchised as equal players and partners as the world considers a path forward for a sustainable future." (Gilmore, 2013, p.1297)

Selon Martinez Alier et al. (1998, p.278), la politique environnementale ne doit pas seulement prendre en compte et se baser sur des dimensions mesurables et monétarisées, mais aussi sur les besoins, la participation sociale et d'autres facteurs plus humains qui permettent aux populations les plus marginalisées d'être intégrées dans ces politiques, leur permettant de retrouver l'accès à la terre et à un système de santé. Nous trouvons donc qu'il est important d'inclure des stratégies de justice climatique.

Le pouvoir de l'agenda :

Le pouvoir de l'agenda influence les sujets qui reçoivent l'attention des médias et de la politique, il peut également influencer la manière dont les problèmes environnementaux sont traités et compris. Rumpala (2009) note que l'achat de produits qui promettent une forme de protection de l'environnement peut réduire l'incitation à agir collectivement pour résoudre ces problèmes. Ce phénomène montre comment les inégalités influencent la visibilité des questions environnementales et comment la décroissance peut bénéficier d'une plus grande attention portée aux questions environnementales.

"Bien entendu, ce sont de nouveaux marchés qui ont ainsi été ouverts, mais les effets sont aussi politiques, dans la mesure où, comme le montre Andrew Szasz, les consommateurs achètent ces produits en pensant acquérir une forme de protection face aux risques environnementaux, mais se sentent par la même occasion moins incités à chercher à les résoudre, notamment par l'action collective et politique "
(Rumpala, 2009, p.162)

En outre, on pourrait avancer que le discours général sur la manière dont les valeurs sociétales sont façonnées par les récits économiques dominants reflète le pouvoir de Boyce en matière de définition de l'agenda. Dans la décroissance, plusieurs auteurs critiquent la façon dont l'idéologie du "croissantisme" a colonisé l'agenda politique et économique, reléguant les préoccupations environnementales et sociales à l'arrière-plan D'Alisa et al. (2015, p.84) soulignent la nécessité de s'éloigner des idéologies axées sur la croissance et de

valoriser la durabilité et l'équité, ce qui implique de modifier les questions qui retiennent l'attention des médias et des politiques.

Les préoccupations et les voix des populations d'ascendance africaine pourraient être ignorées ou sous-représentées si les médias et la politique continuent à maintenir une posture de culture de la whiteness. Les politiques de décroissance devraient donc veiller à ce que les préoccupations des communautés marginalisées reçoivent l'attention nécessaire dans les médias et la politique.

Le pouvoir de la valeur :

Le pouvoir de la valeur influence ce que les gens veulent ou ne veulent pas dans une société. Les normes et valeurs dominantes de la whiteness peuvent façonner les préférences sociales et culturelles à l'exclusion d'alternatives écologiques et durables.

La décroissance est un changement de paradigme qui repose sur l'évolution des valeurs culturelles liées à un système économique de croissance. Les politiques de décroissance doivent promouvoir un changement culturel qui valorise la durabilité et l'inclusion. Nous y trouvons une critique profonde du système économique du Nord.

"La question des valeurs et des matrices culturelles est plus ou moins explicitement posée dans les réflexions promouvant la " décroissance ". Elles contiennent en effet un appel à une transformation des visions du monde, à un réagencement des valeurs " (Rumpala, 2009, p.160).

Martinez Alier, comme d'autres auteurs, souligne que le système économique actuel dévalorise souvent le capital naturel et le bien-être social, en se concentrant plutôt sur les gains monétaires et matériels. La décroissance promeut un changement de valeurs en faveur de la qualité de vie, de la coopération et de la durabilité écologique.

" [...] a society of de-growth should be understood as a "society built on quality rather than on quantity, on cooperation rather than on competition [...] humanity liberated from economism for which social justice is the objective" (Martinez Alier et al, 2010, p.1742).

Le pouvoir de l'événement :

Le pouvoir de l'événement se manifeste dans sa capacité à influencer le récit et l'interprétation d'événements critiques. Les crises écologiques et sociales sont souvent interprétées dans une optique capitaliste qui justifie la poursuite des pratiques de croissance et d'exploitation. Les populations disposant d'un plus grand pouvoir économique et politique, souvent lié à la whiteness, peuvent exploiter les externalités environnementales à leur avantage, laissant les communautés marginalisées faire face aux conséquences négatives.

Des auteurs tels que Hickel affirment que le problème n'est pas lié à la nature humaine, mais à nos systèmes politiques qui permettent à *“few people to sabotage our collective future for their own private gain”* (Hickel, 2020, p.218). Ce petit groupe d'élitistes a donc le pouvoir d'influencer la manière dont nous percevons les problèmes et dont nous les traitons de manière solidaire.

“the biggest problem with the usual media narrative is that when it comes to climate breakdown, what matters is the stocks of carbon dioxide in the atmosphere, not annual flows. So we need to look at each country's historical emissions. When we approach it this way, it becomes clear that the highly industrialised nations of the global North – in particular the United States and Western Europe – are responsible for the vast majority of the problem.”. (Hickel, 2020, p.104)

Hickel avance que les pays occidentaux disposent de ce pouvoir événementiel, en influençant l'information et le récit de certains événements. Le pouvoir événementiel consiste à contrôler les événements importants ou les tournants qui peuvent façonner les politiques et les orientations futures. Martinez Alier et al. (2010) soulignent comment des entités puissantes peuvent influencer les crises environnementales et économiques mondiales à leur avantage, souvent au détriment des communautés marginalisées. La décroissance est présentée comme un paradigme qui cherche à atténuer ces crises en promouvant une transition économique durable et équitable.

ANALYSE II : DECROISSANCE ET JUSTICE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

La lutte contre la pauvreté et la lutte pour la protection de l'environnement sont deux mouvements qui partagent des revendications et des principes, tels que l'universalité des droits, la justice et l'égalité (Gagnon et al., 2008, p.79). Dans le cadre de la mise en œuvre d'une véritable justice sociale et de la protection de l'environnement, et sur la base du statut accordé à l'humain au sein et parmi les humains, il semblerait qu'il y ait une certaine incohérence. D'une part, la justice environnementale pourrait instrumentaliser la nature, d'autre part, certains courants écologiques pourraient marginaliser les discours sur les humains, laissant de côté les enjeux de la discrimination et des inégalités socio-économiques (Gagnon et al., 2008, p.82).

Les débats et les divisions entre les différents groupes écologiques sont enracinés dans les différences de valeurs morales, car si, d'un côté, l'humanité est blâmée pour la destruction de l'environnement, de l'autre, les vrais problèmes associés à une société basée sur l'exploitation et les hiérarchies ne sont pas pris en compte (Stoll, 2001, p.412). Pour qu'une justice environnementale accompagne une transition écologique inclusive, il est donc nécessaire d'unir les deux discours (justice et éthique) pour éviter de percevoir la population mondiale et l'environnement comme uniques et immuables. Cela permettrait de comprendre la diversité d'interactions inégales entre les écosystèmes et les formes de différence sociale, qui ne sont pas statiques, mais en constante évolution (Walker, 2009, p.375).

Dans ce travail, nous nous attacherons à comprendre la décroissance comme une association entre la quête de justice et l'éthique de la protection de l'environnement. Comme nous l'avons observé dans l'analyse précédente, la décroissance remet en question différentes dynamiques de pouvoir construites autour d'un système de capitalisme et de white supremacy. La prise en compte de ces mécanismes eurocentriques et élitistes permet une critique du système de décroissance qui dépasse la dimension purement économique. La transformation de notre société vers une vie plus simple et plus conviviale pourrait permettre de lutter contre les injustices sociales et raciales. La décroissance pourrait ainsi constituer une approche assez interdisciplinaire et critique du système capitaliste, permettant une justice socio-environnementale même pour les populations les plus marginalisées et infériorisées depuis des années.

Dans cette figure, Hanaček rassemble les différents thèmes qui existent dans la littérature de la décroissance et les connexions existantes ; les thèmes les plus fréquents dans la littérature sont les thèmes centraux, plus grands et plus foncés. Plus les cercles sont proches, plus leurs interrelations sont fréquentes. En s'éloignant du centre, ces thèmes sont moins centraux pour la politique de la décroissance, et plus les cercles sont petits, moins ces thèmes seront fréquents au sein de la littérature (Hanaček K, 2020, p.7).

On peut relever que, dans les lectures existantes sur la décroissance, des questions telles que le " privilège ", la "race", "l'équité ", les "relations de pouvoir", la "pauvreté", le "colonialisme", les "relations socio-écologiques" et d'autres thématiques que j'ai personnellement placées au centre de mes recherches et qui devraient être fondamentales dans la transition écologique inclusive et juste, sont marginalisées. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas importantes pour les partisans de la décroissance, mais que ces questions sont peu abordées. Cependant, nous pouvons comprendre, à partir de cette simple image, que, malheureusement, la réalité des populations afro-descendantes et les injustices structurelles ne sont pas prises en compte dans la recherche sur la décroissance. Hanaček K (2020, p.9) critique également le fait qu'au sein de la littérature sur la décroissance, il est nécessaire d'approfondir la conceptualisation intersectionnelle qui prend en compte les interactions entre la race, la classe, le genre, la violence, le contrôle et les sentiments.

La décroissance, pour être réellement fonctionnelle, doit donc mettre en avant le sens de la vie, l'anti-utilitarisme, la justice et la démocratie, de manière holistique. En effet, si ces aspects sont considérés et analysés uniquement de manière singulière, ils peuvent conduire à un projet réductionniste. (Demaria et al., 2013, p.206)

“Being concerned with resource scarcity, or with ecosystem destruction, but not with world justice can lead to top-down anti-population proposals and anti-immigration discourse”

(Demaria et al., 2013, p.206).

Comme le dénonce également Gunn-Wright (2023), les populations afro-descendantes sont souvent exclues des processus décisionnels liés aux questions environnementales, ce qui permet la reproduction d'un système de whiteness qui perpétue la discrimination et l'inégalité. Pour que la décroissance devienne une approche inclusive, elle doit aborder les questions de l'inégalité historique, des préjugés raciaux et du colonialisme (Gilmore, 2013, p.1287).

“But these conclusions by very astute observers of ecological problems linked to human activity and economic growth aren’t likely to convince black Americans and many other nations and communities of color to accept “degrowth” alone without also answering how historical economic inequality, racial bias and the existing vestiges of colonialism are to be addressed as the world transitions to a new world of “degrowth”” (Gilmore, 2013, p.1287).

Par conséquent, si elle est mise en œuvre de manière équitable et juste, la décroissance peut promouvoir l'équité socio-économique et raciale, en redistribuant les ressources et le pouvoir et en renforçant les pratiques culturelles non-dominantes. Pour réaliser ce potentiel, il est nécessaire d'intégrer des politiques de transition juste qui reconnaissent et traitent les inégalités existantes. Dans cette deuxième partie de mon analyse, j'examinerai donc les trois principes de transition d'Eloi Laurent (intégrer la justice climatique, le bien-être humain comme priorité et la démocratisation) dans le contexte de la décroissance, en considérant comment ils prennent également en compte les populations afro-descendantes. Dans cette deuxième partie de mon analyse, je me concentrerai donc sur la deuxième sous-question :

Q2. Décroissance et justice socio-environnementale : *dans quelle mesure les approches de la décroissance actuelle intègrent-elles les politiques de la transition juste, en prenant en considération les dynamiques raciales existantes ?*

L'objectif principal sera de comprendre comment la décroissance peut promouvoir la redistribution des ressources et du pouvoir, en donnant une voix et un espace aux communautés marginalisées, en valorisant les pratiques culturelles non-dominantes et en remettant en question l'hégémonie de la culture blanche dans le contexte du capitalisme.

L'analyse précédente nous a permis de mettre en lumière la place centrale du bien-être humain dans la décroissance, qui cherche à dépasser le PIB et la simple réalité économique. Cela nous a permis de répondre à l'un des trois principes des politiques de transition juste. Je débiterai donc mon analyse en évaluant comment la décroissance inclut les différents types de justice climatique, puis j'analyserai comment la décroissance prend en compte les perspectives des populations afro-descendantes. Ce type d'analyse me permettra de répondre au troisième principe de transition d'Eloi Laurent, à savoir observer s'il s'agit d'une transition véritablement démocratique, qui inclut les voix des populations les plus exclues.

CHP.13 : INTEGRATION DE LA JUSTICE CLIMATIQUE

Dans une politique écologique inclusive et juste, la durabilité et la justice devraient se combiner pour construire une société équitable dans laquelle les individus réaliseraient leurs projets de vie dans le respect des autres et de la nature ; *"un rapprochement entre l'éthique et la justice est non seulement souhaitable, mais nécessaire* (Gagnon et al., 2008, p.80).

Martinez Alier, qui privilégie la justice environnementale au sein de la décroissance, remet en question les différentes dynamiques de pouvoir inhérentes à la whiteness et au modèle économique dominant en suggérant que la décroissance doit intégrer toutes les formes de justice climatique pour être juste.

"La justice environnementale parle de distribution intragénérationnelle - sans oublier la distribution intergénérationnelle - et inclut des dimensions non distributives de la justice comme la reconnaissance ou la prévention des exclusions participatives" (Martinez Alier, 2011, p.125).

"Hence, while the degrowth movement aims to reduce production and consumption within affluent societies with a strong welfare state, the EJ movements essentially deal with defending production and reproduction of peripheral lifestyles" (Muradian, 2019, p.258)

Muradian (2019), ainsi qu'Akbulut (2019) et d'autres auteurs, soutiennent l'idée selon laquelle la décroissance doit introduire des stratégies de justice sociale et environnementale pour devenir réellement juste et inclusive, car les mouvements de justice environnementale pourraient permettre de mettre l'accent sur les questions de répartition et principalement sur les populations les plus marginalisées. La prise en compte des différents principes de justice sociale et environnementale est cruciale pour considérer les difficultés rencontrées par les individus qui souffrent de discrimination sur la base de la classe, de la " race " ou du genre.

"EJ struggles in particular have informed an understanding of justice beyond the fair distribution of environmental burdens and benefits to encompass, for instance, recognitional and procedural justice" (Akbulut, 2019, p.5)

Les mouvements de justice environnementale introduiraient non seulement des questions de justice distributive dans les discours de la décroissance, mais aussi des questions de reconnaissance ou de justice procédurale, ce qui les rendrait plus holistiques par rapport aux

enjeux socio-environnementaux actuels. Ces deux mouvements partagent plusieurs éléments de définition ; toutes deux voient la nécessité d'un changement structurel de la valeur et de l'écologie dans la société (Akbulut et al., 2019, p.2).

Les différents défenseurs de la décroissance ne se contentent pas de proposer cette approche comme une simple réduction d'échelle de la production et de la consommation, mais l'inscrivent dans un cadre plus large de justice sociale et de redistribution des ressources. La *décroissance* est considérée comme “*a democratically led, proportional and redistributive downscaling of production and consumption as a means to achieve environmental sustainability, social justice and wellbeing*” (Schneider, 2019, p.14). Parrique plaide pour la nécessité de transformer les structures économiques et sociales afin de garantir un accès équitable aux ressources et aux bénéfices de la décroissance, en mettant l'accent sur les communautés marginalisées (Parrique, 2019, p.458), telles que les communautés afro-descendantes. L'auteur reconnaît que la décroissance ne peut pas être appliquée uniformément à toutes les sociétés et cultures. Il souligne l'importance de prendre en compte les différentes expériences et les besoins spécifiques de tous, en évitant les approches universelles qui pourraient exacerber les inégalités existantes (Parrique, 2019, p.416).

“*With such high levels of inequality, it is misleading to talk about population in the singular as one uniform “global population.”*” (Parrique, 2019, p.416)

Parrique met l'accent sur le fait que les conflits sont le résultat d'une injustice socio-économique, dans laquelle la pénurie n'est pas absolue : certains individus se trouvent dans une pénurie au milieu d'autres qui vivent dans l'abondance. Nous pouvons donc comprendre que, dans notre système influencé par des structures de pouvoir eurocentriques et économiques, “*the material cause of interpersonal violence is inequality and not scarcity*” (Parrique, 2019, p.452). Il est également crucial pour la décroissance de se concentrer sur des techniques et des mesures de justice socio-environnementale appropriées pour remédier à ces inégalités.

La décroissance durable cherche donc à favoriser l'organisation d'un modèle social qui assure démocratiquement et équitablement la subsistance et les activités de toutes les populations et classes, sans dégrader l'environnement et les écosystèmes (Rumpala, 2009, pp.157-158). Elle demeure avant tout un choix de société, qui ne sera pas une "décroissance" à tous les niveaux, mais qui pourrait permettre le développement de certaines qualités sociales -

d'activités économiques de petite ou moyenne envergure ou de groupes ou régions qui auraient besoin de croissance - de manière sélective (Schneider et al., 2010, p.512).

“[...] economic degrowth rather than a goal in itself could be understood as the industrialized North's path towards a globally equitable SSE” (Martinez Alier et al, 2010, p.1744).

Bien que je n'aie pas relevé, même à cette occasion, de mentions spécifiques des différentes formes de justice climatique (distributive, de reconnaissance, procédurale, pénale et réparatrice), j'ai tenté de procéder à une analyse générale de la manière dont ces formes de justice ont pu être intégrées dans le concept de décroissance.

JUSTICE DISTRIBUTIVE DANS LA DECROISSANCE

La justice distributive traite de la répartition équitable de la qualité de l'environnement entre les individus et les groupes, en s'attaquant aux inégalités dans l'exposition aux risques environnementaux tels que la pollution de l'air ou l'accès aux ressources. Les groupes les plus vulnérables socialement sont souvent les plus exposés à ces risques environnementaux, ce qui entraîne également des inégalités sur le plan socio-économique, sur la santé et le bien-être. Ce type de justice vise donc à garantir un partage équitable des ressources environnementales et à corriger les inégalités existantes (Laurent, 2023, p.102-104).

Bien que certains auteurs soulignent qu'aujourd'hui *“degrowth as a field lacks what philosophers would consider to be a complete distributive theory of justice”* (Parrique, 2019, p.259), la décroissance met l'accent sur la réduction des inégalités par une redistribution de la production et de la consommation. Elle est essentielle pour lutter contre les inégalités économiques et sociales, veillant à ce que les bénéfices de la décroissance soient équitablement partagés. Elle pourrait donc promouvoir la justice distributive, en assurant une répartition plus équitable des ressources et en réduisant l'impact global sur l'environnement. L'adoption de politiques donnant la priorité au bien-être social et environnemental peut contribuer à créer des communautés plus résilientes et plus justes.

“Thus, redistribution is the key to degrowth, poverty reduction, social justice and sustainability” (Bell, 2014, p.267)

“This is my attempt to define the term of “social-ecological justice,” [...] In contrast

*with domination and alienation, **autonomy** is a principle of individual and collective freedom. **Sufficiency** is a principle of distributive justice that informs the satisfaction of human needs within and across generations. As for **care**, it defines a principle of non-exploitation and solidarity in our relation to other people and nature. Together these principles form a moral philosophy for degrowth.” (Parrique, 2019, p.252)*

Pour Karen Bell, comme pour d'autres auteurs de la décroissance, la redistribution est la clé de la mise en œuvre d'une décroissance inclusive et juste. Parrique souligne comment la décroissance, à travers trois caractéristiques qui devraient être fondamentales pour l'humanité, pourrait promouvoir une véritable justice socio-environnementale universelle. L'importance de la justice distributive est discutée dans le contexte de la décroissance, soulignant que la réduction de la production et de la consommation doit s'accompagner d'une distribution équitable des ressources. Cependant, il est souligné que la justice distributive peut, dans son acception populaire, être associée à une question matérialiste et cette perspective peut s'avérer quelque peu problématique dans l'approche de la décroissance, car elle cherche à améliorer les questions de bien-être social. (Parrique, 2019, p.260).

Dans le contexte du changement climatique, la justice distributive se concentre sur la distribution équitable des ressources et des charges des politiques environnementales. Plusieurs auteurs discutent de la répartition inégale des bénéfices de la croissance et de l'impact disproportionné de la dégradation de l'environnement sur les populations les plus pauvres, tant au niveau mondial qu'à l'intérieur des nations. Hickel (2021, pp.1108-1109) souligne que la décroissance vise à réduire la surconsommation dans les pays du Nord, qui repose sur l'appropriation des ressources du Sud. La redistribution des ressources et la réduction des inégalités économiques et sociales sont cruciales pour une économie durable. Ce projet de redistribution et de justice pourrait contribuer à reconstruire les relations sociales et permettre de réévaluer les dynamiques de pouvoir existantes.

“Restructuring social relations automatically means redistribution. This affects how the distribution of wealth and access to the natural patrimony are distributed between North and South and, within each society, between classes, generations and individuals. [...] It will have a direct effect by reducing the power and wealth of the 'world consumer class', and especially the power and wealth of the big predators. It will have an indirect effect by removing the incentives to conspicuous consumption.” (Latouche, 2009, pp.36-37).

JUSTICE DE RECONNAISSANCE DANS LA DECROISSANCE

La justice de reconnaissance implique la représentation et l'inclusion des populations marginalisées dans les processus de prise de décision concernant les politiques environnementales et de développement économique. Elle tient compte des effets différentiels des politiques environnementales sur divers groupes sociaux, en veillant à ce que les identités, les valeurs culturelles et les besoins soient respectés. Les politiques fiscales ou réglementaires, par exemple, peuvent avoir des effets disproportionnés sur les ménages à faible revenu ou les communautés marginalisées, aggravant ainsi les inégalités socio-économiques existantes. (Laurent, 2023, p.102-104). La justice de reconnaissance se préoccupe de reconnaître et de respecter les identités et les besoins des différents groupes sociaux. Tout comme la décroissance, elle met en lumière la déculturation et la dépolitisation causées par la croissance (Latouche, 2009, p.29), qui nuisent à la reconnaissance des différentes identités culturelles et des voix politiques.

“Conversely, persevering with or, worse still, introducing the logic of growth into the South on the grounds that it will lift these wretched countries Out of the poverty that has been created by growth itself cannot but Westernize them still further.”
(Latouche, 2009, p.61)

La décroissance pourrait adopter une approche inclusive qui reconnaît et respecte la diversité culturelle et sociale, en promouvant des politiques environnementales qui prennent en compte les besoins spécifiques des communautés les plus vulnérables.

“Degrowth has a discriminating approach to reducing economic activity. It seeks to scale down ecologically destructive and socially less necessary production (i.e. the production of SUVs, arms, beef, private transportation, advertising and planned obsolescence), while expanding socially important sectors like healthcare, education, care and conviviality” (Hickel, 2021, p.1109).

Hickel (2021, p.1109) souligne que la décroissance vise à réduire les activités économiques écologiquement destructrices et socialement non-nécessaires, en cherchant à mettre en avant d'autres valeurs et facteurs plus importants de la vie, tels que la santé, l'éducation et la convivialité. Ces aspects permettraient à chacun de profiter des avantages d'une activité économique de décroissance centrée sur le bien-être social. Cette approche reconnaît et

respecte les besoins fondamentaux et les valeurs des communautés, en mettant l'accent sur les activités qui améliorent le bien-être social et environnemental.

L'approche de l'anti-utilitarisme est une critique de la vision réductrice de l'être humain, de l'individualisme et de l'imaginaire culturel dominant ; elle cherche à mettre l'accent sur la reconnaissance de la complexité et de la pluralité des modes de vie (Romano, 2015, p.59). L'anti-utilitarisme défend un projet politique qui intègre le principe de " réversibilité " et de " réciprocité ", des projets qui vont à l'encontre des externalités du développement et de la croissance qui menacent l'existence collective, et à l'encontre du pouvoir des sociétés plus riches qui limitent et menacent la résilience des populations plus marginalisées et des générations futures (Romano, 2015, pp.59-60).

La décroissance s'inscrit pleinement dans le cadre de l'anti-utilitarisme puisqu'elle promeut un changement dans l'imaginaire social, en poussant à une plus grande reconnaissance et appréciation des pratiques culturelles non-dominantes. Ce changement est fondamental pour créer une société plus équitable et plus inclusive.

JUSTICE PROCEDURALE DANS LA DECROISSANCE

La justice procédurale concerne la participation effective et égale de tous les groupes et individus à la formulation et à la mise en œuvre des politiques environnementales. Ce type de justice vise à contrer l'exclusion des groupes socialement et politiquement marginalisés des processus de prise de décision. (Laurent, 2023, p.103). Le mouvement de la décroissance pourrait promouvoir la justice procédurale en encourageant la participation démocratique et inclusive aux processus décisionnels environnementaux, en s'assurant que toutes les voix, en particulier celles des communautés vulnérables, soient entendues et prises en compte.

“Even if we did not have alarming problems to do with resource scarcity, poverty, war, sustainability and global justice we would still be confronted by profoundly unhealthy societies in which many are unhappy, deprived, insecure, stressed, depressed or dumped into “exclusion”.[...] Social cohesion and community are in poor shape and deteriorating. The following argument is that our sorry state is a direct and inevitable consequence of the mistaken commitments to affluence, growth, competition, the market and individualism.” (Trainer, 2024)

Ted Trainer, comme de nombreux auteurs de la décroissance, affirme que notre système économique est la cause de l'exclusion et de nombreux comportements sociaux malsains. Plusieurs partisans de la décroissance soutiennent qu'il existe un lien intrinsèque entre le capitalisme et la démocratie représentative libérale (Cattaneo et al., 2012, p.522), car cette forme de gouvernement valorise l'individualisme, la croissance économique constante et demeure une structure de pouvoir dans laquelle diverses élites économiques peuvent exercer une influence significative sur les décisions politiques. La démocratie représentative libérale n'est donc pas compatible avec une telle approche ; la décroissance pour être " universelle " doit être conçue localement et démocratiquement, pour prendre en compte la diversité, c'est-à-dire l'expérience des populations dans des contextes différents (Bayon, 2012, p.202).

Martinez Alier (2011, p.125) rappelle ainsi l'importance d'intégrer la justice environnementale au sein de la décroissance, puisqu'elle souligne l'importance de la participation des communautés locales dans les processus décisionnels concernant les projets qui affectent leur environnement. Plusieurs auteurs de la décroissance prônent la nécessité d'une plus grande localisation des décisions économiques et d'une plus grande autonomie des régions afin que les personnes affectées par les politiques climatiques disposent d'une voix (Latouche, 2009, p.49).

“degrowth is a response to the lack of democratic debates on economic development, growth, technological innovation and advancement.” (Demaria et al., 2013, p.199)

La nécessité d'une "démocratisation guidée" de la décroissance, garantissant la participation active et inclusive de toutes les communautés, est un thème central abordé par de nombreux auteurs mentionnés au cours de ce travail. On constate donc que la décroissance est aussi une réponse à l'absence de débats démocratiques sur des questions cruciales comme le développement économique. Parmi ses objectifs, cette approche cherche en effet à promouvoir une plus grande inclusivité et transparence dans les processus de prise de décision, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues et prises en compte. Ted Trainer (2013) propose une " *Simpler Way*⁴ " caractérisée par une démocratie locale inclusive et participative, qui permettra une vision bien plus collective.

⁴"*The Simpler Way*" est aussi une plateforme créée par Ted Trainer qui offre des conseils socio-politiques pour promouvoir un mode de vie durable alternatif au consumérisme et au capitalisme. Trainer propose une transition écologique plus coopérative et plus juste, basée sur la promotion du local et l'adoption d'une

JUSTICE CRIMINELLE DANS LA DECROISSANCE :

La justice pénale se concentre sur la responsabilité pénale des groupes et des individus qui contribuent de manière significative au changement climatique et à ses conséquences négatives (South et al., 2018, p.1). Certains acteurs, comme les grandes entreprises ou les individus très riches des pays occidentaux, sont responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre, tandis que les pays en développement et les populations vulnérables subissent les conséquences les plus graves sans avoir contribué de manière significative à la crise climatique (Parrique, 2019, p.96).

La décroissance complète ce type de justice climatique en soulignant la nécessité de politiques strictes qui punissent les pollueurs et les destructeurs de l'environnement et qui rendent justice aux communautés touchées. Plusieurs auteurs de la décroissance font référence à la corruption et aux comportements criminels liés aux politiques axées sur la croissance, soulignant la nécessité de rendre des comptes à tous ceux qui ont subi leurs actes.

“The fact that there are millions of people in the world who lack access to the means of satisfying their basic needs puts extra pressures on rich nations to reduce environmental pressures as much as possible as to give the largest possible leeway to vulnerable communities. If moving the “global poor” to an income level of US\$ 3-8 per day will by itself consume 66% of the available 2°C global carbon budget (Hubacek et al., 2017), then it is imperative for affluent nations to let go of the remaining available climate space” (Parrique, 2019, p.96).

Dans son ouvrage, Parrique aborde la controverse du découplage⁵, rapportant que pour atteindre l'équité dans les efforts et l'allocation des ressources, le découplage doit être suffisamment important dans les pays riches pour libérer l'espace écologique nécessaire à la production et à la consommation dans les pays du Sud (Parrique, 2019, p.96). Il souligne

économie centrée sur le bien-être collectif, remettant en question les structures de pouvoir existantes pour une société plus équitable et plus durable. C'est possible trouver cette guide en ligne : <https://thesimplerway.info/>

⁵ Il y a découplage lorsque le taux de croissance d'une pression environnementale est inférieur à celui de son moteur économique au cours d'une période donnée (OECD, 2002). On dit que deux variables sont couplées si elles évoluent proportionnellement et qu'elles se découplent lorsqu'elles cessent de le faire. Le découplage peut être relatif ou absolu et est évalué en estimant la perte de proportionnalité entre une variable et une autre au fil du temps. On parle de découplage relatif lorsque les émissions par unité de production économique diminuent, mais pas "assez vite" pour compenser l'augmentation simultanée de la production au cours de la même période, ce qui entraîne une augmentation globale des émissions totales. Le découplage absolu se produit lorsque l'augmentation du PIB coïncide avec une baisse des émissions. (Parrique, 2019, p.92)

qu'à l'heure actuelle, nous n'avons toujours pas atteint un véritable découplage mondial, mais que nous sommes dans une "illusion géographique" dans laquelle la délocalisation de la charge environnementale se fait des pays les plus polluants vers les pays les plus défavorisés (Parrique, 2019, p.118).

JUSTICE RESTAURATIVE DANS LA DECROISSANCE :

La justice restaurative s'attaque aux dommages causés par les actions passées qui ont conduit à des inégalités environnementales et sociales en reconnaissant les torts historiques et en réparant les préjudices subis par les communautés touchées. Ce type de justice cherche à rétablir l'équité et la dignité des communautés par des mesures compensatoires (Simmons et al., 2023, p.371). Cette approche est fondamentale pour plusieurs défenseurs de la décroissance.

"[...] under the various "degrowth" propositions, there is no remedy to address this historical reality. The need for sustainable growth is important, but restorative justice is a prerequisite" (Gilmore, 2013, p.1297).

La décroissance pourrait intégrer la justice restaurative en reconnaissant et en traitant les dommages historiques causés par l'industrialisation et l'exploitation des ressources. Elle pourrait promouvoir des initiatives de réparation et de réconciliation, en soutenant la restauration des écosystèmes et des communautés endommagés.

"Redistributing North/South relations raises huge problems. We have contracted a huge 'ecological debt' (Attac 2006) to the South. Beginning to reduce it whilst at the same time reducing our own predation is simply a matter of fairness. As we shall see, it is not so much a matter of giving more as of taking less" (Latouche, 2009, p.37)

"Si on veut vraiment, au Nord, manifester un souci de justice plus poussé que la seule et nécessaire réduction de l'empreinte écologique, peut-être faut-il faire droit à une autre dette dont le remboursement est parfois réclamé par les peuples indigènes : restituer. " (Latouche, 2004, p.2)

La décroissance favorise la réparation des dommages environnementaux et sociaux par la restauration des écosystèmes et le soutien aux communautés touchées. Il peut s'agir de

compensations financières, de restitution de terres et d'initiatives de dialogue et de réconciliation. Plusieurs auteurs soutiennent toutefois que la justice restaurative devrait être envisagée davantage d'un point de vue socio-économique et politique, dans le cadre de la réévaluation des dynamiques de pouvoir et de l'intégration des communautés qui ont été infériorisées tout au long de l'histoire. Il s'agit de prendre en compte les inégalités et les injustices que les populations ont subies au fil du temps et qui doivent être réparées par la reconnaissance de leur communauté et l'intégration des processus de prise de décision. La justice restaurative devrait donc impliquer toutes les parties concernées par une affaire afin d'identifier et de traiter les préjudices, les besoins et les obligations en vue d'une guérison (Guilmore, 2013, p.1296).

“Acknowledging that there is such a thing as a climate debt addresses the relative vulnerability of all the countries who have not industrialised and/or who are negatively impacted by global warming today. This is not only a material issue. Acknowledging past patterns of domination can restore cultural self-esteem for communities whose traumatic legacy is presently hindering their autonomy”
(Parrique, 2019, p.262)

CHP.14 : PROSPECTIVES AFRO-DESCENDANTES DANS LA DECROISSANCE

Dans le chapitre précédent, nous avons observé comment la décroissance prenait en compte ou pouvait intégrer la justice procédurale, faisant ainsi participer toutes les communautés marginalisées, de manière démocratique, aux processus de prise de décision. Nous avons pu observer que cela met en avant la question de la démocratisation (Demaria et al., 2013, p.199) des politiques de décroissance et des différents processus de prise de décision, ce qui peut la rendre inclusive et solidaire. Il était crucial pour ma recherche d'observer si, dans le contexte de la décroissance, les populations afro-descendantes et leurs besoins spécifiques étaient également pris en compte. Comme l'affirment Gunn-Wright et d'autres chercheurs, l'inclusion des populations marginalisées dans les approches écologiques est cruciale pour assurer leur résilience et une transition juste et durable (Gunn-Wright, 2023).

Dans le sous-chapitre suivant, je tenterai donc d'examiner comment la décroissance prend en compte ces populations, tant au niveau international que local. Mes analyses précédentes

ont déjà montré que les dynamiques de pouvoir liées à la whiteness et au capitalisme racial marginalisent souvent les voix des communautés afro-descendantes. Plusieurs auteurs soulignent comment ces structures de pouvoir influencent les politiques globales de transition écologique, créant des inégalités significatives. Par conséquent, je commencerai par présenter ce que l'on peut appeler la " *décroissance décoloniale* " portée principalement par des auteurs tels que Hanaček, D'Alisa, Demaria ou Latouche, qui privilégient une approche de justice environnementale, prenant en compte toutes les disparités et inégalités nées des dynamiques de pouvoir internationales entre le Nord et le Sud. Par la suite, je tenterai d'analyser si, au sein des initiatives de décroissance, il existe également une attention portée au niveau local, intégrant les besoins des communautés afro-descendantes de l'Ouest, qui sont souvent exclues des discussions politico-environnementales dominantes.

DECROISSANCE DECOLONIALE

Dans le sens que la décroissance porte de nos jours, elle est liée au concept de " décolonisation ", compris comme un processus de protestation contre l'ordre colonial et hégémonique (Droz, 2006, p.8). Dans ce paradigme, nous parlons de la décolonisation de l'imaginaire unilatéral dominant de la croissance par la libération des pays du Sud et des populations marginalisées de l'oppression de l'Occident (D'Alisa et al., 2015, pp.249-250). Il s'agit d'aborder à la fois les questions de la croissance économique non-durable et des héritages du colonialisme, en particulier dans les relations de pouvoir mondiales et les dynamiques socioculturelles (Nirmal et al., 2019, p.466).

Cette perspective reconnaît que la croissance économique illimitée et la consommation exagérée ne nuisent pas seulement à l'environnement, mais contribuent également à maintenir et à perpétuer les inégalités structurelles et les dynamiques de domination, largement héritées des processus coloniaux passés (Robinson, 2018, p.29). La décroissance décoloniale s'articule autour de la prise de conscience que les pays riches ont une importation de carbone nettement plus forte que les pays pauvres, et donc, que si tous les citoyens du monde accédaient le même niveau de vie, notre environnement ne pourrait plus soutenir l'humain (Xue et al., 2012, p.88). Cette approche vise à réduire la consommation et la production à l'échelle mondiale de manière juste et équitable, en cherchant à démanteler les structures de pouvoir qui perpétuent les inégalités entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci (Rumpala, 2009, p.160). Hickel (2021, p.1108-1109), un défenseur de la décroissance

décoloniale, soutient que la décroissance pourrait permettre une justice socio-environnementale pour les populations du Sud, ainsi que pour les populations plus marginalisées du Nord, car le mode de vie économique des pays du Nord est construit sur des modèles coloniaux. L'application d'une transition vers la décroissance dans le Nord pourrait donc conduire à la décolonisation des pays les plus pauvres.

"L'économie n'aurait pas été " désencastrée " du social si notre imaginaire occidental n'avait pas été " colonisé " par le fétichisme du capital et si nos mots n'avaient pas reçu de ce fétichisme la catastrophe efficace performative qui accable le tiers-monde de notre " développement " (Guibert, 2004, p.243).

Guibert (2004) suggère qu'une véritable décroissance devrait inclure une décolonisation de l'imaginaire de la croissance, en se libérant de l'idéologie du progrès linéaire et de la croissance économique, qui ont des racines coloniales. Cela nécessite une reconfiguration de la manière dont nous concevons le bien-être, non seulement en termes matériels, mais aussi en termes culturels et sociaux. La critique du "fétichisme du capital" propose une approche qui valorise la pluralité des cultures et des modes de vie, par opposition à l'homogénéisation imposée par le capitalisme occidental.

Dans cette transition, la question de la justice socio-environnementale est donc prise en compte, poussant principalement les pays du Nord à suivre une vie de simplicité, réduisant leur consommation et leur impact sur l'environnement et les pays du Sud. La demande en ressources naturelles sera réduite et le Sud (décolonisé du point de vue occidental) pourra poursuivre son développement (D'Alisa et al., 2015, p.32). La mise en place d'une décroissance dans les pays du Nord, pas seulement matérielle, mais aussi mentale, permettra de s'éloigner d'une vision économique et culturelle dominante et donnera l'occasion aux pays du Sud de retrouver leurs valeurs.

"Rompre avec la dépendance économique et culturelle vis-à-vis du Nord. Renouer avec le fil d'une histoire interrompue par la colonisation, le développement et la mondialisation. Retrouver et se réapproprier une identité culturelle propre."
(Latouche, 2004, p.2)

En effet, selon Latouche (2004), la décroissance est une des seules alternatives pour les pays du Sud ; le maintien d'un système de croissance coloniale dans les pays du Nord ne ferait que renforcer les structures de pauvreté (Rahnema, 2003, p.268) et les pays du Sud doivent

pouvoir retrouver leur identité culturelle en se démarquant des pays du Nord (Latouche, 2004, p.2).

Dans certaines théories de la décroissance, le Sud ne désigne pas seulement un concept géographique, mais est utilisé comme métaphore pour toutes les populations exclues et marginalisées par les discours politiques et le système socio-économique dominant ; des populations qui subissent les effets des déplacements, de la pollution et de la destruction de l'environnement (Escobar, 2015, p.460). Une étude liée aux approches écologiques pourrait être appréhendée sous le prisme du " Sud dans le Nord ", où il existe une division interne entre les riches et les pauvres en raison des questions de classe, de race et de genre (Hanaček, 2020, p.9) : une telle approche permettrait de prendre en compte toutes les communautés marginalisées dans la transition.

La décroissance décoloniale promeut un dialogue critique sur les dynamiques coloniales passées et présentes et rappelle l'importance d'aborder la décolonisation non seulement comme un processus historique, mais aussi comme une lutte permanente pour la justice sociale, économique et environnementale (Bayon et al., 2012, p.201). Malgré l'importance et le développement de cette idée, Hanaček (2020), propose un nouveau point de vue sur les différentes études sur l'économie écologique de la décroissance, qui intègrent les discours sur la décolonisation et les relations de pouvoir existantes entre le Nord et le Sud, montrant qu'il n'y a pratiquement pas de recherche axée sur les pays africains (Hanaček, 2020, p.3).

Pour développer une politique de décroissance juste et inclusive, les inégalités et les dynamiques de pouvoir existantes devraient être mises au centre, en donnant plus de voix et de visibilité aux communautés marginalisées. Nous voyons ici qu'il est crucial d'intégrer la justice restaurative dans la décroissance, mais surtout de dépasser l'imaginaire eurocentrique et raciste dominant.

“The narrative of the struggle of black Americans to obtain more equality in the United States is important for that reason, because of their historical relationship to the nation first (for the most part) as chattel slaves (property), as members of society with second class citizenship and as part of a domestic colony within the borders of the US It is for this reason that black Americans would resist “degrowth”, though restorative justice would be welcome” (Gilmore, 2013, p.1291).

INCLUSION DES AFRO-DESCENDANTS EN EUROPE DANS LA DECROISSANCE :

Selon une approche social-écologique, les conditions environnementales auxquelles sont soumises les populations d'origine africaine, combinées à un accès limité à une éducation et à un emploi de qualité, créent un cycle de désavantages qui perpétue les inégalités socio-économiques et raciales. Les politiques de décroissance doivent tenir compte des dynamiques raciales existantes, en veillant à ce que les populations d'origine africaine soient équitablement considérées et représentées, y compris dans les pays occidentaux. Cela implique de modifier les politiques actuelles pour les rendre plus inclusives et plus justes, en abordant directement les questions raciales et en promouvant l'équité socio-environnementale.

Les théories de la décroissance, à la base, “*stress the contradiction between capitalist growth versus living conditions in the community*” (Akbulut, et al., 2019, p.2). Dans ce cas, au sein des différents discours et théories liés à la mise en œuvre de la décroissance, nous devrions également relever des politiques adressées et construites par les populations marginalisées. Malheureusement, comme nous l'avons constaté dans mes recherches précédentes, la décroissance prend en compte les différences Nord-Sud, mais nous trouvons rarement une représentation des communautés afro-descendantes, qui sont plus marginalisées dans le Nord. La décroissance devrait donc construire des ponts discursifs avec les populations marginalisées pour déclencher une transformation socio-environnementale inclusive (Muradian, 2019, p.257).

D'après les textes analysés, il semble que plusieurs auteurs se concentrent principalement sur une critique générale du colonialisme et sur la nécessité d'une plus grande équité mondiale, en s'attaquant à la discrimination et à l'injustice économiques. Serge Latouche plaide pour une décroissance décoloniale, mettant en avant la nécessité de décoloniser l'imaginaire dominant lié à notre système économique, la croissance économique n'ayant fait que reproduire la discrimination raciale.

“we resist, and must resist, all forms of racism and discrimination (skin colour, sex, religion, ethnicity...). Unfortunately, they are all too common in the West [..]”
(Latouche, 2009, p.99)

Bien que la critique de Latouche comprenne une condamnation générale du racisme et la nécessité d'une décolonisation, il n'y a pas de référence explicite à l'intégration des

perspectives spécifiques des populations d'origine africaine. L'accent reste mis sur une critique généralisée du développement occidental et de ses conséquences. Parmi les textes que j'ai consultés, il ne figure que très rarement des références explicites aux voix des populations marginalisées et afro-descendantes en Europe ou en Occident.

“The mostly poor black population largely remained behind, and was subjected to the government’s incompetent and repressive disaster management for several weeks.[..] We often think of ourselves as being all in the proverbial “same boat.” Unfortunately, this is not true” (Burkhart et al., 2016, pp.115)

Burkhart et al. (2016, p.23) critiquent cet aspect de la décroissance qui, contrairement à d'autres mouvements, ne mobilise pas véritablement les perspectives d'autres groupes ethniques ou sociaux. Dans leur texte, ils mettent l'accent sur les principes de responsabilité et de coopération transidentitaires pour remettre en question le privilège racial, la perspective blanche dominante et les pratiques culturelles exclusives. Ils critiquent explicitement la whiteness (Burkhart et al., 2016, p.280) dans ses diverses formes de pouvoir afin de promouvoir une décroissance inclusive et juste qui reconnaisse les inégalités raciales structurelles et s'y attaque.

*“Activists with and without escape and migration experience reached an agreement to work on a transidentity “We” project as part of an intensified cooperation. The aim was to create a political stakeholder that takes the different starting positions seriously but uses this as a basis to formulate common perspectives, interests and demands, therefore breaking down the polarizing us-and-them position arising from the racist social structure, at least on an anti-racist field. [..] As a practical maxim, the concept of accountability that originated from **critical-whiteness** discussions among others was used (without this being theoretically discussed, however); i.e. the self-commitment of white activists to make themselves allies of refugees, migrants and people of color – along with systematically sharing their willingness, money, time, linguistic competency and other privileges” (Burkhart et al., 2016, p.280).*

Soulignant le privilège racial des Caucasiens en Allemagne, et en particulier, les diverses formes d'injustice socio-environnementale subies par les populations migrantes, le texte discute de l'adoption de pratiques culturelles collaboratives et antiracistes qui visent à surmonter les barrières créées par les structures raciales dominantes.

Brian Gilmore (2013), dans *"The World is Yours : 'Degrowth', Racial Inequality and Sustainability"* (*Le monde est à vous : décroissance, inégalité raciale et durabilité*), aborde le concept de décroissance en se concentrant sur son intersection avec les questions raciales. Gilmore critique la notion de décroissance en soulignant la nécessité d'inclure les perspectives des Afro-Américains et d'autres communautés marginalisées. Cette inclusion est cruciale pour la légitimité et l'efficacité du mouvement, car ce dernier doit s'attaquer aux inégalités économiques historiques et actuelles auxquelles ces communautés sont confrontées.

“Black America (at least a large portion of those individuals who are black Americans) also continue to exist in the United States on an unequal basis in many respects, but especially so on an economic level. It is for these reasons that questions of equality and sustainability are appropriate to be examined from the perspective of black Americans and Black America, while considering the plight of developing nations. This quite unique status, unequal, yet in the US, provides some distance, as well as a necessary intimacy for analysis” (Gilmore, 2013, p.1285).

Gilmore critique le fait que le modèle économique traditionnel et la question de la culture de la whiteness, n'ont fait que mettre en évidence les inégalités raciales, perpétuant les disparités économiques auxquelles sont confrontés les Afro-Américains. La question de la justice raciale est donc sous-jacente à ses théories ; il affirme que si l'on ne s'attaque pas à ces inégalités, même les initiatives de décroissance risquent de ne pas être acceptées ou de ne pas être équitables pour les communautés marginalisées. Il est donc essentiel de prendre en compte les perspectives des populations d'ascendance africaine dans les discours sur la décroissance afin de mettre en œuvre une véritable transition qui soit juste et équitable dans les pays occidentaux également, et qui aille au-delà des dynamiques de pouvoir existantes.

“in making decisions regarding post-development (post growth in concept); the perspective of the Africans should be considered by the Western powers” (Gilmore, 2013, p.1297).

PARTIE IX : DISCUSSION

CHP.15 : RESULTATS

"Dans quelle mesure la décroissance peut-elle être considérée comme une stratégie de transition juste également pour les populations afro-descendantes, en remettant en question les dynamiques de pouvoir de la whiteness au sein d'un système capitaliste ?"

Pour répondre à ma question de recherche, j'ai donc procédé en suivant deux analyses distinctes : d'abord, sur la prise en compte des dynamiques de pouvoir existantes construites autour d'une culture de la whiteness et du capitalisme, puis, en comprenant comment les questions de justice socio-environnementale étaient abordées dans les politiques et littératures de décroissance actuelles, cela afin de prendre également en compte les populations afro-descendantes. Suivant les réflexions d'Eloi Laurent (2023), une approche écologique, pour être considérée comme une politique de transition juste, nécessite une stratégie basée sur trois principes :

1. L'analyse systématique des dynamiques politico-écologiques à travers l'angle de la justice climatique
2. La priorité au bien-être humain et dépasser la croissance économique
3. La démocratisation de la transition

Sur la base de mon analyse, je constate que la décroissance peut être considérée comme une stratégie de transition juste car elle s'aligne sur les trois principes de la politique écologique d'Eloi Laurent. Néanmoins, cette approche, dans sa forme actuelle, présente encore des lacunes significatives qui ne répondent pas de manière adéquate aux besoins des populations afro-descendantes. Comme nous l'avons observé, la décroissance ne remet pas directement en question les dynamiques de pouvoir associées à la whiteness au sein du système capitaliste. Cet aspect pourrait en faire une politique écologique élitiste qui exclut les communautés les plus marginalisées.

À la suite des réflexions d'Eloi Laurent (2023), et sur la base de mon analyse, il ressort que la décroissance porte en elle une vision partielle de la justice climatique. Bien qu'elle en reconnaisse certains aspects, tels que la nécessité d'une distribution plus équitable des ressources et d'un impact environnemental moindre, elle ne parvient pas à intégrer pleinement toutes les dimensions de la justice climatique, en particulier les dimensions

procédurales et de reconnaissance. La justice climatique implique une répartition équitable des avantages et des charges environnementaux, en reconnaissant que les communautés vulnérables sont les plus touchées par le changement climatique et les politiques environnementales non-inclusives. Le mouvement de la décroissance reconnaît l'importance de la durabilité environnementale et de la réduction de l'impact écologique, mais néglige souvent les implications socio- raciales de la justice climatique.

Concernant le deuxième principe des politiques de transition juste, nous pouvons relever que la décroissance ne correspond pas simplement une réduction de la production économique, mais à une révision fondamentale de la façon dont la société conçoit le bien-être et le progrès. Dans mon analyse, il est clair que le mouvement de la décroissance place le bien-être humain au centre et lui donne la priorité sur la croissance économique. Cette approche repose sur l'idée selon laquelle le bien-être ne doit pas être mesuré exclusivement à l'aide d'indicateurs économiques tels que le PIB, mais plutôt en fonction de la qualité de vie, de la justice sociale et de la durabilité environnementale. Le concept de "bien-être humain" est au cœur de la décroissance, notamment la santé, l'éducation, l'accès à des ressources naturelles propres et la participation sociale. En promouvant un système économique qui valorise le bien-être humain et écologique plutôt qu'une croissance sans fin, elle peut contribuer à créer un avenir dans lequel les ressources et les opportunités sont réparties plus équitablement, sans exploiter les populations marginalisées.

Jason Hickel (2020, p.217-221), comme d'autres auteurs cités précédemment, soutient que la démocratisation de la décroissance et du système économique est la solution pour remédier aux profondes injustices et à l'insoutenabilité du capitalisme contemporain. Démocratiser la décroissance signifie redistribuer équitablement les ressources et le pouvoir de décision, impliquer les communautés marginalisées et valoriser le bien-être humain et écologique avant le profit. Cette approche vise donc à démanteler les structures de pouvoir qui favorisent quelques-uns au détriment du plus grand nombre, en promouvant une vision d'équité et de durabilité. En ce qui concerne le troisième principe, nous constatons que la décroissance ne place pas seulement le bien-être humain au-dessus de la croissance économique, mais qu'elle cherche également à démocratiser la transition vers un modèle de société plus durable et plus juste. Il ressort clairement de mon analyse que la décroissance promeut la participation démocratique et cherche à garantir que les décisions soient prises de manière transparente et équitable. Cependant, elle ne parvient pas toujours à impliquer de manière adéquate les

populations d'origine africaine, qui sont souvent parmi les plus touchées par les inégalités économiques et le changement climatique.

Ainsi, bien que la décroissance ait été critiquée comme étant un discours essentiellement eurocentrique accordant peu d'attention aux besoins et difficultés spécifiques des populations marginalisées, elle pourrait représenter un début de démantèlement des structures économiques qui soutiennent la whiteness. En effet, plusieurs auteurs soulignent l'importance d'une approche plus équitable et inclusive qui intègre les besoins des communautés marginalisées et prenne en compte les inégalités sociopolitiques.

En conclusion, la décroissance peut devenir une stratégie de transition juste pour les populations d'ascendance africaine si elle parvient à remettre en question et à déconstruire la dynamique du pouvoir associée à la whiteness. Cela implique une reconnaissance explicite des inégalités raciales, une redistribution équitable des ressources et du pouvoir de décision, ainsi qu'un engagement en faveur de la démocratisation de la transition. Ce n'est qu'ainsi que la décroissance pourra promouvoir une véritable justice socio-environnementale et inclure toutes les communautés dans le processus de construction d'un avenir durable.

LIMITES DE LA DECROISSANCE FACE A UNE CULTURE OCCIDENTALE DE CROISSANCE ET DE SUPERIORITE

Dans le contexte actuel, il est essentiel de considérer que les pratiques de décroissance ne sont pas à l'abri des mêmes dynamiques d'exclusion et de privilèges qui caractérisent d'autres domaines de la société. Malgré son potentiel révolutionnaire, la décroissance est confrontée à des défis de taille face à une culture occidentale profondément ancrée dans la croissance économique et la croyance en sa supériorité. Comme l'affirme Polanyi, les humains maintiennent un système économique pour des raisons sociopolitiques qui sont plus collectives qu'individuelles. Un système économique ne peut changer que si le collectif est menacé ou s'il y a une catastrophe (Polanyi, 2007, p.48). Dans une situation critique comme celle que nous connaissons aujourd'hui, ce changement radical du système socio-économique dominant semble donc nécessaire. Cette transformation et ce changement de cap pourraient être difficiles car le crescentisme a été intériorisé dans l'identité de chaque individu. Cet imaginaire dominant qui s'est incrusté dans la structure psychologique et sociale des individus a pour effet que chaque personne reproduit le mythe culturel de la croissance à travers la formation identitaire (Parrique 2019, p.73).

“degrowth might be kept in check within capitalism by those who believe it will threaten their profits. Any attempt to degrow the economy, or even to strictly regulate environmental harms, would probably be strongly resisted by those who benefit from capitalism, that is, those with wealth and power”

(Bell, 2014, p.264)

Au sein de nos sociétés, issues d'une culture de la whiteness et extrêmement imprégnées du système capitaliste, les dynamiques de pouvoir existantes pourraient limiter la mise en œuvre d'une décroissance juste et inclusive, car elle pourrait modifier le statut des personnes en position privilégiée. Karen Bell (2014, p.218), qui se concentre principalement sur les questions de justice socio-environnementale, craint que l'influence du système capitaliste sur notre mode de vie, et en particulier sur notre mode de pensée, ait été internalisée dans nos structures, entraînant la reproduction dans l'espace et le temps de discours hégémoniques socialement et écologiquement néfastes. Parrique (2019, p.79) présente efficacement comment le crescentisme se manifeste aussi dans notre langage, reproduisant les systèmes de colonisation et d'utilitarisme ; car il place les humains, et en particulier certaines élites, en position de profiter des biens et services produits par le capital naturel et humain.

La théorie critique de la race (Appiah, 1989, p.41-42) souligne la surreprésentation, dans le monde conceptuel et intellectuel, de l'imaginaire occidental-colonial dominant, qui invisibilise, voire normalise, la dynamique du pouvoir racial. Le changement de paradigme vers la décroissance pourrait donc être limité par l'étendue de l'influence de ces idéologies sur les sociétés occidentales. Bien que la transition vers la décroissance remette en question le paradigme de la croissance économique, dans le cadre de notre système capitaliste et de la question de la culture de la whiteness, la décroissance pourrait saper la justice sociale en augmentant la pauvreté et l'inégalité (Bell, 2012). Il existe donc un besoin profond de changement dans les discours dominants, qui peut être considéré comme un changement de cap.

L'influence de l'imaginaire dominant d'une culture de la whiteness affecte également l'environnementalisme et notre relation à l'environnement (Torgerson, 2006, p.723). Comme nous l'avons également explicité dans le contexte de la décroissance, cette dynamique rend de nombreux mouvements environnementaux élitistes, si bien que les minorités, et en particulier le lien entre la discrimination environnementale et la justice sociale, sont invisibles (Lakhani et al., 2020). En effet, si la décroissance aborde les questions de

décolonisation et les dynamiques Nord-Sud, elle ne mentionne pas spécifiquement les perspectives des populations afro-descendantes et la discrimination raciale dans nos politiques écologiques.

La non-reconnaissance des expériences quotidiennes des populations afro-descendantes se traduit par une non-reconnaissance du racisme structurel lui-même, qui naturaliserait cette invisibilisation au niveau socio-institutionnel (Honneth, 2004, p.139). Ignorer la " *charge raciale* " (Soumahoro, 2020) de ces populations marginalisées, contraintes de s'adapter et de cacher leurs besoins, signifie que les politiques de décroissance pourraient accroître le sentiment d'aliénation et de marginalisation, le stress et les pressions supplémentaires auxquels ces populations sont déjà confrontées.

La critique des modèles occidentaux et l'appel à une société équitable et décolonisée impliquent une approche inclusive qui intègre les expériences et les perspectives des groupes marginalisés, y compris les Afro-descendants. Les préoccupations de Bell reflètent donc un défi fondamental : la nécessité d'un changement non seulement économique, mais aussi culturel et idéologique pour surmonter les racines profondes du capitalisme racial. Son analyse suggère que, pour faire de la décroissance une stratégie durable et juste, il est nécessaire de construire de nouvelles structures socio-économiques capables de soutenir ces objectifs, en rompant avec les logiques de supériorité blanche et de croissance illimitée qui ont dominé jusqu'à présent. Ce changement peut se produire par le biais d'une révolution graduelle qui commence par des changements dans les valeurs et les croyances dominantes, qui transforment ensuite les institutions sociales, les modes de production et les styles de vie. En cela, nous comprenons, comme l'affirme Latouche (2004), que la décroissance doit être comprise et utilisée comme un moyen de s'éloigner d'un système hégémonique caractérisé par la domination et l'inégalité.

CHP.16 : COMMENT LA DECROISSANCE POURRAIT ETRE INCLUSIVE ET JUSTE

Bien que la décroissance se présente comme une alternative possible au paradigme économique hégémonique occidental, offrant un moyen de réconcilier l'homme avec la nature et de promouvoir une société plus juste et plus durable (Hickel, 2021, p.1108), la transition vers une décroissance durable ne peut être séparée de la centralité de la justice

sociale et environnementale. Comme nous l'avons vu au chapitre 5, une éducation juste à l'environnement est essentielle pour sensibiliser les générations actuelles et futures aux diverses questions socio-environnementales et permettre la décolonisation de l'imaginaire dominant. Le concept de " décolonisation " (Droz, 2006, p.8), au sein de l'approche de la décroissance, est fondamental car il pourrait constituer un mouvement de transition qui permettrait un changement de paradigme (Guibert, 2004, pp.243-244).

Rumpala (2009, p.167) nous invite à comprendre comment certains changements et certaines décisions, bien qu'ils puissent sembler fonctionnels localement ou dans un certain contexte, peuvent affecter un autre système plus large, nous comprenons donc le besoin fondamental d'être inclusif.

"[...] entre dénoncer une situation et trouver des voies pour en sortir, il y a une véritable étape de réflexion collective à installer [...] En tout cas, il n'est pas possible de prétendre vouloir engager un processus de changement sans chercher à comprendre ce qui peut conditionner ou affecter celui-ci. "

(Rumpala, 2009, p.167)

Comme nous l'avons vu plus haut, toutes les approches écologiques ne tiennent malheureusement pas toujours compte de l'expérience et de l'impact sur les populations d'origine africaine en Europe et ailleurs dans le monde. Nous avons également observé plus haut que les inégalités et la discrimination ne sont souvent pas prises en compte de manière adéquate dans les contextes socio-écologiques et de décroissance. L'intégration des perspectives des populations d'ascendance africaine et le dépassement des inégalités raciales nécessitent un engagement actif et une collaboration croisée afin de garantir que les approches socio-écologiques de la décroissance soient inclusives et équitables pour tous. Dans ce chapitre, j'aimerais explorer la manière dont la décroissance peut être structurée pour s'attaquer aux inégalités de pouvoir fondées sur la race et promouvoir un avenir durable qui prenne en compte les besoins et les perspectives des communautés d'ascendance africaine.

Comme l'affirme Hanaček (2020, p.9), pour que la transition écologique soit effective et mette en œuvre la décroissance juste, il serait nécessaire de dépasser la dichotomie redistributive rigide de la " décroissance au Nord - croissance au Sud " dans la recherche. En effet, cette perspective ignore les diverses dynamiques de pouvoir sociopolitiques qui se sont construites au fil du temps, et n'aborde donc pas les questions de l'inégalité historique et des

préjugés raciaux (Gilmore, 2013, p.1287). Une transition inclusive et juste devrait avant tout s'attaquer aux dynamiques de pouvoir de la culture eurocentrique et comprendre leur influence sur l'économie, les politiques et donc les expériences de ces populations ; le maintien de la white supremacy signifierait le maintien d'une hiérarchie sociopolitique, dans laquelle les communautés les plus marginalisées seraient les plus touchées par les premiers effets " négatifs " de la décroissance Burkhart et al. (2016, p.280) soulignent l'importance d'une transition écologique qui prenne en compte les inégalités raciales et sociales, en promouvant une implication équitable de toutes les communautés.

“The dissemination of degrowth worldwide would need the establishment of coalitions with people that live in a different socio-economic context and hold different value systems (as compared to the European middle class), and in particularly with disadvantaged social groups”

(Muradian, 2019, p.257)

Les politiques de décroissance doivent donc s'attaquer aux dynamiques de pouvoir construites autour d'un système de suprématie culturelle et économique en intégrant des principes de justice environnementale (Akbulut, et al., 2019, p.1). Une mise en lien de la justice environnementale et de la décroissance permettra de mettre en œuvre des stratégies politiques qui prennent en compte les difficultés et les inégalités qui existent à l'échelle intra et internationale. Une approche plus holistique englobant toutes les perspectives pourrait permettre à la décroissance d'intégrer véritablement la justice socio-écologique.

"Une compréhension plus systémique du rôle joué par les systèmes identitaires hiérarchiques dans la constitution des économies, des paysages et des modes de gouvernance environnementaux s'impose afin d'approfondir le dialogue entre les partisans de la décroissance, de l'écologie politique, de l'écoféminisme, de la justice environnementale et des mouvements associés, et pour renforcer l'impact de leur action"

(D'Alisa et al., 2015, p.83)

Ma recherche a tenté de mettre en lumière ces dynamiques, en proposant une décroissance qui, non seulement réduit les inégalités économiques, mais promeut également la justice sociale et environnementale. Pour avancer dans le sens de ce changement, il serait nécessaire de s'orienter vers une décroissance démocratique et décoloniale (Cattaneo et al., 2012, p.522)

qui prenne réellement en compte les voix et les réalités des populations défavorisées. Pour cela, il semble nécessaire de mettre en œuvre des propositions concrètes :

Programmes d'éducation décoloniaux et interculturels : intégrer des études sur le genre, la race et l'intersectionnalité dans les programmes d'éducation ; mettre en œuvre des programmes d'éducation dans une perspective interculturelle et décoloniale permettrait de s'émanciper de la culture de la whiteness et de mettre en évidence les liens entre la justice sociale et environnementale. Bien que cela prenne du temps, ces programmes devraient sensibiliser les communautés à l'Histoire et aux expériences des populations d'ascendance africaine, en favorisant une compréhension plus profonde des inégalités systémiques. Cela permettrait le développement d'une culture inclusive qui promeut une mode de vie multiethnique et post-racial reconnaissant les diverses identités, en s'opposant aux récits dominants de la whiteness.

Dialogue inclusif et participation locale : création de lieux ou de plateformes de dialogue permettant à toutes les communautés marginalisées de participer activement à l'élaboration des politiques de décroissance. Cela nécessite en même temps la création d'espaces sûrs où les personnes d'ascendance africaine peuvent partager leurs expériences et leurs préoccupations sans crainte de discrimination ou de représailles. Ces espaces de dialogue inclusif pourraient garantir que les voix de ces populations soient entendues et prises en compte dans les décisions politiques et économiques.

Recherche et données : la promotion de la recherche qui recueille des données sur les expériences des communautés d'ascendance africaine dans le cadre des politiques de décroissance pourrait permettre de vérifier que leurs besoins soient correctement représentés. Les données collectées peuvent éclairer les politiques publiques, en garantissant qu'elles soient fondées sur des données probantes et qu'elles s'attaquent aux inégalités existantes. Il sera donc nécessaire d'établir des mécanismes de transparence et de responsabilité pour évaluer l'efficacité des mesures prises contre le racisme et pour apporter des améliorations continues.

PARTIE X : CONCLUSION

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons exploré la relation entre la décroissance et la justice socio-environnementale en mettant l'accent sur les populations afro-descendantes. Pour répondre à ma question de recherche, j'ai créé deux sous-questions visant à comprendre comment les théories de la décroissance remettent en question les dynamiques de pouvoir existantes dans la culture de la whiteness et le système capitaliste (Q1), et dans quelle mesure les approches actuelles de la décroissance complètent les politiques de transition juste, en tenant compte des dynamiques raciales existantes (Q2).

L'approche social-écologique d'Eloi Laurent offre un cadre utile pour comprendre les interactions entre justice sociale et environnementale, ce qui m'a permis de mettre en place une analyse intersectionnelle.

Notre première hypothèse (HQ1) avançait que la décroissance ne puisse être un moyen de parvenir à un système plus juste uniquement si elle parvient à remettre en question les dynamiques de pouvoir ancrées dans la culture de la whiteness et le système capitaliste. Notre analyse a montré que les théories de la décroissance, bien qu'elles visent à remettre en question les structures économiques du capitalisme, n'abordent souvent pas explicitement les dynamiques raciales et les pratiques de discrimination qui sont profondément ancrées dans la culture de la whiteness. Cela suggère que, sans un accent explicite sur la décolonisation et la justice raciale, la décroissance risque de perpétuer ou même d'amplifier les inégalités existantes. Ainsi, la décroissance, dans sa forme actuelle, ne parvient certainement pas à remettre en question les dynamiques de pouvoir capitalistes associées à la whiteness.

Notre deuxième hypothèse (HQ2) soutient que, pour que la décroissance soit efficace, il est nécessaire de mobiliser une approche social-écologique et des politiques de transition juste qui prévoient une véritable démocratisation et l'intégration de la justice climatique. Cependant, les théories actuelles de la décroissance manquent souvent d'une intégration complète des politiques de transition juste qui prenne en compte les dynamiques raciales. La décroissance peut potentiellement donner lieu à une société plus juste et durable uniquement si elle inclut une démocratisation politique et économique qui permette une participation égale de tous les groupes sociaux, en particulier ceux qui sont historiquement marginalisés. L'absence d'un scénario de transition précis et de politiques fortes limite encore l'efficacité de la décroissance dans la promotion d'une justice sociale et environnementale inclusive.

En résumé, bien que l'approche de la décroissance critique de nombreux aspects du capitalisme et vise une société plus équitable et durable, elle manque d'une analyse explicite et systématique des inégalités raciales et des dynamiques historiques et contemporaines qui marginalisent les communautés afro-descendantes, même au sein de l'Occident. Cette limitation implique que la décroissance, telle qu'elle est conçue actuellement, ne peut être considérée comme une politique de transition totalement juste pour ces populations. Nos hypothèses sont donc partiellement confirmées : la décroissance a le potentiel de remettre en question les inégalités structurelles et de promouvoir une société plus juste, mais elle doit se concentrer davantage sur la justice raciale et sur une stratégie de transition plus claire et plus inclusive.

Afin de rendre la décroissance plus favorable aux populations afro-descendantes, une série de mesures ciblées sont nécessaires, qui vont au-delà des politiques de transition juste d'Eloi Laurent. La décroissance doit rompre avec les logiques traditionnelles du capitalisme, issues de la culture de la whiteness, et concevoir des politiques inclusives qui reconnaissent et traitent les inégalités socio-économiques et raciales. Cela nécessite un engagement collectif pour reconnaître, démanteler et sensibiliser aux structures de privilège et de pouvoir qui perpétuent l'inégalité. Ceci est la seule façon de progresser vers un changement socio-environnemental qui implique également les populations d'ascendance africaine dans le processus de construction d'un avenir durable.

Par cette analyse, nous espérons avoir contribué à l'évolution de la décroissance vers un mouvement plus inclusif et plus juste, qui non seulement, lutte contre le changement climatique et respecte l'environnement, mais promeut également une véritable démocratisation et l'inclusion de toutes les populations.

D'autre part, je maintiens que les propositions que j'ai discutées dans ce mémoire visent à promouvoir une démocratisation des processus politiques et économiques et à accroître la participation des populations marginalisées. Cependant, une question fondamentale se pose à moi : parviendrons-nous un jour à combattre les formes de racisme et à instaurer un "vivre ensemble" qui s'étende à toutes les communautés, classes, sexes et ethnies, y compris à la nature et à toutes les espèces ?

La réflexion ne devra peut-être pas se concentrer exclusivement sur l'idée selon laquelle, en luttant contre la croissance, nous luttons contre le changement climatique et l'injustice, mais plutôt sur une utopie plus inclusive et harmonieuse. Un monde post-racial est un monde de

convivialité, de justice et de simplicité, où chacun et chaque chose sont dotés d'une valeur intrinsèque, indépendamment de leur ethnie ou de leur espèce. La lutte contre les discriminations pourrait donc être une lutte pour la sobriété et la reconnaissance de la valeur intrinsèque de la nature et des êtres humains. Cette vision nécessite un changement radical de nos perceptions et de nos pratiques, un abandon de la logique de domination et d'exploitation au profit d'un modèle de coexistence pacifique et respectueuse.

Cette approche intégrative et holistique n'est peut-être pas immédiatement réalisable et prendra peut-être bien du temps de temps à se concrétiser, mais il s'agit d'un idéal vers lequel il faut tendre. La décroissance, si elle est orientée dans cette direction, pourrait non seulement traiter les problèmes environnementaux, mais aussi promouvoir un changement culturel profond qui englobe la diversité et la justice sous toutes ses formes.

Il pourrait s'agir d'une *décroissance post- raciale*.

LIMITES DE MA RECHERCHE ET PERSPECTIVES POUR DES RECHERCHES FUTURES

La principale limite de ma recherche a été l'absence de sources sur la décroissance qui traitent en profondeur des questions raciales. Bon nombre des travaux existants n'abordent pas de manière adéquate les dynamiques de pouvoir créées au sein d'une culture de la whiteness et ne prennent pas non plus en compte les expériences des populations marginalisées dans les pays occidentaux. Ce vide dans la littérature suggère un manque d'attention critique sur la façon dont la décroissance peut influencer et être influencée par les inégalités raciales et les structures de pouvoir existantes.

Comme ma recherche s'est concentrée sur les théories existantes de la décroissance et de la justice socio-environnementale, cela a nécessité une interprétation personnelle des liens existants avec d'autres dynamiques, telles que la whiteness et le capitalisme de connivence. Comme je n'ai pas pris en considération de nouvelles perspectives ou d'autres théories émergentes, et comme j'ai utilisé un nombre limité de sources et d'études, la représentativité de mes résultats pourrait être affectée, ce qui les rendrait également très essentialistes et pas entièrement holistiques. L'intégration d'exemples pratiques ou d'études de cas concrets aurait pu rendre mon travail plus incisif. De plus, une future étude pourrait également se baser sur une approche non pas qualitative, mais quantitative, et inclure des études empiriques pour comprendre l'impact réel d'une telle approche écologique sur les populations marginalisées. Par conséquent, l'analyse des intersections entre la décroissance et la justice raciale nécessite

de plus amples recherches et une réflexion plus approfondie pour comprendre comment ces mouvements peuvent réellement promouvoir un changement inclusif et durable.

Malgré les efforts déployés pour fournir une analyse complète de la dynamique du pouvoir et de la décroissance, le chapitre 12 présente certaines limites. En particulier, je n'ai pas suffisamment exploré la dynamique macro-écologique et les cinq canaux de transmission proposés par Eloi Laurent et Boyce. Ces auteurs apportent des contributions significatives à la compréhension des interactions entre l'économie écologique et la justice sociale, qui auraient pu enrichir mon analyse. L'absence d'un traitement détaillé de leurs théories est une lacune que je reconnais et qui pourrait constituer un point de départ pour de futures recherches. Malgré ces limites, j'ai bon espoir que mon travail contribuera à une meilleure compréhension des relations entre la décroissance et la justice sociale et environnementale.

Mon travail est également limité par le fait que je n'aie pas pris en compte nombre d'autres facteurs et que je n'aie pas fourni beaucoup de solutions pratiques sur la façon d'intégrer les populations marginalisées ou de démocratiser les processus politiques et économiques. Un futur travail devra se concentrer sur ces aspects plus pratiques. Maintenant que nous connaissons les limites et les faiblesses de la décroissance dans ce système, il s'agit de définir comment agir concrètement.

S'agissant d'un mémoire, je n'ai pas été en mesure d'approfondir d'autres thèmes et perspectives liés à ce que pourrait représenter la *décroissance post-raciale*, qui pourrait constituer une approche transitoire véritablement juste et inclusive. Il serait donc intéressant de collaborer avec des chercheurs d'autres disciplines pour rendre mon approche et mes recherches davantage interdisciplinaires. Aussi, l'implication des communautés afro-descendantes et d'autres populations marginalisées permettrait de véritablement construire une approche démocratique et de co-crée des solutions de décroissance répondant sérieusement aux besoins de tous. En définitive, la réflexion devrait peut-être aller au-delà de la lutte contre la croissance, contre le changement climatique et l'injustice, et se centrer plutôt sur les manières de créer un monde post-croissance de convivialité, de justice et de simplicité, où tout un chacun se voit reconnaître une valeur intrinsèque. En ce sens, la lutte contre les discriminations devient une lutte pour la sobriété et le respect de la nature et de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE :

Abraham Y-M. (2011). Little Vade Mecum for the Growth Objector

Abraham Y-M. (2021). Pas de justice sociale ni environnementale sans décroissance (résumé). Hes Montréal. In *Actes du 6è Colloque international du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)*

Akbulut B., Demaria F., Gerber J.F., Martínez-Alier J. (2019). Who promotes sustainability? Five theses on the relationships between the degrowth and the environmental justice movements. *Ecological Economics*. Volume 165,

Akbulut B. (2021). Degrowth. Rethinking Marxism. In *A Journal of Economics, Culture & Society*. Volume 33. 2021 - Issue 1. Pp.98–110.

Agrawal B. (2001). Participatory Exclusions, Community Forestry, and Gender: An Analysis for South Asia and a Conceptual Framework. *World Development*. Volume 29, Issue 10. Pp.1623-1648

Amnesty International (2020). Racisme : discrimination fondée sur l'origine, la "race " ou l'ethnicité. [En ligne]. <https://www.amnesty.ch/fr/themes/racisme/docs/2020/racisme-discrimination-fondee-sur-l-origine-la-race-ou-l-ethnicite>

Andrews K. (2021). The New Age of Empire: How Racism and Colonialism Still Rule the World

Applebaum B. (2004). Social justice education, moral agency, and the subject of resistance. *Educational Theory*, 54, 59-72.

Appiah A. (1989). The Conservation of "Race". In *Black American Literature Forum*. Vol. 23. No. 1 (Spring, 1989). Pp37-60

Barry B. (1999). Sustainability and Intergenerational Justice. In *Fairness and Futurity: Essays on Environmental Sustainability and Social Justice*. Andrew Dobson. Online edn, Oxford Academic, 1 Nov. 2003

Bauler T. et Al. (2021). La transition juste en Europe : mesurer pour évoluer. Cahier de prospective de l'IWEPS. N° 6

Bayon D., Flipo F., Schneider F. (2012). La décroissance – Dix questions pour comprendre et débattre. La Découverte. Poche/Essais

Bell K. (2014). Achieving environmental justice. In *Achieving Environmental Justice: A Cross-National Analysis* (1st ed., pp.213–236). Bristol University Press.

Bell K. (2014). Degrowth for sustainability, equality and poverty reduction: some lessons from Cuba. Chapter 9. In *International Handbook on Social Policy and the Environment*. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.

- Bell K.** (2012). Is Socially - Just Degrowth Compatible with Capitalism?. Degrowth Conference Montreal 2012. [En ligne]. <https://degrowth.info/library/is-socially-just-degrowth-compatible-with-capitalism>
- Boyce J. K.** (2002). Stealing the Commons. Chp 1 In *The Political Economy of the Environment*. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.
- Brulle R.J. et Pellow D.N.** (2005) The Future of Environmental Justice Movements. In *Power, Justice and the Environment: A Critical Appraisal of the Environmental Justice Movement*. Boston, MA: MIT Press. Pp.293-300.
- Burkhart C., Eversberg D., Schmelzer M., Treu N.,** (2016). Degrowth. Degrowth in Movement(s)
- Cattaneo C, D’Alisa G, Kallis G, Zografos C.** (2012). Degrowth futures and democracy. *Futures* 44(6):515–23
- CESE - Comité Economique et social européen.** (2017). Avis du Comité économique et social européen sur la «Justice climatique” . Lohan C. (rapporteur). [En ligne]. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017IE1144&from=FR>
- Chanez, A. et Lebrun-Paré, F.** (2015). Villeray en transition : initiatives citoyennes d’appropriation de l’espace habité ? *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 139- 163. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1036210ar>
- Châtel V., et Soulet M.H.** (2003). Agir en situation de vulnérabilité. Presses de l’université de Laval. Montréal
- Cullen K.** (2014). A Critical Race and Critical Whiteness Theory Analysis of Preservice Teachers' Racialized Practices in a Literacy Across the Curriculum Course. *Dissertations - ALL*. 190.
- D’Alisa, Demaria, Kallis.** (2015). Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère. Ecosociété. Montréal. 376 p.
- Delgado R., & Stefancic J.** (2001). *Critical race theory: An introduction*. New York, NY: New York University.
- Deldrève V. & Candau J.** (2014). Produire des inégalités environnementales justes ?. In *Sociologie*. Vol.5. Pp.255-269.
- Demaria F., Schneider F., Sekulova F., Martinez Alier J.** (2013). What is degrowth? from an activist slogan to a social movement. *Environ. Values*, 22 (2) (2013), pp.191-215
- Demaria F.** (2019). Degrowth: A Call for Radical Socio-Ecological Transformation. *Global Dialogue*, 9:1.
- Dibondo D. - Konbini** (2024). Speech Konbini. Douce Dibondo explique ce qu’est la charge raciale et questionne le silence médiatique sur ce sujet. [En ligne].

<https://www.konbini.com/videos/douce-dibondo-explique-ce-quest-la-charge-raciale-et-questionne-le-silence-mediatique-sur-ce-sujet/>

Dibondo, D. (2024). *La charge raciale : vertige d'un silence écrasant*. Paris: Fayard.

Droz B. (2006). Histoire de la décolonisation au 20e siècle. Paris. Seuil. “L’Univers historique “

ECRI – European Commission against Racism and Intolerance (8.12.2021). ECRI’s opinion on the concept of “racialization”. [En ligne]. <https://rm.coe.int/ecri-opinion-on-the-concept-of-racialisation/1680a4dcc2#:~:text=In%20their%20view%2C%20human%20populations,members%20of%20each%20group%20concerned.>

EFRJ - European Forum for Restorative Justice (2020). Thematic Brief on Restorative Environmental Justice. Brunilda Pali (author). Leuven, Belgium. [En ligne]. <https://www.euforumrj.org/sites/default/files/2021-08/Thematic%20Brief%20Restorative%20on%20Environmental%20Justice%20%28french-190821%29.pdf>

EJNET (1991). The principles of Environmental Justice (EJ). [En ligne]. <https://www.ejnet.org/ej/principles.pdf>

Encyclopedia Britannica (2024). White Supremacy. Article of History&society. Written by John Philip Jenkins [En ligne]. <https://www.britannica.com/event/Wilmington-coup-and-massacre>

Engler J.O, Kretschmer M., Rathgens J., Ament J.A, Huth T., von Wehrden H.(2024). 15 years of degrowth research: A systematic review. *Ecological Economics*. Volume 218

Escobar A. (2015). Degrowth, postdevelopment, and transitions: a preliminary conversation. In *Socially Sustainable Degrowth as a Social-Ecological Transformation*. Volume 10. Pp.451–462

Faegis J.R (1980). Discrimination: Motivation, action, effects and context. *Annual Reviews of Sociology*. Departement of sociology, University of Texas, Austin

FRA – European Union Agency for Fundamental Rights (2023). Being Black in the UE – Experiences of people of African descent. EU survey on immigrants and descendants of immigrants. Vienna

Fraser N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. In *Revue du MAUSS*. N°23. Pp.152-164

Frankenberg R. (1993). Introduction: Points of origin points of departure. In R. Frankenberg *White women race matters: The social construction of whiteness*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.

Gagnon B., Lewis N., Ferrari S. (2008). Environnement et pauvreté : regards croisés entre l'éthique et la justice environnementale. Dans *Ecologie & Politique*. Numéro 2008/1(n°35). Pages 79 à 90.

Georgescu-Roger N. (1995). La croissance : mythes, polémiques et sophismes. CHP.II. VII. In *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*. Nouvelle édition.

Gilmore B. (2013). The World is Yours: “Degrowth”, Racial Inequality and Sustainability. *Sustainability*, 5. Pp.1282-1303.

Guibert B. (2004). Décoloniser notre imaginaire de croissance ? Ça urge !. *Mouvements*, n°33-34. Pp.241-244

Gunn-Wright R. (2023). Our green transition may leave black people behind. N°2. Blog in Hammer&Hope. [En ligne]. <https://hammerandhope.org/article/climate-green-new-deal>

Gunn-Wright R. (2023). A Justice-Centered Vision for Permitting Reform. Blog in *Roosevelt Institute*. [En ligne]. <https://rooseveltinstitute.org/2023/03/22/a-justice-centered-vision-for-permitting-reform/>

Gunn-Wright R. et Kahn S. (2022). All Economic Policy Is Climate Policy: Tools for a Post-Neoliberal Green Transition. Blog in *Roosevelt Institute*. [En ligne]. <https://rooseveltinstitute.org/publications/all-economic-policy-is-climate-policy/>

Hanaček K., Roy B., Avila S., Kallis G. (2020). Ecological economics and degrowth: Proposing a future research agenda from the margins. *Ecological Economics*, 169.

Harribey J.M. (2007). Les théories de la décroissance : enjeux et limites. *Cahiers français*. “Développement et environnement “, n° 337. Pp.20-26

Hartley Troy W. (1995). Environmental justice: An Environmental Civil Rights Value Acceptable to All World Views. In *Environmental Ethics*. Volume 17, Issue 3, pp.277-289

Hickel J. (2020). *Less is more : How Degrowth Will Save the World*. William Heinemann House. London

Hickel J. (2021). What does degrowth mean? A few points of clarification. In *Globalizations*, 18(7). Pp.1105–1111. Routledge. Goldsmiths. London

Honneth A. (2004). Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la “reconnaissance “. *Revue du MAUSS*. no°23. Pp- 137-151

Illich I. (2004) *Énergie et Équité*, in *Œuvres complètes*. Fayard. Paris

Illich I. (2005). *Energie et équité – “décroissance ”*. N°3 ILLICH. Editions marée noire. Nancy. Publication initiale : article paru dans *Le Monde* (3 parties), 1973

Illich I. (2004). *La Convivialité*. in *Œuvres complètes*. Fayard. Paris

- Kallis G. & all.** (2018). Research On Degrowth. Annual Review of Environment and Resources. 43
- Keucheyan R.** (2018). La nature est un champ de bataille: Essai d'écologie politique. La Découverte.
- Lakhani N. and Watts J.** (2020). Environmental justice means racial justice, say activists : Coronavirus has emphasized health, social, economic and environmental inequalities facing BAME people. The Guardian [En ligne] <https://www.theguardian.com/environment/2020/jun/18/environmental-justice-means-racial-justice-say-activists>
- Larochelle-Audet et al.** (2020). Diriger et agir pour l'équité, l'inclusion et la justice sociale : boîte à outils pour les directions d'établissement d'enseignement. Observatoire sur la Formation à la Diversité et l'Équité (OFDE).
- Larrère C.** (2015). Inégalités environnementales et justice climatique. *Annales des Mines - Responsabilité & environnement*, 79, 73-77.
- Larrère C. et Larrère R.** (2015). Quelle justice environnementale ?. In *Penser et agir avec la nature: Une enquête philosophique*. C. Larrère et R. Larrère (Dir). Paris: La Découverte. Pp.279-300
- Latouche R.** (1961). The Birth of Western Economy. Economic Aspect of the Dark Ages. Routledge. London
- Latouche S.** (1998). Le don est-il l'autre paradigme ?. In La revue du MAUSS semestrielle n°4, 2e semestre, "Plus réel que le réel, le symbolisme ", MAUSS/La Découverte
- Latouche S.** (2004). Et la décroissance sauvera le Sud... Contre l'éthnocentrisme du développement. In *Le Monde diplomatique*
- Latouche S.** (2005). La décroissance comme condition d'une société conviviale. In *L'Economie*. Sous la direction de P. Troude-Chlastenet. Jacques-Ellul. L'esprit du temps. Pp.13-28
- Latouche S.** (2009). Farewell to Growth. Translate by David Macey. Polity Press, Cambridge.
- Laurent É.** (2009). Écologie et inégalités. In *Revue de l'OFCE*. Numéro 109. Pp.33-57.
- Laurent É.** (2015). La social-écologie : une perspective théorique et empirique. In *Revue française des affaires sociales*. Pp.125-143
- Laurent É.** (2023). L'approche social-écologique : gouverner les communs justement. Chp. IV. In *Économie pour le XXI^e siècle: Manuel des transitions justes*. Pp.74-98. Paris: La Découverte.

- Lemann N.** (2020). Is Capitalism Racist? A scholar depicts white supremacy as the economic engine of American history. *The New Yorker*. [En ligne]. <https://www.newyorker.com/magazine/2020/05/25/is-capitalism-racist>
- Lew D. et Chi S.** (2022). Clean Energy Neoliberalism: Climate, Tax Credits, and Racial Justice. In *All Economic Polity is Climate Policy*. Roosevelt Institute
- Lizarralde I, Tyl B.** (2017). A framework for the integration of the conviviality concept in the design process. *J. Clean. Prod.* In press
- Lynch Michael J.** (1990). The Greening of Criminology: A Perspective for the 1990s. Article in *Critical Criminology*. 2(3):3-12
- Maboula S.** (2020). Le triangle et l'hexagone: réflexions sur une identité noire. *La Découverte*.
- Martínez-Alier J., O'Connor M.** (1996). Ecological and economic distribution conflicts. *Getting Down to Earth: Practical Applications of Ecological Economics*, Island Press/ISEE, Washington DC
- Martinez Alier J., Munda G., O'Neill J.** (1998). Weak comparability of values as a foundation for ecological economics. *Ecological Economics*. Volume 26, Issue 3. Pp 277-286.
- Martínez Alier J., Pascual U., Vivien F.D., Zaccai E.** (2010). Sustainable de-growth: mapping the context, criticisms and future prospects of an emergent paradigm. *Ecol. Econ.*, Pp.1741-1747
- Martinez Alier J.** (2011). Justice environnementale et décroissance économique : l'alliance de deux mouvements. *Écologie & politique*, n°41. Pp.125-141.
- McIntosh P.** (1988). White privilege and male privilege: A personal account of coming to see correspondences through work in women's studies. [En ligne]. <https://www.collegeart.org/pdf/diversity/white-privilege-and-male-privilege.pdf>
- McLean S.** (2013). The whiteness of green: Racialization and environmental education. In *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*. Volume 57, numéro 3. Pp.354-362
- MEA - Millennium Ecosystem Assessment.** (2005). *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Island Press, Washington, DC
- Melamed J.** (2015). Racial Capitalism. In *Critical Ethnic Studies*. Vol.1. No.1. Pp.76–85.
- Michelot A.** (2019). La justice climatique : faire face à la responsabilité du changement climatique ?. Chapitre 1. In *Journal international de bioéthique et d'éthique des sciences*. 30, 17-39.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario** (2014). Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario - Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

Toronto. [En ligne]. <https://files.ontario.ca/edu-equity-inclusive-education-guidelines-policy-2014-fr-2022-01-13.pdf>

Moore Jason W., Bissonnette J-F. (2017). La nature dans les limites du capital (et vice versa). In *Actuel Marx*, 61, 24-46

Muradian R. (2019) Frugality as a choice vs. frugality as a social condition. Is de-growth doomed to be a Eurocentric project?. *Ecol. Econ.*, 161 (2019). Universidade Federal Fluminense, Brazil. Pp.257-260

Naudé A-J. (2000). Le saturnisme, une maladie sociale de l'immigration. *Hommes et migrations*, n° 1225

Nguyen C. (2020). The Relationship Between White Supremacy and Capitalism: A Socioeconomic Study on Embeddedness in the Market and Society. *SUURJ: Seattle University Undergraduate Research Journal: Vol. 4 , Article 6.*

Nirmal, P., & Rocheleau, D. (2019). Decolonizing degrowth in the post-development convergence: Questions, experiences, and proposals from two Indigenous territories. *Environment and Planning E: Nature and Space*, 2(3), 465-492.

OECD (2002). Indicators to measure decoupling of environmental pressure from economic growth. *OECD.org.* [En ligne]. <https://www.oecd.org/env/indicators-modelling-outlooks/1933638.pdf>

OECD. (2008). Growing unequal? Income distribution and poverty in OECD Countries. *OCED.org.* [En ligne]. https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/growing-unequal_9789264044197-en#page20

ONU (2020). Le changement climatique dans le monde. *Chronique ONU.* [En ligne]. <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-changement-climatique-dans-le-monde>

Parrique T. (2019). The political economy of degrowth. *Economics and Finance.* Université Clermont Auvergne.

Polanyi K. (2007). *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time.* Boston: Beacon Press

Rainey S. (2005). *Humanity & Society. Residents Speak Out: Sharing Concerns about Environmental Problems, Public Health, and Justice in Clarksville, Tennessee.* Humanity & Society. 29

Rahnema M. (2003). *Quand la misère chasse la pauvreté*, op. cit

Reichel A. (2015). Re-taking Sustainable Development for Degrowth .[En ligne]. <https://andriereichel.de/2015/11/07/re-taking-sustainable-development-for-degrowth/>

Robinson C.J. (2018). Capitalismo racial: el carácter no objetivo del desarrollo capitalista 1. In *Tabula Rasa* - (28). Universidad Colegio Mayor de Cundinamarca Colombia. Pp.23-56

Robinson C. J., Sojoyner D. & Willoughby-Herard T. (1983). *Black Marxism, Revised and Updated Third Edition: The Making of the Black Radical Tradition* (3rd ed.). University of North Carolina Press

Romano O. (2015). Anti-utilitarisme. In *Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère*. Ecosociété. Montréal. pp.57-62

Rosa H. (2013). *Social Acceleration: A New Theory of Modernity*. Columbia University Press: New York.

Roosevelt Institute (2024). Rhianna Gunn-Wright. [En ligne]. <https://rooseveltinstitute.org/authors/rhiana-gunn-wright/>

Rumpala Y. (2009). La décroissance soutenable face à la question du “comment ? “: Une remise en perspective par les processus de transition et leurs conditions de réalisation. *Mouvements*, n°59. Pp.157-167.

Scheidel A., Temper L., Demaria F., Martinez Alier J. (2018). Ecological distribution conflicts as forces for sustainability: an overview and conceptual framework. *Sustain Sci* 13, 585–598

Schlosberg D. and Collins L.B. (2014), From environmental to climate justice: climate change and the discourse of environmental justice. *WIREs Clim Change*, 5: 359-374.

Schneider F., Kallis G. et Martinez Alier J. (2010). Crisis or opportunity? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability. Introduction to this special issue. *Journal of Cleaner Production*, vol. 18, n° 6. Pp.511-518

Schneider F. (2019). Housing for degrowth narratives. In *Housing for Degrowth: Principles, Models, Challenges and Opportunities*. Nelson A. and Schneider F. (eds.). pp.14-31. Routledge: London and NewYork.

Simmons G., Vardy M., Stevenson R. (2023). What is Green Criminology?. In *Intro to Criminology*. Editors: Hassan S., Lett D. [En ligne]. <https://kpu.pressbooks.pub/introcrim/chapter/13-1-what-is-green-criminology/#:~:text=Green%20criminology%20refers%20to%20the,life%2C%20ecosystems%20and%20the%20biosphere.>

Smith, W. A. (2004). Black faculty coping with racial battle fatigue: The campus racial climate in a post-civil rights era. *A long way to go: Conversations about race by African American faculty and graduate students*, 14(5), 171-190

Smith W.A. (2007). Higher Education : Race Battle Fatigue. In *Encyclopedia of Race, Ethnicity, and Society*. R.T. Schaefer. Sage Publications

Solorzano D. G. (1997). Images and words that wound: Critical race theory, racial stereotyping, and teacher education. *Teacher Education Quarterly*, 24, 5-20.

Stoll M. (2001). Green versus Green: Religions, Ethics, and the Bookchin-Foreman Dispute. *Environmental History*, 6(3), 412–427.

South N. et Brismann A. (2018). Green Criminology and Environmental Crimes and Harms. *Sociology Compass*. 2019;13:e12650.

Tanghe, F. (1993). La particularisation de la nature dans l'idéologie raciste d'hier et d'aujourd'hui. In *Images et usages de la nature en droit*. P. Gérard, F. Ost, & M. Van de Kerchove (éds.). Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles.

Thésée G., Carr Paul R. et Prével C. (2017). Enjeux du Vert en Noir et Blanc – racisme environnemental et antiracisme critique en contextes de racialisation. Chp.3. In *Education / Environnement / Ecocitoyenneté*. Sous la direction de Lucie Sauvé, Isabel Orellana, Carine Villemagne et Barbara Bader. Presses de l'Université du Québec. Pp.47-66

Thimotheeparrique.com (2024). About Thimotheé Parrique. [En ligne]. <https://timotheeparrique.com/>

Torgerson D. (2006). Environmental Politics. Expanding the green public sphere: Post-colonial connections. In *Environmental Politics*. Vol.15, No.5. Trent University, Canada. Pp.713-730

Townsend P. and Gordon D. (2000) Breadline Europe: The Measurement of Poverty. Bristol: Policy Press.

Trainer T. (2020) "Simpler way transition theory." real-world economics review, issue no. 93, 28 September, pp.96-112

Trainer T. (2024). The Simpler Way. Working for transition from consumer society to a simpler, more cooperative, just and ecologically sustainable society. [En ligne]. <https://thesimplerway.info/>

Uhlener C., (1989). "Relational goods" and participation: incorporating sociability into a theory of rational action. *Public Choice*, 62:3, 253-285.

Walker G. (2009): Globalizing Environmental Justice. Article. In *Global Social Policy*. Lancaster University, UK. Pp.355 – 382.

White R. (2013). Environmental Harm. An eco-justice perspective. Policy Press. University of Bristol

World Bank (2001). The international development goals: strengthening commitments and measuring progress. Background note prepared by the World Bank Group for the Westminster Conference on Child Poverty, 26 February.

Xue J., Arler F. & Næss P. (2012). Is the degrowth debate relevant to China?. In *Environment, Development and Sustainability*. N°14. Pp.85–109

ANNEXE I : EXPERIENCES DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE (FRA, 2023)

Key findings and FRA opinions

Drawing on the survey findings, FRA formulated the following opinions to help EU and national policymakers combat racial discrimination, racism and xenophobia. The opinions presented here complement, reinforce and, sometimes, reiterate previous FRA opinions.

Almost half of people of African descent surveyed experience racial discrimination, an increase from 39 % in 2016 to 45 % in 2022.

FRA OPINION 1

EU Member States should improve the effectiveness of regulatory measures and institutional arrangements established to enforce anti-discrimination legislation. They should adopt and enforce effective, proportionate and dissuasive sanctions applicable to infringements of national provisions adopted pursuant to the racial equality directive.

At the operational level, Member States should promote the use of practical tools that help implement anti-discrimination law provisions, such as public sector equality duties and equality impact assessments.

In line with Article 5 of the racial equality directive, EU Member States are encouraged to introduce measures to prevent or compensate for disadvantages linked to racial or ethnic origin¹ and areas of life listed in the directive, including measures stimulating the promotion and the full and equal enjoyment of the rights of people of African descent.

Racial discrimination increased in key areas of life

The racial equality directive enshrines the principle of equal treatment. It establishes a framework for combating discrimination based on racial or ethnic origin. It prohibits direct discrimination, indirect discrimination, harassment and instructions to discriminate. The directive covers discrimination in the areas of employment, vocational training, working conditions, membership of workers' organisations, social protection, education and access to goods and services.

Almost 20 years after the implementation of the racial equality directive, the European Parliament called on Member States to recognise that people of African descent are entitled to protection from these inequities both as individuals and as a group, including positive measures for the promotion and the full and equal enjoyment of their rights; it also called on the Commission to develop an EU framework for national strategies for the social inclusion and integration of people of African descent.

In 2020, the European Commission gave a new impetus to the EU equality agenda with the adoption of the EU anti-racism action plan 2020-2025, the EU action plan on integration and inclusion 2021-2027 and the EU gender equality strategy 2020-2025. In 2022, the Commission also proposed two directives on common standards for equality bodies. Each of these directives emphasises the importance of mainstreaming equality in all policy areas, preventing discrimination, improving data collection and supporting vulnerable groups and victims of discrimination with targeted measures.

Despite the legal protection in place, respondents continue to experience discrimination, this report finds. Almost half of respondents of African descent (47 %) felt discriminated against on any ground in the 5 years preceding the survey. The survey asked about grounds of discrimination including characteristics protected in EU law, such as skin colour, age, sex, sexual orientation, gender identity, disability, ethnic origin and religion or religious beliefs.

While the average 12-month prevalence of discrimination on any ground was 17 % for the general population in the EU-27 based on a 2019 Eurobarometer survey on discrimination in the EU, it was 36 % for people of African descent in the 2022 survey. The term 'prevalence' refers to the share (expressed as a percentage) of survey respondents who experienced discrimination (e.g. discrimination based on different grounds, harassment) in a defined period (12 months or 5 years preceding the survey).

More than half of respondents who felt discriminated against in at least one area of life say that they experienced it on more than one ground. Skin colour and ethnic or immigrant background were the two grounds most cited. This result is consistent with the findings of the 2018 Being Black in the EU report.

Overall, the 12-month prevalence of racial discrimination - discrimination on at least one of the three grounds (skin colour, ethnic or immigrant background and religion or religious beliefs) among people of African descent increased by 10 percentage points from 2016 (34 % in 2022 compared with 24 % in 2016). The 5-year prevalence of discrimination across all areas of life increased by 6 percentage points (45 % in 2022 compared with 39 % in 2016).

The analysis also finds evidence of discrimination on multiple and intersecting grounds. For example, the prevalence of discrimination on any ground is high among young people, people with a higher level of education, people with disabilities and people who wear traditional or religious clothing in public. The prevalence is also high among those who self-identify as belonging to a minority in terms of disability, gender identity or gender expression and sexual orientation and those who describe themselves as a person of African descent or a Black person.

On average, the prevalence of discrimination on any ground does not vary substantially between women and men. However, there are some variations between the experiences of women and men across countries, areas of life and grounds of discrimination.

The results show an intersection between the grounds 'skin colour' and 'ethnic or immigrant background'. A considerable proportion of respondents of African descent (63 %) who felt discriminated against because of their skin colour in the 5 years preceding the survey also felt discriminated against because of their ethnic or immigrant background during this time. Moreover, 12 % of respondents who felt discriminated against because of their skin colour in the 5 years preceding the survey also felt discriminated against based on their religion or religious beliefs during this time.

Trust and confidence in public authorities, including the police, are key to social inclusion. Like the results of EU-MIDIS II, those of the 2022 survey show that experiences of racial discrimination can undermine trust in public institutions, including the police. The legal system and local authorities. For example, the average level of trust in the police is 12 percentage points lower for respondents who felt racially discriminated against than for respondents who had not experienced racial discrimination.

Discrimination remains invisible: only 9 % of victims report incidents, and very few report incidents to an equality body.

Equality bodies promoting equal treatment

The effective implementation of existing legislation requires robust national structures and mechanisms. Article 13 of the racial equality directive requires Member States to designate bodies to promote equal treatment (equality bodies). These bodies assist victims of discrimination, conduct independent surveys, publish independent reports and make recommendations on matters relating to discrimination. They enable rights holders to claim their rights under EU law, and they play a vital role in protecting EU citizens from discrimination.

On 7 December 2022, the Commission submitted a proposal for directives on standards for equality bodies in the field of equal treatment. They aim to strengthen the role and independence of equality bodies, set minimum standards for their functioning and extend their mandate to matters covered by Council Directive 79/7/EEC and Council Directive 2000/78/EC, which do not currently confer powers on equality bodies.

Moreover, the directives on standards for equality bodies in the field of equal treatment aim to establish equality bodies as public entities and to foster the knowledge and build the capacities of public and private entities on matters related to equal treatment. The goal is to prevent the recurrence of discrimination. Member States should tackle low levels of awareness of equality rights and of the services that equality bodies provide.

The survey findings show that most incidents of discrimination are not reported to any organisation or body. They therefore remain largely invisible to institutions with a legal obligation to help victims. Only 9 % of respondents who felt discriminated against in the 12 months preceding the survey reported any of the incidents. In total, and as in EU-MIDIS II, very few respondents filed a complaint with an equality body (4 %).

Overall, women of African descent tend to report incidents of discrimination more often than men (12 % compared with 6 %). Slightly higher rates of reporting are seen for older people than for younger people: 3 % of 16- to 24-year-olds reported experiencing discrimination, while 10 % of 25- to 44-year-olds, 9 % of 45- to 59-year-olds and 14 % of those aged 60 years or over did so.

Respondents with higher levels of education are also more likely to report incidents of discrimination than those with lower levels: 6 % of those with International Standard Classification of Education (ISCED) levels 0-2 reported that they experienced discrimination, while 11 % of those with ISCED levels 3-4 and 8 % of those with ISCED levels 5-8 did so. Furthermore, people who identify as a member of a minority in terms of gender identity or gender expression are more likely to report experiencing discrimination than those

FRA OPINION 3

Member States should work to raise awareness of anti-discrimination legislation and relevant redress mechanisms by all appropriate means, including among people of African descent, in line with Article 10 of the racial equality directive.

Member States should accelerate their efforts to adopt the proposal for directives on binding standards for equality bodies and ensure that equality bodies have the necessary mandates and resources to tackle discrimination and fulfil their roles effectively and independently, including in supporting victims, conducting surveys, and issuing reports and recommendations on matters related to discrimination and equal treatment.

The European Commission and EU Member States could consider developing guiding principles on encouraging the reporting of discrimination to equality bodies.

who do not (15 % compared with 9 %). The same is true of those who identify as belonging to a minority in terms of sexual orientation (13 % compared with 9 %).

Respondents who identify as Christian are almost twice as likely as Muslim respondents to file a complaint regarding or report incidents of discrimination (11 % compared with 6 %).

On average, fewer than a third of respondents of African descent (29 %) know of any organisation that supports or advises victims of discrimination. No progress has been made since EU-MIDIS II was conducted, when the average level of awareness among people of African descent was 30 %. 44 % of respondents of African descent know of at least one equality body, with considerable variations between countries. The overall awareness level based on EU-MIDIS II was 45 %.

Nevertheless, the evidence supporting a correlation between awareness of equality bodies and rates of reporting discrimination is not straightforward. It shows that factors other than victims' level of awareness may influence their readiness to seek help from the relevant authorities, such as effective, proportionate and dissuasive¹⁰ sanctions, as outlined in the racial equality directive.

For example, while two thirds of respondents of African descent in Denmark (67 %) are aware of an equality body, only 1 in 10 respondents (10 %) who had felt discriminated against reported the incident to any authority. Similar trends are observed in Austria, France and Poland. By contrast, in Sweden, higher levels of awareness of equality bodies (52 %) are related to higher rates of reporting (27 %).

Racist harassment remains widespread. A third of people of African descent experience it. Most victims of racist violence suffer from psychological problems and worry about being attacked again.

Racist harassment and crime remain largely unreported

The framework decision on racism and xenophobia (Council Framework Decision 2008/913/JHA) establishes a common criminal law approach to tackling racist and xenophobic hate crime and hate speech. The 2012 victims' rights directive sets out minimum standards of justice, protection and support for victims of crime. The EU strategy on victims' rights 2020-2025 aims to ensure that all victims of crime can fully rely on their rights, empowering them to report crime and claim compensation.

The full and effective implementation of EU law relies on victims reporting racist offences to the police, as well as ensuring that the police properly record racist motivations at the time offences are reported. The EU High Level Group on combating hate speech and hate crime has adopted a set of **key guiding principles**, aimed at, for example, improving cooperation between law enforcement authorities and civil society organisations, encouraging hate crime reporting, and improving hate crime recording and data collection.

The survey findings show that a significant proportion of people of African descent experience racist harassment and racist violence in the 13 countries surveyed. Very few respondents report such incidents to any authority or body. One third of respondents (30 %) say that they experienced one or more incidents of racist harassment in the 5 years before the survey, one quarter (24 %) say that they did so in the 12 months preceding the survey. Yet only 12 % of victims of racist harassment reported the most recent such incident to any authority.

The results of the 2022 survey show the same trends as EU-MIDIS II in relation to the prevalence and circumstances of harassment and racially motivated violence that people of African descent experience.

Experiences of racist harassment most commonly involve offensive non-verbal cues (19 %) or threats or threatening comments (15 %), followed by threats of violence (4 %). Concerning racist violence, 4 % of respondents say that they experienced a racist attack in the 5 years before the survey, and 2 % say that they did so in the 12 months before the survey.

However, two thirds (64 %) of victims of racist violence did not report the most recent incident of racist violence they experienced to any organisation. Some respondents did not report the incident because they felt that reporting it would not

FRA OPINION 4

Member States should fully and correctly transpose and enforce the provisions of the 2008 framework decision on racism and xenophobia. This includes taking measures to ensure that a racist or xenophobic motive is considered an aggravating circumstance and is taken into

consideration in determining penalties. Such efforts should be coupled with measures to further improve the national law enforcement systems to identify and record hate crime effectively.

Member States should collect appropriately disaggregated data on racist hate crime and harassment, use them in national policymaking and impact assessment, and publish them regularly.

Member States should ensure that victims of racist crime can seek redress. With victims reluctant to come forward, structures that facilitate reporting should be established. Member States should draw on the key guiding principles developed by the EU High Level Group on combating hate speech and hate crime. Member States should sustain their efforts in raising victims' awareness of their rights and available support services, including enabling referrals to victim support services, consistent with their obligations under the victims' rights directive.

Member States should ensure that the police and other services, including public prosecutors and judges, are trained to recognise and respond appropriately to the impact of racist abuse on victims.

change anything (36 %) or because they considered reporting to be too bureaucratic or time-consuming (19 %). Others did not report it because they were concerned that no one would believe them or take them seriously or because they lacked trust in the police or were afraid of the police (both 16 %). 15 % of victims of racist violence did not know where to go or whom to contact to report it.

Respondents worry for their own safety and that of their family members because they are at risk of becoming targets of racist harassment or violence. Most victims of racist violence (61 %) suffer psychological problems (e.g. depression or anxiety) because of their experiences. A further 22 % of respondents are afraid to leave the house or visit places after experiencing physical abuse. Nearly one third of victims of racist violence (31 %) have suffered injuries but did not seek medical aid, and 12 % of respondents say that they needed medical help or were hospitalised as a result of a racially motivated physical attack.

Victims of racist crimes worry more about repetitive racially motivated physical aggression than those who have no such experiences. Ongoing encounters with racism severely limit people's enjoyment of their fundamental rights. These include their right to the protection of their human dignity, their right to respect for their private and family life, and their right to freedom of thought, conscience and religion.

Over half of people of African descent feel that their most recent police stop was a result of racial profiling.

Police stops involving racial profiling

Profiling involves **categorising individuals according to personal characteristics**, which may include racial or ethnic origin, skin colour, religion or nationality. The police commonly use profiling to prevent, investigate and prosecute criminal offences. However, racial profiling is unlawful and inconsistent with international and European human rights law. Still, the results of this survey show that unlawful racial profiling by law enforcement persists.

One quarter (26 %) of respondents were stopped by the police in the 5 years before the survey. Among those, about half (48 %) characterised the most recent stop as racial profiling. 12 % were stopped by the police in the 12 months before the survey, and 58 % of those considered the most recent stop to be a result of racial profiling.

Comparing the findings of EU-MIDIS II and the 2022 survey regarding perceived discriminatory ethnic profiling among respondents of African descent whom the police stopped in the 5 years before the survey, the average rate increased across the countries surveyed from 41 % in 2016 to 48 % in 2022. Men are more likely to be stopped than women.

FRA OPINION 5

Member States should adopt measures necessary to prevent and eradicate discriminatory institutional practices and culture that enables discriminatory attitudes among police officers and unlawful profiling. These measures may include guidance on how to de-escalate situations that are potentially racially charged. Drawing on FRA's 2018 guide on preventing unlawful profiling and FRA's forthcoming report on addressing racism in policing, such guidance should be issued by law enforcement authorities and be included in standard operating procedures, training and codes of conduct.

Member States should improve the collection and publication of data on racism in policing, including on unlawful ethnic profiling. Systematic collection of reliable data can help identify discriminatory practices and assess and improve the effectiveness of responses taken.

Rising inflation and cost of living have put people of African descent at higher risk of poverty than the general population. A third face difficulties in making ends meet.

Impact of inflation and access to housing

In 2022, inflation at the EU level increased the cost of living for median households by around 10 %, material and social deprivation by around 2 % and the rate of energy poverty and absolute monetary poverty by around 5 %. Against this backdrop, the **European Parliament called on the Commission** and the Member States to reduce income inequalities and to fight poverty, reminding them of their commitment to achieving the EU poverty target.

Article 34 of the EU Charter of Fundamental Rights recognises the right to social and housing assistance to ensure a decent existence for all those who lack sufficient resources. Combating poverty and social exclusion is a target of the **European Pillar of Social Rights action plan**, to be reached by 2030, and of **goal 1** of the UN sustainable development goals.

The COVID-19 pandemic worsened existing social vulnerabilities and inequalities. Rising energy prices and the increasing cost of living have **hit the most vulnerable hardest**. In 2022, the number of Europeans who could not afford to keep their homes adequately warm rose to **more than 40 million** (9.3 % of the population).

The survey shows that people of African descent experience racial discrimination when trying to buy or rent a house. In some countries, social housing mitigates this. One in four (23 %) respondents of African descent say that a private property owner prevented them from renting an apartment or a house because of their racial or ethnic origin. Respondents were over four times more likely to experience discrimination when trying to rent a property from a private owner than when trying to rent housing from a public or municipal authority (5 %).

Respondents are also at a higher risk of poverty, social exclusion and energy poverty than the general population. A third (32 %) of them face difficulties in making ends meet compared with 18 % of the general population in the EU-27. 14 % cannot afford to keep their house warm compared with 7 % for the general population. 18 % have been in arrears on their utility bills, more than double the proportion of the general population (6 %). Nearly one in two (45 %) respondents of African descent in the 13 countries surveyed live in overcrowded housing, a much higher proportion than in the general population (17 % in the EU-27).

Most people of African descent perceive their health as good. But almost 1 in 10 feel racially discriminated against when using healthcare services.

Unmet medical needs: guaranteeing the right to healthcare

Article 35 of the **EU Charter of Fundamental Rights** provides that everyone has the right to access preventive healthcare and the right to benefit from medical treatment under the conditions that national laws and practices establish. In providing healthcare, Member States must apply the provisions of the **racial equality directive**. The **European Pillar of Social Rights action plan** states that everyone has the right to timely access to affordable, preventive and curative healthcare of good quality.

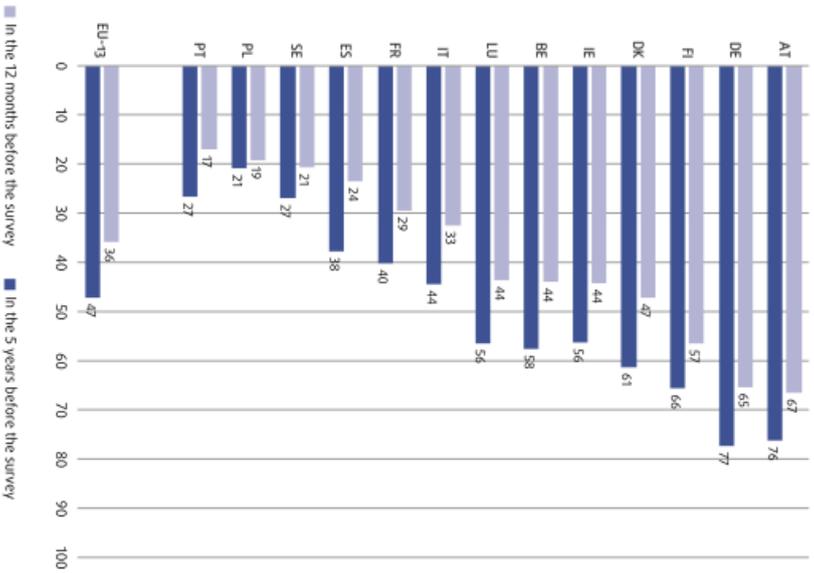
The survey results show that 9 % of respondents felt racially discriminated against when using healthcare services in the 12 months before the survey. On average, respondents of African descent aged 16 to 64 years in 13 EU Member States have similar perceptions of their health status to those of the general population in the EU-27 of the same age range (81 % of respondents of African descent compared with 79 % of the general population perceive their general health as good).

Respondents of African descent also have similar perceptions of whether they experience long-standing limitations in usual activities due to health problems to the general population (20 % compared with 17 %). They also report lower levels of long-standing illness or health problems than the general population (18 % compared with 28 %). However, more respondents of African descent mention having unmet medical needs in the 12 months preceding the survey than people in the general population (9 % compared with 5 %).

FRA OPINION 8

EU Member States should ensure equal rights to healthcare and develop new monitoring tools, for example making use of human rights indicators to map health inequalities or highlight patients' rights and perspectives within the scope of EU law.

FIGURE 1. OVERALL PREVALENCE OF DISCRIMINATION ON ANY GROUND IN THE 12 MONTHS AND THE 5 YEARS BEFORE THE SURVEY, BY COUNTRY (%)^{a,b,c}



Sources: FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022.

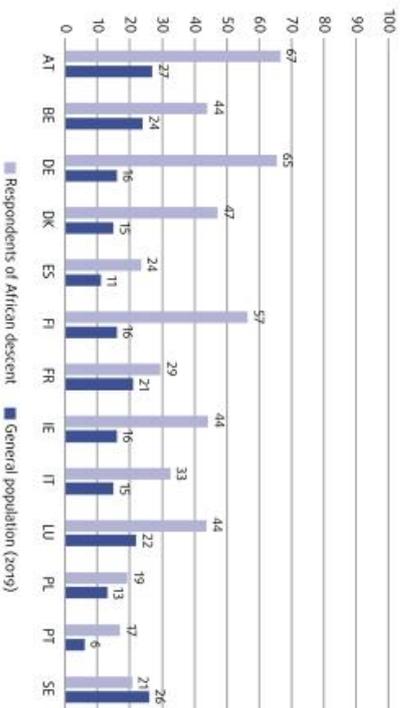
Notes:

- ^a Out of all respondents of African descent who had engaged in activities in the areas of life asked about in the survey in the 12 months before the survey (n = 6 366) and in the 5 years before the survey (n = 6 547), weighted results, sorted by the 12-month rate.
- ^b Question: 'In the past 5 years/12 months in the country (or since you have been in [country]), have you ever felt discriminated against for any of the following reasons? Skin colour, ethnic or immigrant background, religion or religious beliefs, age, sex/gender, disability, sexual orientation, gender identity or gender expression, other (please specify).'
- ^c Areas of life asked about in the survey are looking for work, at work, in education (as a student or as a parent), health, housing, and accessing administrative offices or public services, or other services, such as restaurants and bars, public transport or shops.

Notes:

- ^a For the FRA survey, the percentage is that of all respondents of African descent who had engaged in activities in the areas of life asked about in the survey in the 12 months before the survey (n = 6 366). For the 2019 Eurobarometer, n = 13 181, weighted results.
- ^b FRA survey question: 'In the past 12 months in the country, have you ever felt discriminated against for any of the following reasons? Skin colour, ethnic or immigrant background, religion or religious beliefs, age, sex/gender, disability, sexual orientation, gender identity or gender expression, other (please specify).'
- ^c Eurobarometer question: 'In the past 12 months, have you personally felt discriminated against or experienced harassment on one or more of the following grounds? Ethnic origin, skin colour, gender, sexual orientation, being Roma, being transgender, being indigenous, age, religion or beliefs, disability, political opinions, social class, general physical appearance; for another reason.'
- ^d The areas of life asked about in the FRA survey are looking for work, being at work, education (as a student or as a parent), health, housing, and accessing administrative offices or public services, or other services, such as restaurants and bars, public transport and shops.

FIGURE 2. OVERALL PREVALENCE OF DISCRIMINATION ON ANY GROUND IN THE 12 MONTHS BEFORE THE SURVEY FOR RESPONDENTS OF AFRICAN DESCENT AND THE GENERAL POPULATION, BY COUNTRY (%)^{a,b,c}



Sources: Special Eurobarometer 493, 2019; FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022.



While the average 12-month prevalence of discrimination on any ground is 37 % for the general population in the EU-27 based on the 2019 Eurobarometer survey, it is 36 % for people of African descent in the 13 Member States in the 2022 FRA survey (Figure 2). The biggest gaps between the general population and people of African descent are in Germany (49 percentage points), Finland (41 percentage points) and Austria (40 percentage points).

Looking at the 12-month prevalence of discrimination on any ground, disaggregated by selected sociodemographic characteristics, there are no notable differences in the average rates of discrimination that women and men of African descent experienced in the year before the survey (36 % for women and 36 % for men). In terms of age, the 12-month rate of discrimination on any ground is highest among young people aged 16-24 years, at 43 %. The rates decrease by age, down to 20 % among respondents aged 60 years and over. Similarly, the rates of discrimination are higher for descendants of immigrants than for immigrants (43 % and 35 %, respectively).

Those with higher levels of education more often experience discrimination: more than half of respondents with a tertiary education (53 %) felt discriminated against in the year before the survey compared with one in four respondents (26 %) with lower secondary or lower levels of education.

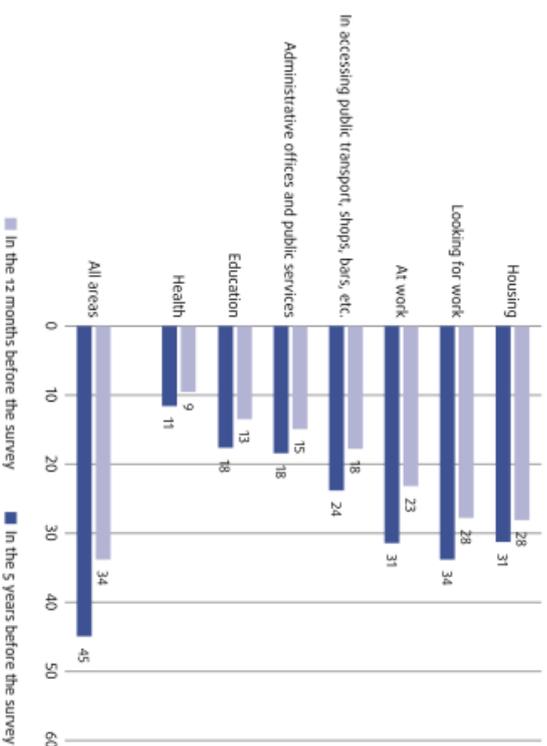
There are differences in experiences of discrimination between those who wear traditional or religious clothing in public and those who do not (40 % compared with 33 %). There is a substantially higher prevalence of discrimination on any ground among respondents who define themselves as a member of a minority in terms of religion, disability, gender identity or gender expression and sexual orientation, or as a person of African descent or a Black person, than among respondents who do not identify as such (Figure 3). For more details on self-identification as a person of African descent or a Black person, see section 'Survey in a nutshell' and Annex II to this report.

^a Out of all respondents of African descent who had engaged in activities in the areas of life asked about in the survey in the 12 months before the survey (n = 6 366) and in the 5 years before the survey (n = 6 542), weighted results, sorted by 12-month rate.

^b Question: "In the past 12 months/5 years in the country (or since you have been in country), have you ever felt discriminated against for any of the following reasons? Skin colour, ethnic or immigrant background, religion or religious beliefs."

^c Areas of life asked about in the survey are looking for work, being at work, education (as a student or as a parent), health, housing, and accessing administrative offices or public services, or other services, such as restaurants and bars, public transport and shops.

FIGURE 11: PREVALENCE OF RACIAL DISCRIMINATION IN KEY AREAS OF LIFE IN THE 12 MONTHS AND THE 5 YEARS BEFORE THE SURVEY (%)^{a,c}



Source: FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022.

1.1.5- Prevalence of racial discrimination in different areas of life
This section considers the prevalence of racial discrimination (including that based on skin colour, ethnic or immigrant background and religion or religious beliefs) in the areas of life the survey covers.

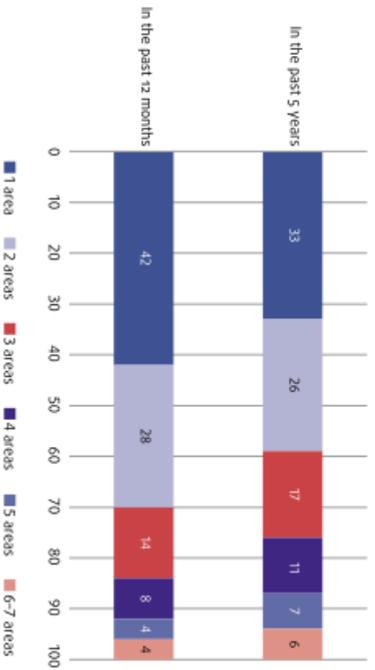
As EU-MIDIS II also found, people of African descent experience racial discrimination in all areas of life (Figure 11). The highest rates were in the areas of employment (including when looking for a job and on the job) and housing and when in public spaces, using public transport or entering bars, shops or restaurants. For example, out of all respondents who looked for work in the year preceding the survey, every fourth respondent felt racially discriminated against when looking for work (28 %) or at work (23 %).

Overall, the level of racial discrimination has substantially increased across all areas of life compared with the findings of the 2018 *Being Black in the EU* report. For example, the 12-month prevalence increased by 22 percentage points in accessing housing, by 18 percentage points in looking for work, by 14 percentage points at work and by 9 percentage points in education.

The survey results show that racial discrimination may be amplified in certain institutional settings, such as education, the labour market and housing. This becomes particularly visible from studying the connections between respondents' experiences of racial discrimination in different areas of life.

Out of all respondents of African descent who had felt discriminated against in the 5 years preceding the survey, around two thirds (67 %) experienced racial discrimination in more than one area of life, with no significant differences between women and men (Figure 12). One in four respondents (26 %) who perceived that they were victims of discrimination say that it occurred in two areas of life, and another 17 % say that it took place in three areas of life for the same period. The results for the year preceding the survey show a similar trend: more than half of respondents (58 %) who felt racially discriminated against experienced this in more than one area of public life.

FIGURE 12. NUMBER OF AREAS IN WHICH RESPONDENTS FELT RACIALLY DISCRIMINATED AGAINST IN THE 12 MONTHS AND THE 5 YEARS BEFORE THE SURVEY (%)*



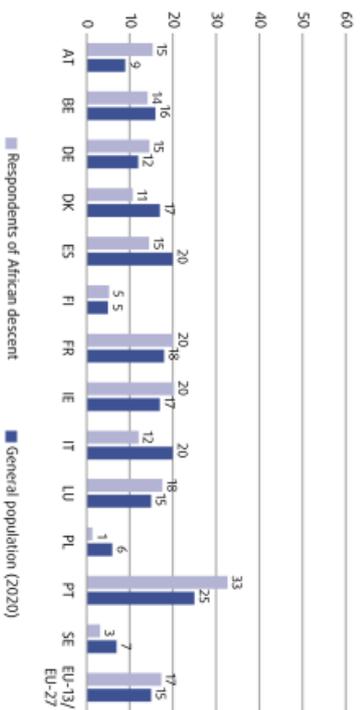
Source: FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022.

The survey findings indicate that respondents of African descent often experience racial discrimination in multiple areas of public life. Racial discrimination is neither a once-in-a-lifetime experience (see Section 4.1.2) nor limited to a single area of life. The results indicate the cumulative and intergenerational nature of racial discrimination. Experiences of racial discrimination overlap in different areas of life, and across generations, in multiple institutional settings.

Experiences of racial discrimination in separate areas of life covered by the survey are discussed in more detail below.

- * Out of all respondents of African descent who felt discriminated against in the 12 months before the survey (n = 2 377) and in the 5 years before the survey (n = 3 081), weighted results.
- † Question: 'In the past 12 months [15 years] in the country (or since you have been in [country]), have you ever felt discriminated against for any of the following reasons? Skin colour; ethnic or immigrant background; religion or religious beliefs.'
- ‡ Areas of life asked about in the survey are: looking for work; being at work; education (as a student or as a parent); health; housing; and accessing administrative offices or public services; or other services, such as restaurants and bars, public transport and shops.

FIGURE 44. RESPONDENTS OF AFRICAN DESCENT WHO LIVE IN ACCOMMODATION WITH A LEAKING ROOF, MOULD OR DAMP WALLS/FLOORS/FOUNDATIONS, OR ROT IN WINDOW FRAMES OR FLOORS, COMPARED WITH THE GENERAL POPULATION, BY COUNTRY (%)*



Sources: FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022; results for the general population (2020) are from Eurostat (tlc_MDDH01_custom_6337220) (downloaded 25 May 2023).

Living in accommodation with a leaking roof, mould or damp walls/floors/foundations, or rot in window frames or floors can be associated with higher health risks, such as respiratory conditions (*). It also has an impact on the energy efficiency of the housing and the ability of residents to keep the accommodation warm and the affordability of heating.

4.3.2. Financial situation and access to affordable housing and energy

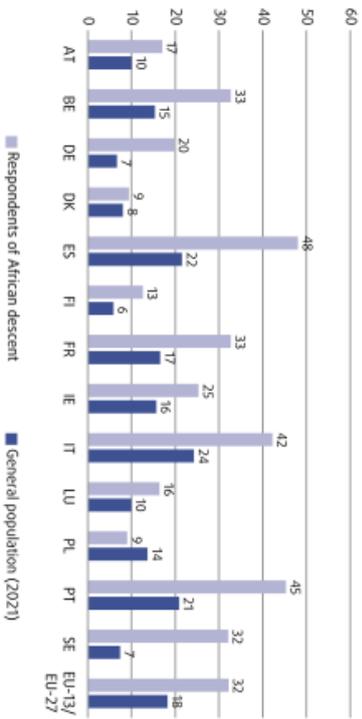
The COVID-19 pandemic exacerbated existing social vulnerabilities and inequalities. It hit the most vulnerable hardest (†) and affected people of African descent disproportionately.

Every third respondent of African descent (31 %) faced a loss of income during the pandemic. Only a few (6 %) say that their income increased during this time, with substantial variations across Member States. Whereas in Poland 1 in 10 respondents (10 %) experienced a decrease in income during the pandemic, in Italy every second respondent (49 %) saw their income decrease during the pandemic. The survey findings show that, whereas on average 18 % of the general population in the EU faced difficulty or great difficulty in making ends meet in 2021, every third respondent of African descent (32 %) in the 13 Member States surveyed encountered the same level of difficulty, with substantial variations among Member States (Figure 45).

In Spain and Portugal, almost every second respondent of African descent had (great) difficulty in making ends meet (48 % and 45 %, respectively). Around a third or more of respondents indicated that they struggled financially in Italy (42 %), Belgium and France (both 33 %), and Sweden (32 %). The lowest proportions among people of African descent having (great) difficulty making ends meet are seen in Poland and Denmark (both 9 %), and in Finland (13 %).

- * Out of all respondents of African descent (n = 6 752), weighted results.
- † The overall average for the general population is the EU-27 value, while the average for the survey respondents includes only the countries presented in the graph.
- ‡ Question: 'Does your accommodation have any of the following problems? Leaking roof, mould or damp walls/floors/foundation or rot in window frames or floor.'

FIGURE 45: RESPONDENTS' HOUSEHOLDS MAKING ENDS MEET WITH (GREAT) DIFFICULTY, COMPARED WITH THE GENERAL POPULATION, BY COUNTRY (%)^{a,b,c}



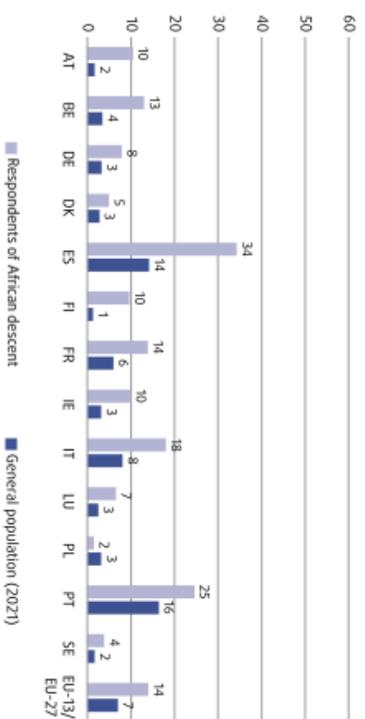
Sources: FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022; results for the general population (2021) are from Eurostat (LIC_MDES09_custom_5619252) (downloaded 31 March 2023).

- Notes:
- ^a Out of all respondents of African descent (n = 6 752), weighted results.
 - ^b The overall average for the general population is the EU-27 value, while the average for the survey respondents includes only the countries presented in the graph.
 - ^c Question: "Thinking of your household's total income, is your household able to make ends meet? With great difficulty, with difficulty, with some difficulty, fairly easily, easily, very easily."

Rising energy prices and the increasing cost of living have increased the levels of energy poverty in Europe. In 2022, the number of Europeans who could not afford to keep their homes adequately warm rose to more than 40 million (9.3 % of the population) (¹⁹).

Overall, people of African descent are twice as likely (14 %) as the general population (7 %) to say that they cannot afford to keep their homes warm, with some variations across the countries surveyed (Figure 46). The highest proportions were in Spain (34 %), Portugal (25 %) and Italy (18 %). The lowest were in Poland (2 %), Sweden (4 %) and Denmark (5 %). However, Austria and Finland had the biggest relative gaps between people of African descent and the general population. In Finland, people of African descent are ten times more likely not to be able to afford to keep their homes warm than with the general population (10 % compared with 1 %); in Austria, they are five times more likely (10 % compared with 2 %).

FIGURE 46: RESPONDENTS OF AFRICAN DESCENT WHO CANNOT AFFORD TO KEEP THEIR HOME WARM, COMPARED WITH THE GENERAL POPULATION, BY COUNTRY (%)^{a,b,c}

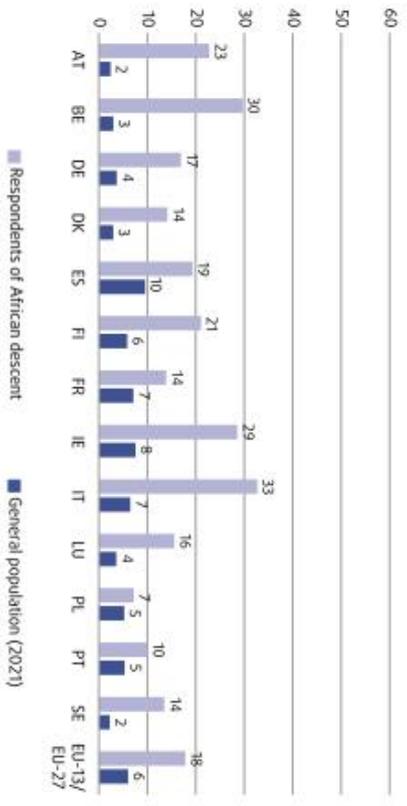


Sources: FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022; results for the general population (2021) are from Eurostat (LIC_MDES09_custom_5608083) (downloaded 30 March 2023).

- Notes:
- ^a Out of all respondents of African descent (n = 6 752), weighted results.
 - ^b The overall average for the general population is the EU-27 value, while the average for the survey respondents includes only the countries presented in the graph.
 - ^c Question: "Can your household afford to keep its home adequately warm?"

In 2021, 6 % of the general population indicated that they had been in arrears with their utility bills at least once in the 12 months before the survey (Figure 47). Households with people of African descent are three times more likely to be in arrears (18 %). The rates are particularly high in Italy (33 %), Belgium (30 %) and Ireland (29 %), where almost every third respondent stated that their household had been in arrears with their utility bills in the 12 months before the survey. In all countries, the proportion of people of African descent in arrears was higher than the proportion for the general population, reflecting the dependency of people of African descent on the private rental market.

FIGURE 47: RESPONDENTS OF AFRICAN DESCENT WHO WERE IN ARREARS IN UTILITY BILLS IN THE 12 MONTHS BEFORE THE SURVEY, COMPARED WITH THE GENERAL POPULATION, BY COUNTRY (%)¹⁴⁵



Sources: FRA's EU Survey on Immigrants and Descendants of Immigrants, 2022; results for the general population (2021) are from Eurostat (ILC_MODESor) (downloaded 16 May 2023).

- ▶ Notes:
 - * Out of all respondents of African descent (n = 6 752), weighted results.
 - * The overall average for the general population is the EU-27 value, while the average for the survey respondents includes only the countries presented in the graph.
 - * Questions: 'In the last 12 months, how often has your household been unable to pay the following costs on time due to financial difficulties? Utility bills, such as heating, electricity, water, gas' and 'Does your accommodation have any of the following problems? Leaking roof, mould or damp walls/floors/foundation or rot in window frames or floor.'

4.4. HEALTH

Legal corner

Article 35 of the EU Charter of Fundamental Rights provides that everyone has the right to access preventive healthcare and the right to benefit from medical treatment under the conditions that national laws and practices establish. The European Pillar of Social Rights action plan states that everyone has the right to timely access to affordable, preventive and curative healthcare of good quality.



ANNEXE II : LES PRINCIPES DES JUGES DE L'ENVIRONNEMENT (EJ)

WE, THE PEOPLE OF COLOR, gathered together at this multinational People of Color Environmental Leadership Summit, to begin to build a national and international movement of all peoples of color to fight the destruction and taking of our lands and communities, do hereby re-establish our spiritual interdependence to the sacredness of our Mother Earth; to respect and celebrate each of our cultures, languages and beliefs about the natural world and our roles in healing ourselves; to ensure environmental justice; to promote economic alternatives which would contribute to the development of environmentally safe livelihoods; and, to secure our political, economic and cultural liberation that has been denied for over 500 years of colonization and oppression, resulting in the poisoning of our communities and land and the genocide of our peoples, do affirm and adopt these Principles of Environmental Justice:

The Principles of Environmental Justice (EJ)

- 1) **Environmental Justice** affirms the sacredness of Mother Earth, ecological unity and the interdependence of all species, and the right to be free from ecological destruction.
 - 2) **Environmental Justice** demands that public policy be based on mutual respect and justice for all peoples, free from any form of discrimination or bias.
 - 3) **Environmental Justice** mandates the right to ethical, balanced and responsible uses of land and renewable resources in the interest of a sustainable planet for humans and other living things.
 - 4) **Environmental Justice** calls for universal protection from nuclear testing, extraction, production and disposal of toxic/hazardous wastes and poisons and nuclear testing that threaten the fundamental right to clean air, land, water, and food.
 - 5) **Environmental Justice** affirms the fundamental right to political, economic, cultural and environmental self-determination of all peoples.
 - 6) **Environmental Justice** demands the cessation of the production of all toxins, hazardous wastes, and radioactive materials, and that all past and current producers be held strictly accountable to the people for detoxification and the containment at the point of production.
 - 7) **Environmental Justice** demands the right to participate as equal partners at every level of decision-making, including needs assessment, planning, implementation, enforcement and evaluation.
 - 8) **Environmental Justice** affirms the right of all workers to a safe and healthy work environment without being forced to choose between an unsafe livelihood and unemployment. It also affirms the right of those who work at home to be free from environmental hazards.
 - 9) **Environmental Justice** protects the right of victims of environmental injustice to receive full compensation and reparations for damages as well as quality health care.
 - 10) **Environmental Justice** considers governmental acts of environmental injustice a violation of international law, the Universal Declaration On Human Rights, and the United Nations Convention on Genocide.
 - 11) **Environmental Justice** must recognize a special legal and natural relationship of Native Peoples to the U.S. government through treaties, agreements, compacts, and covenants affirming sovereignty and self-determination.
 - 12) **Environmental Justice** affirms the need for urban and rural ecological policies to clean up and rebuild our cities and rural areas in balance with nature, honoring the cultural integrity of all our communities, and provided fair access for all to the full range of resources.
 - 13) **Environmental Justice** calls for the strict enforcement of principles of informed consent, and a halt to the testing of experimental reproductive and medical procedures and vaccinations on people of color.
 - 14) **Environmental Justice** opposes the destructive operations of multi-national corporations.
 - 15) **Environmental Justice** opposes military occupation, repression and exploitation of lands, peoples and cultures, and other life forms.
 - 16) **Environmental Justice** calls for the education of present and future generations which emphasizes social and environmental issues, based on our experience and an appreciation of our diverse cultural perspectives.
 - 17) **Environmental Justice** requires that we, as individuals, make personal and consumer choices to consume as little of Mother Earth's resources and to produce as little waste as possible; and make the conscious decision to challenge and reprioritize our lifestyles to ensure the health of the natural world for present and future generations.
- More info on environmental justice and environmental racism can be found online at www.einet.org/ej/**

Delegates to the First National People of Color Environmental Leadership Summit held on October 24-27, 1991, in Washington DC, drafted and adopted these 17 principles of Environmental Justice. Since then, the Principles have served as a defining document for the growing grassroots movement for environmental justice.

ANNEXE III : LISTE DES AUTEURS ET DES THEMES PRINCIPAUX

Auteurs :

Décroissance

Parrique T. : il a traité l'économie écologique et la décroissance, en se concentrant sur la manière dont elles peuvent être mises en œuvre

Illich I. : ses réflexions portent sur la critique au système économique actuel et l'importance de l'équité énergétique et la convivialité.

Polanyi K. : cité pour son ouvrage fondateur "The great transformation", qui explore les origines des systèmes économiques modernes

Engler J.O. : recherche sur les théories de la décroissance et ses implications

Schneider F. : se concentre sur la façon dont la décroissance peut être mise en œuvre au niveau personnel et communautaire, en mettant en avant la question de la justice

Décroissance décoloniale

Hickel J.: relation entre justice environnementale et socio-économique, critique du système capitaliste colonial.

Demaria F. : démocratisation de l'économie et justice comme éléments fondamentaux de la décroissance.

Burkhart C. : souligne l'importance de l'inclusion et du changement de perspective (en s'éloignant de l'imaginaire colonial dominant) dans le cadre de la décroissance

Martinez Alier J. : 'éco-socialisme et la justice environnementale, en promouvant une transition équitable et démocratique.

Kallis G.: explore comment la décroissance remet en question l'hégémonie de la croissance économique et comment elle peut conduire à la décolonisation de l'économie.

Latouche S. : discute de la décroissance comme moyen de rompre avec les pratiques économiques et culturelles de l'Occident, contribuant à la décolonisation de l'imaginaire.

Laurent E. : il met en évidence l'importance d'une approche holistique qui permet de comprendre la complexité de notre système, et de mettre en place des politiques pour une transition écologique juste

Rumpala Y. : approfondit la critique des modèles de développement dominants pertinente pour les discussions sur la transition juste et socio-écologique

Robinson C. : présente le concept de capitalisme racial et ses implications historiques et contemporaines.

Lemann N. : relation entre le capitalisme et l'inégalité raciale.

Bell K. : critique du système capitaliste, qui a une influence sur notre société et est lié au racisme structurel. Ceux-ci produisent des structures de pouvoir qui jouent un rôle dans les politiques sociales et environnementales.

Hanaček, K. : décoloniser les agendas politiques et académiques pour parvenir à une véritable inclusion et à la justice.

Larochelle-Audet: outils pour les responsables éducatifs afin de promouvoir l'équité, l'inclusion et la justice sociale.

Honneth A. : par le développement des théories de la reconnaissance et de la visibilité dans la justice sociale, offre une base théorique pour le développement de politiques plus inclusives

Hickel J.: contribution significative aux discussions sur la décroissance et l'équité sociale.

Gunn-Wright R. : souligne la nécessité d'une démocratie et de l'inclusivité dans les politiques environnementales pour développer une transition écologique qui prenne en considération aussi les populations afro-descendantes

Cattaneo C. : analyse la relation entre la démocratie représentative et la décroissance.

Frankenberg R. : définit la "whiteness" à travers trois dimensions du pouvoir : l'avantage structurel, le point de vue dominant et l'ensemble des pratiques culturelles.

Cullen K. : met en évidence la structure et les privilèges de la "whiteness" et examine la manière dont ils restent largement incontestés.

Torgerson, D. : critique de l'éducation environnementale traditionnelle et de ses connotations coloniales.

Delgado R. : figure clé de la Critical Race Theory, il propose des outils critiques pour analyser la manière dont les structures de pouvoir fondées sur la race se manifestent et se perpétuent.

Appiah A. : utile pour comprendre les implications coloniales et postcoloniales dans les institutions politiques, qui perpétuent l'invisibilisation du racisme

Keucheyan, R. justice environnementale et implications raciales des politiques environnementales.

Soumahoro, M. : réflexions sur l'identité noire et les questions raciales contemporaines.

Dibondo D. : cité pour le concept de "charge raciale" et la discussion sur l'invisibilité du racisme institutionnel.

Smith, W. A : ses réflexions portent sur la "racial battle fatigue" et les inégalités raciales dans l'éducation.

Thésée G. : pertinentes pour les discussions sur la décolonisation et l'influence du colonialisme dans les structures de pouvoir contemporaines.

Andrews, K. : persistance du racisme et du colonialisme dans les contextes modernes.

Lakhani, N.: intersection de la justice environnementale et raciale, en particulier pendant la pandémie de COVID-19.

Keucheyan, R. : il explore la manière dont les inégalités sociales et économiques se reflètent dans les inégalités environnementales,

Gunn-Wright R. : liens entre la politique climatique, la justice sociale et l'égalité raciale.

Martinez Alier J. : souligne l'importance d'une perspective de justice environnementale qui reconnaît les injustices sociales dans les politiques environnementales.

Schneider F. : souligne l'importance d'appliquer des politiques de justice climatique dans la décroissance pour la rendre plus juste.

Fraser N. : souligne l'importance de la justice en matière de redistribution et de la gratitude